This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 816,575

1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

LA FAMILLE TACHÉ

LA FAMILLE TACHÉ

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

Il n'est pas nécessaire à un homme d'être premier ministre, et d'avoir sa part de la gloire humaine ; mais ce qui lui est nécessaire, c'est d'être bon chrétien et honnête homme.

SIR E.-P. TACHÉ

LEVIS

1904

TIRÉ A 200 EXEMPLAIRES

No. .....

J.-A. K.-LAFLAMME
IMPRIMEUR
QUEBEC

Rom Lang.
Duchaine
6-15-44
50525

PRÉFACE

Tout le monde connaît l'œuvre immense accomplie par Mgr Tanguay, je veux dire son *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes.* Comme toutes les grandes œuvres, celle-ci n'a pu naître toute déterminée dans la tête d'un seul homme. Il y a des impossibilités qui empêchent même la pensée de certains projets. C'est ce qui a eu lieu pour le *Dictionnaire généalogique.*

Mgr Tanguay, dans les différentes paroisses où il exerça le saint ministère, constata les difficultés qui se présentent très souvent pour la détermination des degrés de parenté entre futurs époux. Son esprit méthodique lui eût bientôt fourni le moyen de remédier à cet embarras dans les limites de sa paroisse et des paroisses environnantes, en faisant un catalogue alphabétique sur cartes mobiles de tous les noms qui étaient consignés dans les registres paroissiaux de son voisinage. Ami intime de M. Joseph-Charles Taché pendant que tous deux habitaient Rimouski, il eut souvent occasion de lui faire voir l'avantage de son dictionnaire restreint : M. Taché, toujours à l'affût

de tout ce qui pouvait promouvoir les intérêts de son pays et de ses nationaux, saisit tout de suite l'importance qu'il y aurait à étendre ce travail à toute la province et au moins à tous les Canadiens-français. Mais comme Mgr Tanguay, il comprit que c'était là un ouvrage impossible pour un seul homme, quelque compétent qu'il fût, sans l'appui du gouvernement, qui seul pouvait permettre l'accès à tous les registres des greffes. Or comment intéresser le gouvernement à une œuvre semblable ?

Les choses en restèrent donc là, à l'état de projet latent et à peu près inutile, jusqu'à 1864, où M. Taché fut appelé au poste de sous-ministre de l'agriculture et des statistiques à Ottawa. M. Taché, que les circonstances avaient séparé de son ami depuis plusieurs années, n'avait toutefois jamais perdu de vue le projet élaboré à Rimouski. Avec ce désintéressement qui, au risque de tout perdre pour soi-même, veut arriver à un but élevé, M. Taché mit à son acceptation du poste de sous-ministre la condition formelle que l'abbé Tanguay serait adjoint comme *agrégé* à son département. C'était le moyen de faire le *Dictionnaire* tant convoité. Le projet réussit : avec l'assentiment des autorités religieuses, l'abbé Tanguay alla se fixer à Ottawa, où il put travailler avec l'autorité voulue à préparer les matériaux de son immense ouvrage. Ce travail est l'œuvre personnelle de Mgr Tanguay, que le Saint Père a récompensé par un titre qui honore et couronne la belle vieillesse du

vénéré prélat. Mais il n'en est pas moins vrai que, sans l'énergique initiative de Joseph-Charles Taché, le *Dictionnaire* restait indéfiniment à l'état de projet.

Aussi Mgr Tanguay n'a jamais oublié la part qui revient à M. Taché dans son œuvre du *Dictionnaire ;* et, au moment d'en publier le premier volume, il voulut lui témoigner son appréciation du mérite qu'y avait son ami, en lui en faisant la dédicace solennelle au frontispice de son ouvrage. Il écrivit donc à M. Taché pour avoir son autorisation. Mais M. Taché avait bien d'autres soucis que ceux de la gloire humaine et surtout de sa gloire personnelle. L'ouvrage avait à ses yeux une importance bien trop grande, bien trop élevée, pour être dédié à un homme et en particulier à lui-même. Voici donc la noble lettre qu'il écrivit à l'auteur du *Dictionnaire* :

" Mon cher monsieur,

" Vous me demandez, par votre dernière lettre, de vous permettre de me dédier votre grand ouvrage de généalogie canadienne : j'apprécie l'honneur qui serait fait à mon nom d'être inscrit, à ce titre, en tête d'un aussi beau travail, d'un édifice qui subsistera encore alors que bien des choses de notre temps auront été oubliées ; j'apprécie également le motif qui vous a poussé à m'offrir cet honneur ; mais à cause de cela même, je me crois obligé de vous demander la permission de ne pas accepter votre offre pour la raison que je vais vous donner, et que je vous prie de bien vouloir trouver bonne.

" Le livre que vous allez publier est d'une importance trop grande, d'une portée trop vaste, il se lie d'ailleurs à des souvenirs et à des intérêts trop généraux pour pouvoir être dédié à un individu.

C'est l'histoire de chacune des familles qui aujourd'hui constituent la population catholique française du pays, c'est le registre des générations qui reposent dans le sein de notre terre canadienne ou se meuvent à sa surface, que vous avez collectionnées, arrangées et ordonnées, et c'est l'église qui vous a fourni les sources où vous avez dû puiser vos renseignements; j'ose donc vous suggérer la dédicace suivante :

" A L'EGLISE ET A MON PAYS."

" Agréez l'expression de mon admiration pour vos travaux et de mon amitié pour vous.

J. C. TACHÉ, *D. M. de l'agriculture.*"

Il était impossible de ne pas se rendre à une demande aussi noblement formulée : et voilà pourquoi Mgr Tanguay a dédié son livre à l'Eglise et à son pays. Toutefois, pour que le nom de M. Taché parût au commencement du *Dictionnaire* sans froisser son illustre ami, ni blesser la délicatesse de sa susceptibilité, il a publié sa généalogie complète dans le pays, en donnant celle-ci comme *modèle* que chacun pût imiter. (1) MGR THOS.-E. HAMEL

(1) Nous avons tenu à reproduire ces pages pour rendre justice à la mémoire de Mgr Tanguay dont l'arbre généalogique de la famille Taché placé en tête du premier volume de son *Dictionnaire* nous a beaucoup aidé dans notre travail.

LA FAMILLE TACHÉ

La famille Taché est originaire de la commune de Garganvillars, département de Tarn-et-Garonne, ancienne Guienne, diocèse de Montauban.

Les registres de Garganvillars, antérieurs à 1642, ont été dispersés dans la Révolution, nous apprend Mgr Tanguay. Le peu qui en reste a été sauvé à grande peine des mains des dévastateurs de 1793, qu'on appelle encore dans le pays *la bande noire*.

Le premier Taché retracé par Mgr Tanguay est Roland Taché marié à Isabeau Delzers. Leur fils, Jean, naquit à Garganvillars, le 23 décembre 1642.

Jean Taché épousa Françoise Perès, et en eut, entre autres enfants, un fils qui fut baptisé à Garganvillars le 14 janvier 1666, sous le prénom de Etienne, et devint commissaire des vivres à Saint-Malo.

C'est du mariage de ce dernier avec Marguerite D'Auzet que naquit le premier Taché qui vint s'établir dans la Nouvelle-France.

A peu près vers le même temps où Jean-Paschal Taché ouvrait un comptoir à Québec, un autre Taché venait aussi tenter fortune dans le pays. Guillaume Taché était fils de Joseph Taché et de Catherine Guénaud, et était originaire de Saint-Sauvan, évêché de Xaintes, en Saintonge. Il fut tué d'un boulet de

canon le 28 avril 1760, pendant le siège de Québec. Il s'était marié, à Québec, à Louise-Charlotte Métivier, mais il ne fit pas souche. Nous ignorons si Guillaume Taché et Jean-Paschal Taché étaient parents.

Pierre de Sales Laterrière, de passage à La Rochelle en 1764, et à la veille de s'embarquer pour le Canada, eut la bonne fortune d'être présenté à Mathieu Mounier, membre de l'Académie française. Ce haut personnage s'intéressa beaucoup au jeune Laterrière et l'admit dans son intimité. Avec ses parentes, madame de Couagne et sa fille, mariée à un M. Taché, marchand de draps de la même ville, il alla plusieurs fois au théâtre. Toutes deux se disaient originaires du Canada. (1) Nous n'avons pu établir, non plus, si ce M. Taché, établi à La Rochelle, était parent de Jean-Paschal Taché.

(1) *Mémoires de Pierre de Sales Laterrière et de ses traverses*, p. 19.

JEAN-PASCHAL TACHE

Né à Garganvillars le 6 avril 1697 (1).

Après avoir fait d'excellentes études à Paris, il s'établit comme marchand dans la commune où il avait vu le jour.

Le commerce nécessairement restreint d'une commune de quelques centaines d'habitants n'était pas suffisant pour satisfaire la légitime ambition d'un homme actif et entreprenant comme M. Taché.

Le 3 mai 1727, il formait une société avec Jean-Pierre Lapeyre, fils aîné, habitant de Montauban, ville située à 28 kilomètres de Garganvillars, pour faire le commerce du Canada. Lapeyre devait fournir 6000 livres et une certaine quantité de marchandises. La société prit le nom de "Lapeyre fils aîné et Taché."

M. Taché s'embarqua à LaRochelle le 5 juin 1727. Dès son arrivée dans la Nouvelle-France, il ouvrit un comptoir à Québec. Il vendait, à moitié profit, prenant en échange des pelleteries qu'il expédiait immédiatement à LaRochelle.

Le 15 décembre 1727, il était de retour à LaRochelle. Son voyage n'avait pas été fructueux. Ne

---

(1) Biband (*Dictionnaire historique des hommes illustres du Canada*, p. 311) et Huston (*Répertoire national*, vol. II, p. 361), donnent Toulouse comme lieu de naissance de M. Taché. Nous avons vu l'acte de naissance même de M. Taché tiré des registres de Garganvillars.

pouvant vendre ses pelleteries sur le champ, il prit de l'emploi dans un comptoir, "vu que, dit-il, les profits n'étaient pas assez forts pour soutenir la dépense qu'il aurait été obligé de faire dans une auberge ou dans une maison particulière".

La société Lapeyre fils aîné et Taché fut dissoute l'année suivante à la demande de M. Taché. Lapeyre ne lui avait pas fait de remise de fond ainsi qu'il s'y était engagé. Il lui avait donné des marchandises seulement. Lapeyre était donc la cause de l'insuccès du voyage de son associé au Canada (1).

En 1728, M. Taché habite LaRochelle où il s'occupe de commerce.

C'est deux années plus tard, en 1730, que M Taché passa dans la Nouvelle-France pour y faire un établissement permanent (2).

Il s'établit à Québec, et devint bientôt un des négociants les plus en vue de toute la colonie.

Il fut, pendant plusieurs années, syndic des marchands. On sait que, sous le régime français, le syndic des marchands était celui qui, au nom de tous, faisait les représentations au gouverneur et à l'intendant (3).

En 1748, M. Hocquart était remplacé comme intendant de la Nouvelle-France par François Bigot. Celui-ci continua à Québec les manœuvres plus ou moins honorables qui l'avaient enrichi à Louisbourg. Ses créatures enlevaient, à vil prix, les grains et les

(1) Les renseignements sur les premières années de la carrière de M. Taché nous ont été fournis par M. Philéas Gagnon, conservateur des archives judiciaires à Québec.

(2) Nos historiens font donc erreur de neuf années en le faisant établir au Canada en 1739.

(3) Sur la charge de syndic des marchands voyez le *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. neuvième, p. 376.

bestiaux qu'elles revendaient ensuite, avec des bénéfices énormes, aux îles françaises. Les denrées devinrent d'un prix excessif, et le commerce se trouva bientôt dans le marasme.

M. Taché fut député auprès du Roi par les commerçants du pays pour faire des représentations, et demander un arrangement de commerce pour la Nouvelle-France.

Bigot avait à la Cour des affidés puissants qui firent échouer la mission de l'intègre M. Taché (1).

Pendant les tristes jours qui précédèrent la chute de Québec et la fin de la domination française au Canada, M. Taché joua un rôle important dans la capitale.

Le 10 juillet 1759, les citoyens de Québec voyant les Anglais élever une batterie à Lévis pour bombarder Québec, se réunirent et résolurent de prier M. de Vaudreuil d'envoyer un détachement détruire cette batterie avant qu'elle pût causer des dommages à la capitale.

M. Taché, au nom du commerce, et M. Daine, au nom du peuple, furent chargés de présenter ce placet au gouverneur. C'est ce qu'ils firent le lendemain. Mais leur requête n'obtint pas de succès (2).

Lorsque, le lendemain de la désastreuse bataille des Plaines d'Abraham, les citoyens de Québec constatèrent que la lutte n'était plus possible, les principaux d'entre

---

(1) *Mémoires sur les affaires du Canada, depuis 1749 jusqu'à 1760*, p. 62. Nos historiens disent que c'est en 1759 que M. Taché fut ainsi envoyé auprès du Roi. Ils font erreur. M. Taché ne s'absenta pas du Canada en 1759. Nous n'avons pu établir en quelle année fut fait ce voyage.

(2) Journal du curé Récher, *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. neuvième, p. 337 ; *Lettres du marquis de Montcalm au chevalier de Lévis*, p. 185.

eux se réunirent chez M. Daine, lieutenant-général de police et maire de la ville, et résolurent de prier M. de Ramezay de capituler avant que l'assaut ne fut donné. M. Taché, M. Panet et quelques autres furent chargés de présenter une requête à cet effet à M. de Ramezay. Ils lui représentaient qu'un bombardement de soixante-trois jours ne les avait point intimidés ; que les veilles et un service fatiguant ne les avaient point rebutés ; que la perte de leur bien ne les touchait point ; qu'ils étaient insensibles à tout, si ce n'est au désir de conserver la ville. Cette flatteuse espérance, disaient-ils, était soutenue par une armée qui les couvrait, qui leur laissait le passage libre et qui leur assurait la communication des vivres. Mais, malheureusement pour eux, elle ne subsistait plus, et ils voyaient que les trois quarts de leur sang répandu n'empêcherait point l'autre quart de tomber sous le joug de l'ennemi pour devenir les victimes de leur fureur. Après avoir donné des raisons péremptoires en faveur de la capitulation, ils concluaient ainsi : "Jetez donc les yeux sur le reste ; tâchez de les conserver pour leurs femmes et leurs enfants ; conservez même ceux ou celles qui sont renfermés dans cette ville ; enfin, sauvez leur le peu qui leur reste de l'incendie ; il n'est point honteux de céder quand on est dans l'impossibilité de vaincre" (1).

Le jour suivant, 15 septembre, M. de Ramezay réunissait en conseil de guerre les principaux officiers de sa garnison, et tous, à l'exception de M. de Fiedmond, furent de l'opinion des citoyens de Québec, c'est-

(1) La requête présentée à M. de Ramezay par M. Taché et ses amis est reproduite au long dans le *Mémoire du Sieur de Ramezay*, publié par la *Société Littéraire et Historique de Québec* en 1861.

à-dire qu'il fallait capituler immédiatement aux conditions les plus avantageuses.

Le siège de Québec ruina M. Tache entièrement. Il était alors un des plus riches négociants du Canada. Il valait $120,000, ce qui était considéré comme une grosse fortune pour l'époque. Plusieurs vaisseaux faisaient pour lui le commerce des Iles. Pendant l'été de 1759, sept de ses navires chargés de marchandises furent pris par les Anglais.

Pour comble de malheur, en apprenant, au mois de mai 1759, l'apparition de la flotte anglaise dans le fleuve Saint-Laurent, M. Taché avait placé dans les voûtes de sa maison [illegible], rue Saint-Pierre, tous ses meubles, livres de commerce, billets, comptes, obligations, titres, créances, et généralement tous les papiers qui lui appartenaient et à plusieurs autres. Le bombardement mit le feu à sa maison et consuma en entier le contenu de ses voûtes (2).

Le gouverneur Carleton, qui avait hérité de la sympathie du général Murray pour les Canadiens, eut pitié des malheurs de M. Taché, et lui accorda une commission de notaire avec juridiction sur toute la province. Elle est en date du 4 février 1768 (3).

M. Taché n'en profita pas longtemps. Il décéda à Québec moins de trois mois plus tard, le 18 avril 1768, et fut inhumé dans le cimetière, près de l'église.

---

(1) Cette maison était située à peu près où se trouve aujourd'hui l'hôtel *Neptune Inn*.

(2) Greffe de J.-C. Panet, 15 novembre 1760. Déclaration au sujet des titres, papiers et effets appartenant à plusieurs personnes et déposés dans les voûtes de J. Taché, ces effets ayant été détruits par le feu lors du bombardement de la ville.

(3) Le greffe de M. Taché comprend neuf pièces déposées entre les mains du protonotaire du district de Québec.

M. Taché était poète à ses heures. On lui doit un joli poème : *Le tableau de la mer.*

" Ce petit poème didactique n'est point sans mérite ; il a surtout celui de la difficulté vaincue. On y trouve tous les termes de marine en usage alors, les noms de toutes les parties d'un vaisseau, accumulés comme à plaisir, et sous ce rapport c'est un curieux et précieux travail.

" Avant les *Géorgiques* de Virgile, les Romains avaient eu des poèmes sur l'histoire naturelle, l'astronomie, l'ichthyologie, l'agriculture, la chasse, la médecine, etc. Il n'est point de sujet dont la poésie ne se soit emparé ; la tentative de M. Taché n'était donc pas nouvelle. Les poèmes didactiques ont été en très-grande vogue au commencement du dix-neuvième siècle et à la fin du siècle précédent, et M. Taché peut être regardé comme un précurseur d'Esménard qui en a fait un très-remarquable sur la *Navigation* (1805)" (1).

M. Taché était un homme d'une grande piété. Nous avons vu plusieurs de ses cahiers, livres de comptes, brouillards, etc, etc. Tous portent pour épigraphe : "Au nom de Dieu et de la très Sainte Vierge."

Ses concitoyens l'avaient élu marguillier de l'œuvre et fabrique de Notre-Dame de Québec.

M. Taché était distrait, mais distrait à rendre des points au fameux Descartes.

Un de ses contemporains, Nicolas-Gaspard Boisseau, qui a laissé des *Mémoires* (inédits) très intéressants, relate ainsi quelques-unes de ses distractions :

---

(1) P-J-O. Chauveau, *De la poésie française au Canada—Mémoires et comptes rendus de la Société Royale du Canada*, t. I, p. 78.

"Quelque temps après la prise de Québec (en 1760), M. Murray, gouverneur du Canada, donna un grand bal à ses officiers et aux principaux de la ville. A minuit, il s'éleva une question à décider, qui était de savoir qui était le père du mensonge. Personne ne put le satisfaire là-dessus. Le gouverneur envoya aussitôt un de ses sergents d'ordre chez M. Taché, un des marchands français établi à Québec, qu'il connaissait pour homme d'esprit. Le sergent avait ordre de l'amener aussitôt. M. Taché voyant, à minuit, un ordre du gouverneur de se rendre subitement chez lui au milieu de la nuit, fut un peu saisi. Il se leva, et comme il était distrait, à peine s'habilla-t-il, et suivit le sergent au château Saint-Louis.

"Dès qu'il fut entré, le gouverneur lui dit :

"—Monsieur Taché, je vous ai fait venir ici pour savoir de vous quel était le père du mensonge.

" M. Taché, voyant que ce n'était que cela, commença alors à se remettre, et se grattant l'oreille droite, il lui répondit ainsi :

"—Le père du mensonge.....le père du mensonge, c'est le diable, monsieur.

"Toute l'assemblée se prit à rire ; on applaudit à la réponse. Le gouverneur lui dit :

"—Voilà qui est bien, monsieur, vous pouvez aller dormir à présent.

" Le même M. Taché était, un dimanche, à la grand'messe, et, comme c'est la coutume du pays qu'une demoiselle quête pendant la messe, la quêteuse vint à lui et lui présenta son porte-argent. M. Taché, distrait au-delà de ce que l'on peut dire, crut qu'on lui présentait du tabac. Il prit une prise d'argent. La quêteuse fut obligée de lui dire à l'oreille, non sans rire :

"—C'est de l'argent que je demande.

"—Ah ! dit-il, je n'y pensais pas."

La peinture que fait M. Boisseau des distractions de M. Taché ressemble un peu à une charge. Une chose certaine c'est qu'il était très distrait, car la tradition s'en est conservée absolument nette parmi ses descendants.

M. Taché avait épousé, à Québec, le 27 août 1742, Marie-Anne, fille de feu Jean Joliet de Mingan et de Marie Mars, et petite-fille de Louis Joliet, le découvreur du Mississipi.

Elle décéda à Québec, le 22 avril 1776, et fut inhumée dans la chapelle Sainte-Anne de l'église cathédrale.

De leur mariage étaient nés dix enfants :

I

JEAN-JACQUES TACHÉ

Né à Québec le 29 septembre 1743.

Décédé à Québec le 19 août 1748, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

II

GUILLAUME TACHÉ

Né à Québec le 11 décembre 1744.

À l'âge de vingt ans, il prit du service dans la Compagnie des Indes.

Il se noya dans un voyage aux Indes (1).

---

(1) Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, vol. septième, p. 246. Il était mort en 1768.

III

MARIE-ANNE TACHÉ

Née à Québec le 13 mai 1746.

Décédée à Beauport le 25 juillet 1746, elle fut inhumée le lendemain dans le cimetière de cette paroisse.

IV

MARIE-JOSEPHTE TACHÉ (1)

Née à Québec le 8 août 1747.

Décédée à Saint-Louis de Kamouraska le 4 juillet 1801, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

V

PIERRE TACHÉ

Né à Québec le 13 mars 1749 (2).

VI

LOUIS-CHARLES TACHE (3)

Né à Québec le 15 mai 1750.

Décédé à Lorette le 15 août 1750, il fut inhumé le lendemain dans le cimetière de cette paroisse.

---

(1) Baptisée sous les prénoms de Marie-Joseph.

(2) Mgr Tanguay (*Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, vol. premier, p. 557) fait erreur à son sujet. Il le fait mourir le lendemain de sa naissance. Le 3 août 1776, son frère Charles est élu, par ses parents et amis, curateur à ses biens, à cause de son absence. Il vivait encore en 1784.

(3) Baptisé sous le prénom de Louis seulement.

VII

JOSEPH TACHÉ

Né à Québec le 26 mai 1751.

Décédé à Québec le 20 mars 1753, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

VIII

CHARLES TACHÉ

Le continuateur de la branche aînée.

IX

ANGÉLIQUE TACHÉ (1)

Née à Québec le 4 septembre 1755.

Décédée, à Saint-Joseph de Deschambault le 28 mai 1819, elle fut inhumée le lendemain dans l'église paroissiale (2).

X

PASCHAL-JACQUES TACHÉ

L'auteur de la branche cadette.

---

(1) Dans l'inventaire de la succession de sa mère dressé par Jean-Antoine Panet, notaire, le 7 août 1776, elle est désignée erronément sous le prénom de Marguerite.

(2) Mgr Tanguay (*Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, vol. premier, p. 557) la fait mourir le jour même de sa naissance.

CHARLES TACHÉ

Né à Québec le 29 août 1752.

Il fut co-seigneur de Mingan.

M. Taché fut, en outre, pendant plusieurs années, *bourgeois* de la Compagnie des Postes du Roi.

L'immense région du Saguenay et du lac Saint-Jean portait, sous le régime français, le nom de *domaine du Roi*, et était concédée à la Compagnie des Postes du Roi. Le domaine du Roi fut arpenté en 1732 par Joseph-Laurent Normandin. L'année suivante, le 23 mai, ses limites furent fixées par l'intendant Hocquart.

Après la conquête, le domaine du Roi continua à être affermé. La Compagnie des Postes du Roi avait dans son territoire un grand nombre d'établissements de traite ou *postes*, entre autres ceux de Tadoussac, Malbaie, Bondésir, Papinachois, Islets de Jérémie, Betsiamis, Lac Saint-Jean, Nekoubau, Chomontchouane, Mistassin, Chicoutimi.

M. Taché fut longtemps *bourgeois* du *poste* de Chicoutimi.

M. de Gaspé nous apprend que M. Taché et son frère Paschal-Jacques, seigneur de Kamouraska, étaient les deux hommes les plus distraits qu'il ait connus. " Une discussion s'engage, ajoute-t-il ; un des messieurs Taché y prend d'abord une part assez vive et puis se tait tout-à-coup : les arguments continuent pendant un certain temps ; on change de sujets, on parle de la pluie et du beau temps et à l'expiration

quelquefois d'une vingtaine de minutes, M. Taché, qui n'a rien entendu, reprend la discussion au point où il l'a laissé à la grande surprise ainsi qu'à l'amusement de ses amis. On racontait mille traits de la distraction des deux frères. " (1)

M. Taché mourut du choléra-morbus, après quarante-huit heures de maladie, à Saint-Louis de Kamouraska, le 7 août 1826. Il fut inhumé dans l'église paroissiale.

"Ce respectable monsieur, doué de toutes les belles qualités qui caractérisent l'homme de bien, emporta avec lui l'estime et le regret de tous ceux qui l'avaient connu." (2)

Il avait épousé, à Saint-Thomas de Montmagny, le 22 juillet 1783, Geneviève, fille de Jean-Baptiste Michon et de Marie-Elizabeth Morissette.

Ellle décéda à Saint-Louis de Kamouraska le 3 octobre 1849, et fut inhumée dans le cimetière paroissial.

De leur mariage naquirent dix enfants :

I

CHARLES TACHÉ

Le continuateur de la branche aînée.

II

JEAN-BAPTISTE TACHÉ

Né à Saint-Thomas de Montmagny le 12 juin 1786.

Le 26 août 1811, il était admis à la profession du notariat.

---

(1) *Mémoires*, p. 538.
(2) *Gazette de Québec*, 10 août 1826.

Le 11 avril 1820, il était élu député du comté de Cornwallis à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada. Il représenta ce comté jusqu'au 6 juillet 1824.

Dix ans plus tard, le 22 novembre 1834, les électeurs du comté de Rimouski l'envoyaient de nouveau siéger à la Chambre d'Assemblée. Cette fois il siègea jusqu'au 27 mars 1838.

Le 30 septembre 1839, M. Taché était appelé à faire partie du Conseil Spécial. Il ne pouvait résulter rien de bon pour les Canadiens-français des délibérations de ce corps public créé par un pouvoir aux abois. Aussi, M. Taché refusa d'en faire partie.

Le 9 juin 1841, il était fait conseiller législatif de la province du Canada.

Le 1er janvier 1842, M. Taché recevait sa nomination de régistrateur du comté de Kamouraska.

L'honorable M. Taché décéda à Saint-Louis de Kamouraska le 24 août 1849, et fut inhumé dans le cimetière paroissial.

Bibaud dit de M. Taché :

" Homme sans fard, honnête et aimable, qui n'était de trop nulle part. " (1)

"Parmi les notaires de l'époque (1837-38), qui se firent remarquer par leur réserve et dont les conseils de modération ne furent pas écoutés, écrit l'historien du notariat au Canada, nous devons citer particulièrement les honorables Barthélemi Joliette, Joseph-Edouard Faribault, Louis Panet et Jean-Baptiste Taché. Ces hommes, qui appartenaient tous à d'anciennes et illustres familles du pays et qui jouissaient d'un caractère irréprochable, crurent mieux servir la cause de

(1) *Dictionnaire historique des hommes illustres du Canada et de l'Amérique*, p. 312.

leur patrie et leur nationalité en prêtant leurs noms et leur prestige au parti de la paix et de la concorde."(1)

M. F.-M. Derome, qui avait eu l'occasion d'apprécier les hautes qualités de M. Taché, lui rend le bel hommage qui suit :

" M. Taché se forma presque de lui-même et devint, à proprement parler, le fils de ses œuvres. Homme droit par excellence, il semblait qu'il y eut en lui comme un sentiment inné de l'honneur. Il en était même jaloux au point d'en faire la règle absolue de ses rapports sociaux et de sa conduite journalière ; aussi, la malhonnêteté sans excuse, la bassesse réfléchie pouvaient-elles exhaler sa colère jusqu'au paroxysme. M. Taché ne fut pas seulement le protecteur de quelques membres intéressants de sa famille ; il donna à d'autres des marques nombreuses d'une générosité qu'il exerçait de la manière la plus noble, et, à cet égard, il est vrai de dire que toujours *la main gauche ignorait ce que faisait la main droite.* Il avait beaucoup de lecture, et ses études particulières suppléèrent à celles du collège. Il était de plus homme de loi capable. Des consultations importantes qu'il donna lui méritèrent considération dans le barreau de Québec. Il fit preuve d'une modestie rare, accompagné d'une défiance excessive de lui-même. On sait qu'il était le frère de sir Etienne-Paschal Taché. Peut-être eut-il partagé la fortune politique de son frère, si la parité du mérite seule décidait de la position des hommes ; mais il lui manqua d'être orateur. Tous deux fournirent honorablement la carrière, et tous deux avaient eu le même point de départ. " (2)

---

(1) J.-Edmond Roy, *Histoire du notariat au Canada*, troisième volume, p. 18.

(2) F.-M. Derome, *Le Foyer canadien*, tome IV, p. 430.

L'honorable M. Taché avait épousé, à Québec, le 12 mars 1823, Charlotte Mure, veuve de François Pinguet, et fille de l'honorable John Mure, membre du Conseil Législatif du Bas-Canada.

Madame Taché mourut à Saint-Paschal le 10 juillet 1857 d'une attaque de paralysie, et fut inhumée dans le cimetière de Saint-Louis de Kamouraska.

Ils avaient eu trois enfants :

I. Jean-Georges Taché

Né à Saint-Louis de Kamouraska le 20 janvier 1824.

Il fut admis à la pratique du droit le 18 septembre 1848.

M. Taché s'établit dans sa paroisse natale, et ne tarda pas à se faire une position enviable au barreau.

En 1856, le Conseil Législatif devint électif. Il devait se former par élections graduelles tous les deux ans. La division de Grandville, qui comprenait les comtés de Témiscouata, Kamouraska et l'Islet, fut appelée à élire un conseiller législatif en 1860.

M. Taché fut choisi comme candidat conservateur. Les libéraux mirent sur les rangs M. Letellier de Saint-Just, qui devait être plus tard lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Après une lutte acharnée, M. Letellier de Saint-Just fut élu, le 31 octobre 1860, par une majorité de 616 voix.

Cette rude campagne avait épuisé M. Taché. Il fut enlevé à l'affection des siens quelques mois après. Décédé à Saint-Louis de Kamouraska, le 7 juin 1861, il fut inhumé le 11 dans le cimetière paroissial.

Un de ses amis lui consacrait les lignes suivantes dans le *Canadien* du 14 juin 1861 :

"Vendredi, le 7 du courant, vers dix heures du soir, Jean-Georges Taché, écuier, avocat de Kamouraska, rendait le dernier soupir, après une courte maladie de treize jours.

"Cette fin si prompte et si prématurée a produit dans tout le comté de Kamouraska, une sensation impossible à décrire. A la nouvelle de sa mort encore inattendue, l'anxiété manifestée durant tout le cours de la maladie, s'est changée en une morne et profonde stupeur. Jamais douleur plus sincère et plus vive ne s'est exprimée avec une éloquence semblable.

"Jeune, il avait encore devant lui une longue suite d'années avant de dépasser la maturité. Il pouvait et il voulait donner à son pays la juste part de labeur que tout bon citoyen est tenu de lui consacrer. Avec des talents distingués, des connaissances étendues, des habitudes de travail peu ordinaires, une heureuse aptitude pour les affaires et un patriotisme aussi sincère qu'éclairé il promettait de devenir un des hommes publics les plus précieux et les plus capables....

" La Providence en a disposé autrement, et, à la fleur de l'âge, au milieu d'une carrière pleine d'utilité et de succès, la mort est venue le retrancher du nombre des vivants.

" Comme avocat, M. Taché était déjà l'honneur du barreau. A son début, et sans transition, il s'était placé au premier rang parmi ceux de sa profession. Il possédait, à juste titre, la confiance universelle, et sa clientèle, beaucoup trop nombreuse pour un homme seul, l'astreignait, lui, faible de corps, à un travail excédant les limites des capacités ordinaires. Aussi l'inexplicable maladie qui l'a si subitement emporté l'a-t-elle trouvé sans force contre ses cruelles atteintes.

"Comme homme, il possédait, au plus haut degré, les qualités de l'esprit et du coeur, franc, sincère et loyal, sa parole était sacrée, son amitié inaltérable, sa probité à toute épreuve. Il abhorrait la duplicité, il ignorait le mensonge et sa bouche n'était que l'écho de son cœur.

" Religieux sans ostentation comme sans timidité, il avait la foi du chrétien sincère, la foi qui se manifeste par la pratique et les oeuvres. Ses derniers moments ont été fortifiés par les sublimes consolations de la religion. Sa mort a été celle du juste confiant dans la miséricordieuse clémence de son créateur.

"A ses funérailles, qui ont eu lui hier le onze, à Kamouraska, assistait une foule immense, l'élite de toutes les paroisses des comtés de Kamouraska, l'Islet et Témiscouata. La ville de Québec y était aussi représentée par plusieurs des amis du défunt. Plus de vingt membres du clergé encombraient le chœur. La sévère tenue et la profonde tristesse de toute cette multitude attestaient hautement la sincérité et l'étendue des regrets causés par cette perte qu'on peut justement dire irréparable."

M. Taché avait épousé, à Saint-Paschal, le 26 novembre 1855, Henriette-Euphémie, troisième fille de feu Louis Casault et de Marie-Françoise Blais.

Madame Taché décéda à Saint-Louis de Kamouraska le 3 septembre 1871, et fut inhumée dans le cimetière paroissial.

Aucun enfant n'était né de leur mariage.

II. Marie-Charlotte-Louise-Elizabeth Taché

Née à Saint-Louis de Kamouraska le 22 janvier 1825.

Mariée à Saint-Louis de Kamouraska le 28 novembre 1845, à Jacques-Vincesias Taché (1).

III. CHARLES TACHÉ

Né à Saint-Louis de Kamouraska le 18 juin 1829.

Décédé à Saint-Louis de Kamouraska le 15 juin 1830, il fut inhumé dans l'église paroissiale.

III

MARIE-GENEVIÈVE TACHÉ

Née à Saint-Thomas de Montmagny le 30 janvier 1788.

Décédée à Saint-Louis de Kamouraska le 9 mai 1813, elle fut inhumée dans l'église paroissiale.

IV

MARIE-ELIZABETH TACHE

Née à Saint-Thomas de Montmagny le 28 décembre 1789.

Décédée à Saint-Thomas de Montmagny le 12 février 1792, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

V

MARIE-ROSE-ANGÈLE TACHÉ

Née à Saint-Thomas de Montmagny le 24 février 1792.

Décédée à Saint-Thomas de Montmagny le 19 février 1808, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

(1) Voir plus loin.

VI

MARIE-VICTOIRE-ELIZABETH TACHÉ

Né à Saint-Thomas de Montmagny le 30 octobre 1793.

Mariée, à Saint-Louis de Kamouraska, le 17 janvier 1829, à Thomas Casault. notaire.

Elle décéda à Saint-Louis de Kamouraska le 16 mars 1830, et fut inhumée dans l'église paroissiale.

M. Casault se remaria à Luce Drapeau.

Il décéda à Saint-Louis de Kamouraska le 12 septembre 1837, et fut inhumé dans le cimetière paroissial.

"Membre estimé du notariat canadien, Thomas Casault, de même que tant d'autres sujets de cette profession, ne dut qu'à sa persévérance et à ses talents la position qu'ils lui firent comme praticien et homme de loi tout ensemble. Il donnait l'exemple de cette probité antique qui sera toujours, on ne le conteste pas, l'apanage essentiel du notaire. Un ordre scrupuleux présidait aux affaires de sa clientèle ainsi qu'à la tenue de sa maison. Il parlait bien : sa phrase, sobre et précise, s'inspirait de la politesse de l'homme bien élevé. On disait de sa manière de parler qu'il en avait autant de soin que de sa personne"(1).

VII

ETIENNE-PASCHAL TACHÉ

" Né à Saint-Thomas de Montmagny le 5 septembre 1795.

" La famille Taché dans les veines de laquelle

(1) F.-M. Derome, *Le Foyer canadien*, tome IV, p. 432.

coule le sang de Louis Joliet, découvreur du Mississipi, jouissait d'une fortune opulente avant la conquête qui opéra la ruine complète de sa prospérité matérielle. Voilà pourquoi sir Etienne et ses frères ne purent recevoir qu'une éducation secondaire, leur père ayant eu à élever sa famille avec de très faibles moyens.

" A la déclaration de guerre de 1812, sir Etienne ayant offert spontanément et volontairement ses services, entra comme enseigne dans le 5ème bataillon des milices incorporées ; il n'avait pas encore alors complété sa dix-septième année. Il fut bientôt fait lieutenant et passa dans le corps des Chasseurs Canadiens avec lequel il fit toutes les campagnes, prenant part à plusieurs engagements, notamment à la bataille de Plattsburg dans laquelle il perdit dix-huit hommes de sa compagnie, moissonnés par le feu de l'ennemi. (1)

" Le jeune soldat profitait des rares moments de repos que le service lui laissait pour s'instruire lui-même, et ce fut dans ces heures d'étude qu'il résolut de s'adonner à la médecine.

" Au sortir de l'armée à la conclusion de la paix, il continua ses études médicales (commencées au sein de la vie des camps et de garnison) sous la direction de feu M. Pierre de Sales Laterrière, alors médecin pratiquant à Québec.

" Comme le Canada offrait alors peu de moyens de rendre complètes les difficiles études de la médecine, il alla compléter ses cours à Philadelphie.

---

(1) Dans une lettre au lieutenant-colonel James Stevenson, datée de Montmagny le 29 mai 1863, sir E.-P. Taché raconte la part qu'il prit à la guerre de 1812. Voir *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec; Sessions of* 187-8, p. 14.

" De retour dans son pays avec le titre de médecin (1), il alla, en 1819, s'établir dans sa paroisse natale, Saint-Thomas de Montmagny, où il pratiqua sans interruption son art pendant le long espace de vingt-deux ans, desservant avec un zèle et une habileté qui ne sont point encore oubliés une immense pratique, composée des habitants de sa localité et des paroisses environnantes.

" Le docteur Taché sentait, avec tous ses compatriotes, les injustices auxquelles les Canadiens-français étaient soumis pendant cette longue période de luttes qui, commencée presqu'au sortir d'une guerre dans laquelle, après avoir généreusement et sagement repoussé les trompeuses avances du peuple américain, ils avaient versé leur sang pour la mère-patrie, se termina par la malheureuse péripétie de 1837 et 1838. Au moment du soulèvement qui se fit dans le district de Montréal, le docteur Taché était partisan de la politique de M. Papineau, mais on pourrait ranger les opinions qu'il entretenait alors entre celles de ceux de nos compatriotes qui poussaient à la résistance armée et les opinions de ceux qui ne voyaient, en cela, de possible qu'une épouvantable catastrophe.

" Il était, pour le gouvernement d'alors, au nombre des suspects et lorsque M. A.-N. Morin, poursuivi par les autorités, vint chercher refuge au sein des populations de la Côte du Sud, le docteur Taché fut un de ceux qui le reçurent et le protégèrent. Le pouvoir en eut nouvelle et, dans la supposition que sa maison servait de refuge, de salle de conseil et de dépôt d'armes, un magistrat, accompagné d'une forte escouade de police, eut ordre d'opérer une descente chez

(1) Il obtint sa licence du Bureau médical du Canada-Est le 18 mars 1819.

lui, avec injonction de l'arrêter si l'on réussissait à constater le moindre fait à sa charge. La police, descendue de nuit à Saint-Thomas de Montmagny et arrivant inopinément au sein de la famille éplorée, ne trouva chez le docteur Taché, en ce moment absent de sa maison, qu'un fusil de chasse, une paire de pistolets et son vieux sabre de 1812 ; le magistrat et ses hommes se retirèrent en hâte après ces recherches infructueuses.

" Aux élections qui suivirent la promulgation de l'acte d'Union, auquel il était opposé comme tous les Canadiens, M. Taché fut élu, en avril 1841, député à l'Assemblée législative par le comté de l'Islet ; il fut réélu en novembre 1844 par le même comté, qu'il représenta jusqu'au 1er juillet 1846, date à laquelle, sur l'avis de ses amis et collègues les chefs du parti bas-canadien, il accepta le poste d'adjudant-général des milices du Bas-Canada. Il occupa cette charge jusqu'au 11 mars 1848.

" A cette dernière date, il entra, sur les pressantes instances de M. Lafontaine, appelé par Son Excellence lord Elgin à former une nouvelle administration, dans le ministère Lafontaine-Baldwin, avec le portefeuille de commissaire en chef des Travaux Publics, et fut nommé conseiller législatif le 23 mai 1848.

" On connait les violences qui eurent lieu à Montréal durant la session de 1849, à propos de l'Acte d'indemnité pour les pertes de 1837-38. Les émeutiers, non contents d'avoir brûlé le Parlement, et, avec l'édifice, les archives du pays et une magnifique bibliothèque, en voulaient à la vie même du premier ministre d'alors, M. Lafontaine. Les amis de l'éminent homme d'état veillaient sur ses jours et, parmi ceux-ci, nul ne le faisait avec plus de soin que son collègue et intime ami, M. Taché.

Sir Etienne-Paschal Taché

" La session de 1849 venait d'être close et il semblait que les passions étaient sur le point de se calmer, lorsqu'on eut vent qu'on méditait une attaque contre la maison de M. Lafontaine. Immédiatement M. Taché organisa une petite troupe d'élite qui alla sous ses ordres s'installer chez le premier ministre, déterminée à le défendre ou à mourir avec lui. La maison fut en effet attaquée la nuit même qui suivit ces dispositions ; mais les émeutiers prirent la fuite, en voyant tomber mort un des leurs au premier assaut.

" On se rappelle la fière réponse que fit M. Taché à l'enquête qui eut lieu sur le corps de la malheureuse victime de cette triste affaire.

" — Qui a tiré dans cette occasion, lui demanda-t-on ?

" — L'honneur me défend de le dire, fut la réponse.

" — Etiez-vous armé et avez-vous tiré, ajouta-t-on ?

" — J'étais armé jusqu'aux dents. Je n'ai pas tiré, parce que je réservais tous mes coups pour les délivrer à tout portant !

" M. Taché fut membre de toutes les administrations qui se succédèrent de 1848 à 1856, occupant successivement les charges de commissaire des Travaux Publics et de Receveur Général.

" En avril 1856, il fut appelé par Son Excellence le gouverneur-général pour reconstituer l'administration qui prit, sous sa direction, le nom de Taché-Macdonald, le premier ministre occupant le fauteuil d'orateur du Conseil législatif.

" En juillet 1857, le premier ministre, déjà orateur du Conseil législatif, se chargea encore de la direction du ministère des Terres de la Couronne. Ce

fut alors qu'il imagina et mit en commencement d'exécution, en faveur de la colonisation, cette magnifique idée de la construction du grand chemin aujourd'hui connu sous le nom de *chemin Taché*.

" Dans l'automne de 1857, M. Taché, fatigué de sa longue carrière politique, résigna sa situation de premier ministre de la Couronne, sans cependant cesser d'occuper son siège de membre à vie du Conseil législatif.

" En 1858, il fut appelé en Angleterre, où Sa Majesté voulut bien lui conférer elle-même le titre de chevalier (knight). (1)

" Depuis l'époque de sa résignation, sir Etienne Taché se reposait au sein de sa famille, dans sa jolie résidence de Saint-Thomas de Montmagny, qu'il ne laissait que pendant les sessions du Parlement, qui le voyait toujours fidèle à son poste au Conseil législatif, ou pour assister aux séances du Conseil de l'Instruction Publique dont il était le président. Il a encore été membre de la commission des chemins de fer, en 1851, et directeur du chemin de fer du Grand Tronc, de 1852 à 1855.

" Le 13 juillet 1860, sir Etienne fut nommé aide de camp de la Reine avec le grade de colonel dans l'armée régulière : ce fut en cette dernière qualité qu'il fit partie de la suite officielle du prince de Galles, pendant tout le cours du voyage de Son Altesse en Canada.

" Dans le cours de l'année 1862, le Souverain

---

(1) Dans *Canadiana*, vol. I, p. 190, on trouvera un intéressant récit signé W. B. L. (Lamb) de l'investiture de sir E. P. Taché, comme chevalier par Sa Majesté la reine Victoria, au château de Windsor, le 13 novembre 1858.

Pontife fit à sir Etienne Taché l'insigne honneur de le nommer commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, classe militaire.

" Lors de l'affaire du Trent, sir Etienne Taché prit une large part aux travaux de la réorganisation de la milice et fut l'un des membres les plus actifs de la commission de milice, alors instituée sous la présidence du colonel Lyson.

" Lors de la crise politique qui accompagna la chute du ministère Macdonald-Dorion, en 1864, sir Etienne Taché fut successivement recherché par les deux parties qui se partageaient les chambres ; il refusa d'entrer en négociations avec le ministère récemment déchu pour cause de divergence absolue d'opinions ; son refus fit échouer toutes les tentatives de reconstruction. Le gouverneur le fit alors appeler pour lui confier le soin de former une administration ; il avoua à Son Excellence qu'il se sentait une répugnance bien grande à rentrer dans la vie publique active ; cependant, toutes les autres ressources étant épuisées, il consentit enfin et l'administration Taché-Macdonald fut formée (30 mars 1864), sir Etienne occupant les charges de ministre de la milice et de receveur-général.

"L'état des partis en chambre était tel, néanmoins, que peu de mois après le ministère fut battu. On venait presque de sortir d'une élection générale, une nouvelle élection devenait nécessaire, à moins d'en venir à un accommodement avec la majorité adverse du Haut-Canada qui causait tout l'embarras. Cet accommodement eut lieu sur des bases tout à fait nouvelles. Le ministère, devenu par l'adjonction de deux membres de l'opposition haut-canadienne un ministère de coalition, reconnaissait que le pays en était venu à

un état de choses qui nécessitait des changements radicaux dans la constitution, et que le seul moyen de tirer le Canada de l'imbroglio où il se trouvait était l'adoption d'un plan de Confédération, dont les détails étaient laissés à de futures délibérations.

" Ce fut en conformité de cet arrangement qu'eurent lieu à Québec, en octobre 1864, les célèbres conférences des délégués de toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord. Sir Etienne Taché fut le président de ces conférences dont les travaux ont marqué le commencement de la maladie qui l'a conduit au tombeau.

" C'est après avoir passé par tous ces travaux, toutes ces charges et tous ces grades que sir Etienne-Paschal Taché, âgé de 70 ans, est mort à sa résidence de Saint-Thomas de Montmagny, dans les bras de sa famille et muni de tous les secours de l'Eglise, le dimanche 30 juillet 1865, à deux heures moins dix minutes de l'après-midi.

" Ses funérailles eurent lieu le mercredi, 2 août, au milieu d'un immense concours de citoyens venus de tous les points du pays. Son corps fut inhumé dans le cimetière de Saint-Thomas de Montmagny. (1)

" Ayant ainsi esquissé à grands traits les principaux événements de la vie d'une de nos plus belles gloires nationales, disons un mot de l'homme lui-même et de ses derniers moments.

" Sir Etienne-Paschal Taché était avant tout un homme de foi, aimant l'Eglise et toujours prêt à la servir. Magnifiquement doué sous le rapport de l'in-

(1) En juin 1883, le corps de sir E.-P. Taché fut transporté dans le terrain réservé à la famille Taché dans le nouveau cimetière de Saint-Thomas de Montmagny.

telligence, et il l'était encore plus sous le rapport du caractère, cette qualité aussi précieuse que rare et qui n'est donnée en partage qu'à ceux qui croient et qui se dévouent. Faisant assez bon marché des choses de médiocre importance, dans lesquelles il se montrait plein de conciliation, il était inflexible dans les grandes choses et immuable dans ses principes, en faveur desquels il déployait dans l'occasion une énergie qui ne s'est jamais un instant démentie dans le cours de sa longue et laborieuse carrière.

" Sir Etienne Taché a été un des orateurs les plus distingués de nos chambres; sobre de sa parole, il ne parlait pas très souvent, mais il parlait toujours avec effet ; ses discours, dans les grandes occasions, étaient toujours semés de quelques unes de ces phrases qui restent, parce qu'elles peignent et caractérisent la chose, la personne, ou la situation. Sir Etienne Taché savait aussi écrire, comme le prouvent, entre autres, les quelques écrits suivants qui restent de lui, savoir : une étude sur l'éducation physique publiée dans le recueil appelé le *Répertoire National* (1), un mémoire historique sur le combat de Plattsburg, publié dans le recueil de la Société Historique de Montréal (2) et une brochure sur la milice publiée à Québec, et signée *Un Vétéran*. (3).

---

(1) Première édition, vol. IV, p. 362; seconde édition, vol. IV, p. 364.

(2) *Guerre de 1812 à 1815. Bataille navale du lac Champlain*, par un témoin oculaire—*Mémoires et documents publiés par la Société Historique de Montréal*, troisième livraison, p. 145.

(3) *Quelques réflexions sur l'organisation des volontaires et de la milice de cette province*, par un Vétéran de 1812—Québec : des presses à vapeur de A. Coté et cie—1863.45 p p. in —8.

"Mais ces choses, toutes belles et bonnes qu'elles soient en elles-mêmes, ne seraient, après tout, que des choses bien inutiles pour l'homme qui ne couronnerait pas son existence par une mort chrétienne. Savoir mourir, voilà le savoir par excellence : bien mourir, voilà l'acte par excellence. Sir Etienne Taché n'avait pas attendu le moment de la mort pour y penser ; mais à mesure que le mal qui le minait faisait des progrès, il y pensait de plus en plus et, plusieurs jours avant l'heure fatale, il cessa tout à fait de se préoccuper des affaires de ce monde, pour ne plus songer qu'à paraître devant son juge.

"Sa maladie ne semble se rattacher, de l'avis des médecins qui l'ont soigné, à aucune affection organique, mais avoir été un affaiblissement graduel des forces vitales. Pendant les huit ou neuf mois qu'il s'est ainsi senti affaiblir petit à petit, sir Etienne Taché n'a point vu son intelligence partager les faiblesses du corps et n'a point perdu le sommeil, excepté dans les derniers jours de son existence. Pendant les deux dernières vingt-quatre heures qu'il a passé sur la terre, sauf la dernière heure d'une agonie parfaitement tranquille, il a souffert énormément, mais avec calme, de spasmes dans les entrailles et dans l'estomac ; il avait heureusement avant ce temps reçu la Sainte Communion ; car il fut ensuite tourmenté de vomissements presque continuels. An milieu de ces douleurs il restait composé, se recommandant à Dieu et se contentant d'accorder à la nature des gémissements dans les moments des plus grandes souffrances. Ses forces diminuant, il recut l'extrême-onction, après laquelle il se faisait dire tout haut de temps à autre, par sa fille, qui ne l'a pas laissé d'un instant depuis ce moment, les actes de foi, d'espérance, de charité et de contri-

tion, qu'il répétait tout bas. Il embrassait souvent son crucifix avec amour.

"—A un moment où il paraissait souffrir horriblement et où ses gémissements arrachaient des larmes à sa famille réunie autour de son lit de douleur, quelqu'un de la famille lui dit :

"—Courage ! Unissez vos souffrances à celles du Sauveur sur la croix ; dans peu vous serez dans le Ciel.

"—Oui, mes chers enfants, répondit-il, d'une voix ferme, j'ai confiance dans la miséricorde de mon Dieu, je devrais peut-être ne pas me plaindre ; mais c'est cette pauvre nature qui se lamente ainsi.

" C'est dans ces sentiments qu'il est arrivé à la dernière phase de sa vie ; vers une heure de l'après-midi, il a semblé s'endormir d'un sommeil d'agonisant qui termina, une heure après, paisiblement sa carrière terrestre.

"Nous avons voulu donner ces quelques détails recueillis par ceux qui ont assisté aux derniers moments de sir Etienne-Paschal Taché comme sujet d'édification. Ceux que les desseins de la Providence ont appelé aux dignités de ce monde doivent aux autres l'exemple. Le spectacle d'une mort chrétienne est un grand enseignement dont tous peuvent profiter et dont nous voudrions voir surtout profiter les malheureux qui travaillent à affaiblir chez le peuple canadien cette foi vive qui fait la force des peuples, cette foi et ces œuvres qui font le *salut* éternel des âmes."(1)

"Sir Etienne Taché, dit M. de Gaspé, était ce que les Anglais appellent *a self made man*, que je tra-

(1) Le *Courrier du Canada*, 9 août 1865 (article de M. Eugène Renault). Sur sir Etienne-Paschal Taché on peut consulter Henry-J. Morgan, *Sketches of celebrated Canadians*, p. 680, et *Courrier du livre*, vol. IV, p. 240.

duirais : un homme qui s'est formé lui-même. Les deux souches de la famille Taché n'étaient pas également favorisées de la fortune : le seigneur de Kamouraska était riche et n'avait qu'un seul enfant, tandis que son frère peu fortuné était en outre chargé d'une nombreuse famille et partant empêché de lui donner une éducation aussi libérale qu'il l'aurait désiré, mais sir Etienne a tout ployé sous sa volonté de fer, et brisé tous les obstacles. Il est devenu un habile médecin à force de persévérance et d'énergie ; il a fait plus: ses amis connaissant la violence naturelle de son caractère redoutaient pour lui les luttes de la tribune, mais par un effet de sa volonté d'airain, il réussit à dompter sa nature inflammable, comme le salpêtre, et il s'est constamment montré calme, froid et déférant dans ses rapports politiques avec ses concitoyens et dans les débats parlementaires. Se vaincre soi-même me parait le plus grand, le plus noble et le plus difficile des triomphes."(1)

" Sir Etienne, écrit à son tour l'honorable M. Chauveau, n'avait reçu qu'une instruction incomplète dans son jeune âge ; il a dû son avancement à ses talents naturels, aux études qu'il sut faire de lui-même, à son énergie et à l'heureuse combinaison des qualités qui formaient son caractère actif et courageux, mais en même temps prudent et persévérant. Dans les rangs de l'opposition dans l'Assemblée législative, il fit plusieurs excellents discours, pleins de feu et débités avec une grande éloquence, mais aussi bien nourris de faits et d'arguments. Transporté au Conseil législatif, chargé d'expliquer les mesures du gouvernements à un auditoire difficile à passionner, obligé de parler le plus souvent une langue qui lui était moins familière, il

(1) *Mémoires*, p. 537.

s'acquitta de cette nouvelle tâche avec tact et succès, mais sans pouvoir y déployer, bien souvent, les qualités oratoires qui lui étaient propres."(1)

Sir Etienne-Paschal Taché avait épousé, à Québec, le 18 juillet 1820, Sophie, fille de Joseph Baucher dit Morency, navigateur, et de Marie-Angélique Fraser.

Lady Taché décéda à Saint-Thomas de Montmagny le 30 avril 1883, et fut inhumée dans le cimetière paroissial.

" Souffrant depuis deux mois d'une maladie du foie, lady Taché vit venir lentement la mort, et dans les derniers jours de sa vie, lorsque les secours de l'art médical furent déclarés impuissants à la sauver, elle avait fait généreusement le sacrifice de son existence. Chrétienne fervente, elle n'avait pas attendu au dernier moment pour se préparer à la mort et lorsque sa dernière heure a sonné, elle était prête à paraître devant son Créateur. Avant de rendre le dernier soupir, elle avait eu le bonheur de recevoir toutes les consolations de l'Eglise, et la rare jouissance de voir autour de son lit de mort les cinq enfants qui lui survivaient : double bonheur que le bon Dieu lui avait ménagé en récompense d'une carrière sans reproche.

" Lady Taché avait vu le jour à Québec, le 18 janvier 1800, et lorsque, en ses dernières années, des amis de la famille lui demandaient son âge, elle se plaisait à dire qu'elle était née avec le siècle. Son père, Joseph Morency, était capitaine au long cours et pilote du Roi, et sa mère, Angélique Fraser, était alliée à ces héroïques montagnards écossais qui combattirent si vaillamment sur les Plaines d'Abraham contre les non moins héroïques ancêtres de feu sir E.-P. Taché.

(1) *Journal de l'instruction publique*, juillet et ac

" Toute jeune encore, lady Taché fut confiée aux dames Ursulines de Québec et c'est dans cette sainte maison qu'elle puisa cette éducation saine qui fait la bonne mère de famille et la femme forte contre les tribulations de la vie. En feuilletant les intéressantes annales des Ursulines de Québec, on trouve dans la liste des élèves de 1800 à 1820, son nom mêlé aux noms d'une foule de jeunes filles qui occupèrent plus tard, les plus hautes positions dans notre monde social. Pour ne citer que quelques-uns de ces noms, lady Taché avait eu pour compagnes de couvent : lady Lafontaine (née Adèle Berthelot), lady Belleau (née Josephte Gauvreau), lady Routh (née Louise Taschereau), madame Panet (née Josephte Baby), madame Charles Taché (née Henriette Boucher de la Broquerie), madame Polette (née Henriette Dubuc), madame Duchesnay (née Suzanne Taschereau), madame Paschal de Sales Laterrière (née Eulalie Dénéchaud), madame Letellier de Saint-Just (née Marie Casgrain), etc., etc.

" Le jour même de son mariage, lady Taché laissa Québec pour Saint-Thomas de Montmagny et depuis cette date, malgré les absences indispensables nécessitées par les déplacements forcés de son digne époux, elle tint à honneur de se compter pour une enfant de cette paroisse. Comme elle était heureuse quand après une série de pérégrinations imposées par la position politique de feu sir E.-P. Taché, elle se dit qu'elle ne laisserait plus son Saint-Thomas de Montmagny !

" D'un caractère exceptionnellement ferme, lady Taché lorsque sir Etienne aborda l'orageuse mer politique, porta lestement sa large part des fatigues du jour, et dans les temps difficiles elle se montra à la hauteur

François-Jacques-Albert Bender

de sa position. Ce qui ne l'empêcha pas de surveiller avec un soin scrupuleux l'éducation de sa nombreuse famille. Et la preuve que les tribulations politiques ne lui firent pas perdre de vue ses devoirs de mère, nous la trouvons d'abord dans le fait que tous ses enfants lui font honneur, et ensuite dans le fait non moins concluant que jamais mère n'a été plus vénérée de ses enfants." (1)

Du mariage de sir Etienne-Paschal Taché et de Sophie Baucher dit Morency naquirent quinze enfants (2) :

I. Marie-Sophie-Mathilde Taché

Née à Saint-Thomas de Montmagny le 6 juin 1821.

Mariée, à Saint-Thomas de Montmagny, le 10 septembre 1844, à François-Jacques-Albert Bender, avocat.

Madame Bender décéda à Saint-Thomas de Montmagny, le 20 février 1879, et fut inhumée dans le cimetière paroissial.

M. Bender se remaria, à la Pointe Gatineau, le 29 septembre 1887, à Marie-Claire-Elizabeth, fille de

(1) Le *Courrier du Canada*, 7 mai 1883. Article signé Laurent (M. Eugène Renault).

(2) A chacun de ses voyages à Rome Mgr Taché était reçu par Sa Sainteté le Pape Pie IX qui avait avec l'évêque canadien de longues et affectueuses causeries. Dans une de ces audiences, après avoir questionné Mgr Taché sur les affaires du Canada, Pie IX s'informa de sir Etienne-Paschal Taché, alors premier ministre du Canada. Il lui demanda combien sir Etienne-Paschal avait eu d'enfants.—Quinze, Saint-Père, répondit Mgr Taché.—Quinze enfants, répliqua Pie IX, mais c'est mieux que Jacob ; il n'en eut que douze ! C'est à cette même audience que Pie IX accorda à sir Etienne-Paschal Taché et à ses descendants jusqu'à la quatrième génération, une indulgence plénière, à l'article de la mort.

Francis-Hubert Ennis et de Marie-Julie-Henriette Ansbrow. (1)

M. Bender décéda à Saint-Thomas de Montmagny le 5 avril 1899, et fut inhumé dans le cimetière paroissial.

Né à Varennes le 25 février 1817 du mariage de Louis-Albert Bender, médecin, et de Thérèse Perreault, M. Bender étudia le droit et fut reçu avocat à Québec le 16 juillet 1840. Il pratiqua quelques années à Montmagny puis accepta la charge de greffier de la Cour de Circuit établie dans cette ville. Le 6 mars 1858, lors de la formation du district judiciaire de Montmagny, il fut nommé protonotaire de la Cour Supérieure. Il occupa cette position jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant plus de quarante ans. En 1888, M. Pierre-Raymond Martineau lui fut donné comme conjoint, et, en 1896, M. Amédée Beaubien remplaçait M. Martineau.

"M. Bender s'est toujours fait remarquer par sa grande bonté, sa politesse. Il s'est identifié avec son greffe, il l'aimait et le chérissait ; tout son bonheur était d'y aller travailler sans cesse.

"Homme d'une santé robuste, il n'a jamais été malade. Sa vie s'est écoulée sans peine et sans douleurs physiques. Il est mort sans agonie, conservant jusqu'à la fin la plénitude de ses facultés intellectuelles et la plus parfaite sérénité en face de la mort."(2)

Du mariage de François-Jacques-Albert Bender et de Marie-Sophie-Mathilde Taché naquirent huit enfants :

1° Marie-Sophie-Thérèse-Albertine Bender née à Saint-Thomas de Montmagny le 29 octobre 1845. Dé-

(1) Voir plus loin.

(2) La *Sentinelle*, 6 avril 1899.

Joseph-Albert Bender

cédée à Saint-Thomas de Montmagny le 24 mai 1887, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

2° Louis-Albert-Etienne-Antoine Bender né à Saint-Thomas de Montmagny le 30 mai 1847. Décédé à Saint-Thomas de Montmagny le 5 mars 1848, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

3° Joseph-Albert-Antoine Bender né à Saint-Thomas de Montmagny le 7 juillet 1848. Décédé à Saint-Thomas de Montmagny le 19 juillet 1848, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

4° Joseph-Albert Bender né à Saint-Thomas de Montmagny le 26 février 1851. Admis au barreau à Québec le 20 juillet 1874, il s'établit immédiatement à Montmagny. Il a une belle et lucrative clientèle. M. Bender est conseil du Roi pour la puissance du Canada depuis le 28 décembre 1889. Il a été candidat dans le comté de Montmagny pour la Chambre des Communes aux élections générales du 23 juin 1896. M. Bender a épousé, à Saint-Thomas de Montmagny, le 6 août 1878, Marie-Anne-Marguerite, fille de Louis-Napoléon Sasseville et de Olive Roy, de Sainte-Anne des Monts. Enfants :

A. Marie-Anne-Edwidge-Sophie Bender née à Saint-Thomas de Montmagny le 10 janvier 1881. Elle a des aptitudes remarquables pour la musique et le chant. Au concert Dessane, à Québec, le 10 décembre 1902, elle remporta un joli succès dans la *Laitière de Trianon*. Un critique écrivait le lendemain de cet événement musical: "Mlle Bender est une toute jeune personne, musicienne dans l'âme, si vous voulez; mais enfin, elle n'a étudié que chez elle, dans les livres et dans les partitions des maîtres, et n'a jamais entendu les grands artistes, ni été à d'autres théâtres qu'aux représentations données dans son couvent ; et cepen-

dant j'ose, sans la moindre trépidation, vous la présenter comme une artiste. Si c'est un jugement téméraire, j'en appelle à l'avenir, qui le confirmera." (1)

B. Louis-Albert-Joseph-Michel Bender né à Saint-Thomas de Montmagny le 6 décembre 1882.

C. Marie-Edwidge-Catherine-Albertine Bender née à Saint-Thomas de Montmagny le 26 novembre 1887.

5° Antoine-Eugène-Prosper Bender né à Saint-Thomas de Montmagny le 31 août 1853. Ingénieur civil. Il a été à l'emploi du gouvernement du Canada et de la Compagnie du Pacifique Canadien. Il a aussi travaillé à la construction du New-York Elevated Road aujourd'hui le Metropolitan. M. Bender s'est beaucoup occupé de la formation de compagnies. C'est lui qui a lancé dans le public l'idée de la construction d'un chemin de fer au Labrador. Aux élections générales du 5 mars 1891 pour la Chambre des Communes du Canada, il fut candidat dans le comté de Montmagny contre M. P.-A. Choquette, aujourd'hui juge de la Cour Supérieure. M. Bender avait épousé, à l'église Saint-Joseph d'Ottawa, le 3 février 1880, Marie-Eugénie, fille de Augustin Laperrière, assistant-bibliothécaire du Parlement du Canada. Elle décéda à Ottawa le 27 mai 1881, et fut inhumée dans le cimetière Notre-Dame. En secondes noces, à Québec, le 12 septembre 1885, M. Bender a épousé Kate, fille du lieutenant-colonel William-Henry Forrest, surintendant des magasins militaires du 7ème district militaire, et de Marianne Tweeddle. Il a eu un enfant de son premier mariage et huit de sa seconde union:

A. Marie-Marguerite-Eugénie Bender née à Ottawa le 18 avril 1881, et mariée à Saint-Thomas de

(1) Le *Soleil*, 11 décembre 1902.

Montmagny, le 22 septembre 1903, à Joseph-Eugène Leblanc, de Montréal.

B. Marie-Isabel-Winifred Bender née à Saint-Thomas de Montmagny le 8 décembre 1886.

C. Eugène-Albert-William Bender né à Saint-Thomas de Montmagny le 21 décembre 1887.

D. Joseph-Hector Bender né à Saint-Thomas de Montmagny le 26 juin 1889.

E. Marie-Kate-Gretchen Bender née à Saint-Thomas de Montmagny le 9 décembre 1892.

F. Auguste-Carl Bender né à Saint-Thomas de Montmagny le 28 mai 1894.

G. Marie-Sophie-Dorothy Bender née à Saint-Thomas de Montmagny le 24 juin 1898.

H. Cécile-Irène-Violette Bender née à Saint-Thomas de Montmagny le 27 avril 1900. Décédée au même endroit le 16 juin 1900, elle fut inhumée au cimetière paroissial.

I. Edward-Forrest-Adolphe Bender né à Saint-Thomas de Montmagny le 16 janvier 1902.

6° Charles-Perreault Bender né à Saint-Thomas de Montmagny le 7 juin 1854. Décédé à Saint-Thomas de Montmagny le 1er octobre 1855, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

7° Marie-Louise-Eulalie Bender née à Saint-Thomas de Montmagny le 9 juin 1858. Décédée à Saint-Thomas de Montmagny le 20 avril 1859, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

8° Marie-Eléonore-Eulalie-Henriette Bender née à Saint-Thomas de Montmagny le 12 mars 1860. Mariée, à Saint-Thomas de Montmagny, le 29 août 1883, à Philippe-Auguste Choquette, avocat. "M. Choquette est né à Belœil, le 6 janvier 1854, de M. Joseph C[illegible]ltivateur, et de Marie-T. Audet. Il fit

ses premières études au collège de Saint-Hyacinthe, et quitta ce collège pour entrer, en qualité de comptable, chez MM. Louis Côté et frères, fabricants de chaussures, à Saint-Hyacinthe; puis, durant deux ans, voyagea pour cette maison en même temps que pour la maison Alphonse Racine et cie, faisant l'importation des tissus à Montréal. Malgré ses nombreuses occupations, il ne négligea pas ses études. En août 1877, il était admis à l'étude du droit, et faisait son stage dans les bureaux de MM. François et Charles Langelier. Doué d'une très grande activité, il trouva moyen, sans nuire à ses études, de rompre plus d'une lance dans l'arène politique, et de collaborer à divers journaux. L'honorable M. Mercier, alors solliciteur général dans le gouvernement Joly, se l'attacha en qualité de secrétaire. En juillet 1880, il était reçu avocat. Il s'établit immédiatement à Montmagny, où il exerça sa profession en société avec feu M. Charles Pacaud. En juin 1882, il se présentait dans le comté de Montmagny, contre M. Philippe Landry, mais était battu à une centaine de voix de majorité. En 1883, il fondait la *Sentinelle*, de Montmagny, qui, plus tard, se fusionnait avec *l'Union Libérale*, de Québec. Ce dernier journal ayant lui-même disparu, M. Choquette créa *l'Echo de Montmagny*. Aux élections générales du 22 février 1887 pour la Chambre des Communes, s'étant mis de nouveau sur les rangs contre M. Landry, il fut élu par environ deux cents voix de majorité. Il fut réélu le 5 mars 1891 et le 23 juin 1896, à de frès fortes majorités. Mêlé à toutes les luttes politiques, il accompagna sir Wilfrid Laurier dans ses campagnes électorales, de l'île du Prince-Edouard à la Colombie Anglaise." (1) Le 7 juillet 1898, M. Cho-

(1) Firmin Picard, Le *Monde Illustré*, 16 juillet 1898.

Hon. Philippe-Auguste Choquette

UNIV OF M

quette a été nommé juge de la Cour Supérieure du district d'Arthabaska, en remplacement de M. F. X. Lemieux, transféré à Sherbrooke. L'honorable juge Choquette réside à Québec. Enfants:

A. Marie-May-Etiennette Choquette née à Saint-Thomas de Montmagny le 25 août 1884. Décédée au même endroit le 11 septembre 1884, elle fut inhumée au cimetière paroissial.

B. Marie-May Choquette née à Saint-Thomas de Montmagny le 22 octobre 1885. Décédée au même endroit le 19 mars 1892, elle fut inhumée au cimetière paroissial.

C. Marie-Alberte-Ritha Choquette née à Saint-Thomas de Montmagny le 8 janvier 1887. Décédée au même endroit le 25 septembre 1887, elle fut inhumée au cimetière paroissial.

D. Philippe-Eugène Choquette né à Saint-Thomas de Montmagny le 22 août 1888. Décédé au même endroit le même jour, il fut inhumé au cimetière paroissial.

E. Marie-Joséphine Choquette née à Saint-Thomas de Montmagny le 15 août 1889.

F. Joseph-Prosper-Auguste Choquette né à Saint-Thomas de Montmagny le 27 janvier 1891.

G. Marie-Ritha Choquette née à Saint-Thomas de Montmagny le 15 juillet 1892.

H. Fernand-Léopold Choquette né à Saint-Thomas de Montmagny le 27 octobre 1895.

I. Marie-Catherine-Yvonne Choquette née à Saint-Thomas de Montmagny le 25 novembre 1896. Décédée au même endroit le 10 août 1897, elle fut inhumée au cimetière paroissial.

J. Jean-Albert-Rodrigue Choquette né à Saint-Thomas de Montmagy le 23 octobre 1899.

II. Catherine Taché

Née à Saint-Thomas de Montmagny le 1er juin 1822.

Décédée à Saint-Thomas de Montmagny le même jour, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

III. Anonyme

Né et décédé à Saint-Thomas de Montmagny le ....1823. Inhumé dans le cimetière paroissial. (1)

IV. Claire-Genevieve-Elizabeth Taché

Née à Saint-Thomas de Montmagny le 22 mars 1824.

Mariée, à Saint-Thomas de Montmagny, le 14 février 1843, au docteur Joseph Marmette.

Elle décéda à Saint-Thomas de Montmagny le 16 août 1863, et fut inhumée dans l'église paroissiale.

Le docteur Marmette se remaria, à Ottawa, le 27 novembre 1866, à Marie-Geneviève-Emilie, fille de Thomas Ansbrow et de Marie-Claire Taché. (2)

Le docteur Marmette décéda à Saint-Thomas de Montmagny le 20 mars 1896, et fut inhumé dans le cimetière paroissial.

"Homme d'une haute probité, d'une urbanité sans égale, d'une exquise politesse, dans la maison duquel il y avait toujours place pour le malheureux comme pour l'ami, il a coulé au milieu de ses concitoyens des jours heureux et bien remplis." (3)

(1) L'acte de sépulture de cet enfant n'a pas été entré au registre paroissial

(2) Voir plus loin

(3) Le [illegible], 24 mars 1896

Du mariage Marmette-Taché étaient nés quinze enfants :

1° Joseph-Etienne-Eugène Marmette né à Saint-Thomas de Montmagny le 25 octobre 1844. Après avoir suivi les cours de droit de l'Université Laval, à Québec, M. Marmette entra à l'emploi du gouvernement comme commis au département du trésor. En 1882, il fut envoyé à Paris en qualité d'adjoint à M. Hector Fabre, commissaire du Canada en France. A son retour, en novembre 1883, il fut fait adjoint du directeur des Archives du Canada, à Ottawa. Il retourna presque aussitôt à Paris pour y faire des recherches dans les archives des ministères des affaires étrangères et de la marine. En 1885, envoyé comme représentant de la puissance du Canada à l'exposition des colonies à Londres, il fut reçu par le marquis de Lorne qui lui manifesta une grande amitié. En 1887, il passa de nouveau en France toujours à la recherche de documents historiques sur le Canada. M. Marmette mourut à Ottawa le 7 mai 1895, et fut inhumé dans le cimetière de Saint-Thomas de Montmagny. Il a publié *Charles et Eva* (1866) (1); *François de Bienville* (1870) (2); *L'intendant Bigot* (1872) (3); *Le chevalier de Mornac* (1873) (4); *La fiancée du rebelle*

---

(1) *Revue Canadienne*, tome troisième, p. 703; tome quatrième, pp. 62, 98, 319.

(2) Québec, chez Léger Brousseau, imprimeur-éditeur. 299 pp. in-8. Montréal, Beauchemin et Valois, libraires-imprimeurs, 256 et 258, rue St-Paul. 1883. 441 pp. in-12.

(3) Montréal : George-E. Desbarats, éditeur. 94 pp. in-12.

(4) Montréal: typographie de l'"Opinion Publique", No 319, rue Saint-Antoine. 100 pp. in-8.

(1875) (1); *Le tomahawk et l'épée* (1877) (2); *Les Machabées de la Nouvelle-France* (1878) (3); *Héroïsme et trahison* (1878) (4); *Récits et souvenirs* (1891) (5); *A travers la vie* (1895) (6). "L'ensemble de l'œuvre de M. Marmette avait pour but de populariser l'étude de notre passé, en dramatisant les hauts faits de nos ancêtres. L'intrigue qui, dans ses romans, cotoie les narrations de nos annalistes, respecte la vérité historique, assez belle par elle-même pour se passer des attraits de la fiction. L'important, c'était d'attirer l'attention de la foule de ce côté et c'était un but patriotique à poursuivre. Ces romans historiques, écrits avec une grande conscience littéraire, constituent son titre le plus sérieux à l'estime de ses concitoyens, et seront consultés avec profit par quiconque voudra se rendre compte de la vie courante des premiers Canadiens. On serait étonné de connaître la somme de travail qu'ils représentent ; l'étude non seulement de nos annales, mais de tous les ouvrages du dix-septième et du dix-huitième siècles de nature à faire connaître les mœurs, les usages de l'époque, en France et au Canada. Ce sont des peintures fidèles

(1) *Revue Canadienne*, tome douzième, pp. 8, 82, 162, 241, 321, 405, 644, 722, 804.

(2) Québec, imprimerie de Léger Brousseau. 207 pp. in-8.

(3) Québec, imprimerie de Léger Brousseau, 180 pp. in-12.

(4) Québec, typographie de C. Darveau. 204 pp. in-12. Une autre édition a été publiée en 1880 par le même éditeur.

(5) Québec, typographie de C. Darveau, 80 à 84, rue de la Montagne. 259 pp. in-8.

(6) *Revue nationale*, vol. I, pp. 70, 161, 271, 372, 467; vol. II, p. 25. M. Marmette écrivait son roman chapitre par chapitre, au fur et à mesure que chacun d'eux s'imprimait dans la *Revue Nationale*. Lorsque la mort l'a enlevé trois chapitres seulement avaient été publiés.

où revivent les soldats français, les coureurs de bois, les colons de la Nouvelle-France avec les traits particuliers à chacun. M. Marmette avait des qualités d'esprit et du cœur qui lui valurent un bon nombre d'amis. D'une exquise sensibilité, qui le rendait incapable de faire la moindre indélicatesse et aussi d'en supporter une avec indifférence, il représentait ces bonnes traditions d'honneur et de politesse qui s'affaiblissent dans notre siècle positif. C'était une nature d'artiste qui vibrait aux moindres émotions et un homme de goût épris du beau sous toutes ses formes. Son amitié signifiait dévouement absolu à ceux qui l'avaient gagnée ; elle ne savait rien leur refuser, pas même des services d'argent, pas même le partage de ce qui restait au fond d'une bourse qu'on ne vit jamais souffrir de pléthore." (1). M. Marmette avait épousé, à Québec, le 7 juillet 1868, Marie-Esther-Joséphine, fille de François-Xavier Garneau, notre historien national, et de Esther Bilodeau. Madame Marmette demeure aujourd'hui à Montréal. Enfants :

A. Marie-Louise-Joséphine-Eugénie-Esther-Eliza Marmette née à Québec le 29 mars 1870. Mariée, à Ottawa, le 6 juillet 1892, à Donat Brodeur, avocat, de Montréal. M. Brodeur fait partie de la société légale Bérard, Brodeur et Bérard. Enfants : *A.* Henriette Brodeur née à Beloeil le 1er août 1893. *B.* Maurice Brodeur née à Montréal le 13 juillet 1894. *C.* Pauline Brodeur née à Montréal le 15 août 1895. *D.* Etienne Brodeur né à Montréal le 7 janvier 1897. *E.* Roger Brodeur né à Montréal le 26 décembre 1898.

---

(1) A.-D. DeCelles, *Revue nationale*, volume I, p. 576. Dans les *Hommes du jour* de M. Louis-H. Taché (vingt-huitième série), on trouvera une belle biographie de M. Marmette écrite par son ami, M. Henry de Puyjalon.

A. Marguerite Brodeur née à Montréal le 15 octobre 1900.

B. Joseph-Emile-Robert-François-Xavier Marmette né à Québec le 25 août 1872. Décédé au même endroit le 15 juillet 1874, il fut inhumé au cimetière Belmont.

C. Louis-Honoré-Joseph Marmette né à Québec le 22 décembre 1877. Décédé à Québec le 1er décembre 1878, il fut inhumé au cimetière Belmont.

D. Marie-Joseph-Pierre-Olivier Marmette né à Québec le 27 juin 1879. Décédé à Québec le 14 juillet 1879, il fut inhumé au cimetière Belmont.

2° Charles-Arthur Marmette né à Saint-Thomas de Montmagny le 29 décembre 1835. Décédé au même endroit le 14 octobre 1846, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

3° Marie-Thérèse-Elise Marmette née à Saint-Thomas de Montmagny le 2 mai 1847. Décédée au même endroit le 25 septembre 1847, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

4° Marie-Louise-Elizabeth Marmette née à Saint-Thomas de Montmagny le 18 juin 1848. Décédée au même endroit le 24 mars 1849, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

5° Marie-Juliette-Léontine Marmette née à Saint-Thomas de Montmagny le 1er juillet 1849. Décédée au même endroit le 13 décembre 1852, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

6° Marie-Amélie-Régine Marmette née à Saint-Thomas de Montmagny le 7 janvier 1851. Elle demeure à Montmagny.

7° Marie-Alexandrine-Elizabeth Marmette née à Saint-Thomas de Montmagny le 16 février 1852. Dé-

cédée au même endroit le 18 décembre 1852. elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

8° Paschal-David-Lucien Marmette né à Saint-Thomas de Montmagny le 9 mai 1853. Il est en Australie depuis plusieurs années.

9° Pierre-Marcel-Alphonse Marmette né à Saint-Thomas de Montmagny le 29 juin 1854. Il est un des principaux employés de l'importante maison Holt, Renfrew & cie, à Québec. M. Marmette a épousé, à Sainte-Pétronille de Beaulieu, île d'Orléans, le 16 octobre 1889, Marie-Malvina, fille de Louis-Isaïe Ferland et de Rachelle Clark. Enfants :

A. Joseph-Louis-Alphonse Marmette né à Québec le 5 août 1891.

B. Joseph-Emile-Albert Marmette né à Québec le 2 juin 1893. Décédé à Sainte-Pétronille de Beaulieu le 7 août 1893, il fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

C. Joseph-Etienne-Paschal Marmette né à Québec le 13 août 1894.

10° Marie-Zoé-Denise Marmette née à Saint-Thomas de Montmagny le 22 août 1855. Elle demeure à Montmagny.

11° Marie-Adèle Alexandrine Marmette née à Saint-Thomas de Montmagny le 1er décembre 1856. Décédée au même endroit le 13 avril 1881, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

12° Paul-Emile-Wenceslas Marmette né à Saint-Thomas de Montmagny le 24 janvier 1858. Décédé au même endroit le 20 mai 1858, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

13° Louis-Paul-François-Xavier Marmette né à Saint-Thomas de Montmagny le 19 mars 1859. Il est le chef des ingénieurs de la compagnie du Pacifique Canadien, à Vancouver, Colombie Anglaise.

14° Charles-Léonce-Jean-Baptiste Marmette né à Saint-Thomas de Montmagny le 1er septembre 1860. Décédé au même endroit le 3 octobre 1861, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

15° Joseph-Octave-Léon Marmette né à Saint-Thomas de Montmagny le 6 mars 1862. Il est pharmacien à Central Falls, Rhode-Island, Etats-Unis.

V. CATHERINE-ADELINE (ADÈLE) TACHÉ

Née à Saint-Thomas de Montmagny le 17 juin 1826.

Elle demeure à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à Québec.

Nous lisons dans l'*Evénement* du 26 juin 1902 :

"Mlle Taché, fille de feu sir Etienne-P. Taché, avait tenu, malgré son grand âge, à se rendre, hier soir, à la superbe réception de l'université Laval, et elle rappelait avec émotion que cinquante ans auparavant, à la même date, elle était au même endroit, accompagnant son père, sir Etienne, lors de la fondation de l'Université. Mlle Taché était au bras de l'honorable juge Choquette, son parent, et Monseigneur Laflamme leur a fait les honneurs de la maison. Que de souvenirs la présence de Mlle Taché rappelait à tous, inutile de le dire."

VI. CHARLES-JOSEPH-OCTAVE TACHÉ

Né à Saint-Thomas de Montmagny le 4 juin 1828.

Décédé au même endroit le 13 juillet 1828, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

VII. EMILIE-HELENE-HENRIETTE TACHÉ

Née à Saint-Thomas de Montmagny le 4 mai 1829.

Hon. Michel-Joseph-Charles Coursol

Mariée, à Montréal, le 16 janvier 1849, à Michel-Joseph-Charles Coursol, avocat et coroner du district de Montréal.

"M. Coursol, fils de Michel Coursol, officier de la Compagnie de la Baie d'Hudson, fut, par sa mère, le petit-fils de Joseph Quesnel, le populaire chansonnier canadien. Né à Amherstburg, province d'Ontario, le 3 octobre 1819, il prit son éducation au collège de Montréal et fut admis au barreau de la province de Québec le 24 février 1841. Par un second mariage de sa mère, il devint le beau-fils de Mtre Côme-Séraphin Cherrier, C. R., sous la direction de qui il avait fait son droit.

"A partir du 27 juin 1848, lorsqu'il fut nommé coroner-conjoint pour le district de Montréal, jusqu'au 17 septembre 1878, où il se fit élire pour représenter la populeuse division de Montréal-Est, au parlement fédéral, M. Coursol remplit diverses charges importantes : citons, entre autres, celles de surintendant et inspecteur de la police de Montréal, 1856 ; de juge des sessions de la Paix, à Montréal, 1870. Il fut prié d'agir comme commissaire en diverses causes, aux dates respectives de 1850 et 1869. C'est en 1873 qu'il reçut sa commission de conseiller de la Reine (C. R.). Membre distingué de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, il se vit élevé par elle aux honneurs de la présidence. Il fonda lui-même le si beau et si populaire régiment des Chasseurs Canadiens, à la tête duquel il marchait vaillamment à la frontière pour repousser l'invasion fénienne, en 1866. Quand vint 1871, il fut élu maire de Montreal et réélu par acclamation en 1872. Cette même année, pendant son temps d'office, il fut créé chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, distinction d'autant plus flatteuse qu'elle est plus rarement accordée à nos compatriotes.

" Après avoir, en 1873, décliné l'honneur d'une nouvelle réélection à la mairie, il résigna ses fonctions de juge pour se porter candidat dans Montréal-Est, sur les sollicitations pressantes de la masse des électeurs de ce collège électoral, le plus grand de la Confédération. Et, de fait, le 17 septembre 1878, il obtint le mandat par l'écrasante majorité de 2,000 voix. De nouveau, en 1882 et en 1887, ses constituants l'acclamèrent leur représentant à l'unanimité. En Chambre, comme partout ailleurs, sa conduite révèle toujours le même caractère loyal, le même esprit indépendant et droit.

" Le 15 août 1886, à sa résidence d'été de Saint-Thomas de Montmagny, madame Coursol rendait à Dieu son âme si chrétienne. Elle fut inhumée le 20, dans le caveau de la famille Coursol au cimetière de la Côte des Neiges, Montréal.

" L'amer chagrin dont cette douloureuse séparation avait jeté le germe dans le cœur de son époux ne contribua pas peu à abréger ses jours ; il expirait à son tour, le 4 août 1888, dans cette même résidence de Saint-Thomas de Montmagny, à deux années d'intervalle. Il fut inhumé dans le caveau de sa famille, au cimetière de la Côte des Neiges, Montréal.

"La mort de M. Coursol, comme toute sa vie, du reste, fut celle d'un vrai croyant. Il vit s'approcher sa dernière heure avec cette aimable tranquillité d'âme du fidèle serviteur qui n'a pas à porter au tribunal de Dieu un seul reproche de sa conscience. Puisse-t-il y avoir trouvé miséricorde !

"Parmi les nombreuses qualités qui enrichissaient son grand coeur, M. Coursol en possédait quelques-unes qui brillèrent toujours d'un éclat plus vif et l'honorèrent plus ouvertement.

"Il est inutile de parler de sa bravoure, elle était

Robert Kane

devenue proverbiale. L'on raconte encore, avec plaisir, ses actes de courage, lorsqu'en un jour mémorable de 1849, sous le gouvernement de sir L-H. Lafontaine, on le vit, au beau milieu d'une échafourée, fendre à cheval, la foule ameutée, saisir, un dans chaque main, deux des principaux meneurs et s'imposer au respect de cette populace en fureur en traînant lui-même, hors de la bagarre, ces deux fieffées canailles.

"C'est encore lui qui disait à ses amis, lorsqu'il ramena dans leurs foyers ses braves Chasseurs Canadiens, après la courte campagne de 1866 : "Mes Chasseurs et moi nous ne sommes pas contents de notre expédition : nous pensions avoir affaire, un contre dix, à d'enragés fanatiques auxquels nous réservions une raclée d'importance, et nous n'avons rencontré qu'une poignée de lâches indisciplinés qui se sont sauvés comme des moutons à notre aspect."

"Comme c'est ordinairement le cas, l'honorable M. Coursol avait le défaut de cette qualité, il était extrêmement prompt ; il n'était pas homme, comme on dit, à laisser longtemps marcher sur ses pieds. Les députés se rappellent encore une provocation à la fois digne et résolue qu'il fit à un de ses collègues des Communes, en pleine séance, parce que ce député, un Anglais, s'était permis d'objecter un "ce n'est pas le cas", à l'une de ses remarques. "A la porte même de cette enceinte, dit M. Coursol, l'honorable député ne me répéterait pas ces mots-là ; je l'y attends." Là-dessus, il sortit; l'autre ne bougea pas et l'incident fut clos. Autant il était prompt à s'emporter autant il était vif à revenir à de meilleurs sentiments.

"Patriote à premier titre, il ne souffrait rien contre sa nationalité. On n'a pas oublié dans certains cercles, à Montréal, l'altercation qu'il eut avec un cito-

yen d'une autre origine sur ce brûlant sujet-là : c'était après l'affaire Riel. On craignit même pour une rencontre sur le champ ; heureusement, les choses n'en vinrent pas à ce point.

"Généreux, il le fut à un degré éminent : sans compter plusieurs particuliers, diverses institutions de Montréal, avant que la mauvaise fortune n'eût jeté le désarroi dans ces affaires, apprirent à bénir son nom et ses largesses.

"La probité et l'honnêteté n'étaient pas les moindres de ses vertus. Une fois, ayant reçu à son bureau la visite d'une jeune veuve de bonne famille, mais pauvre, et, voyant qu'elle devrait le rencontrer encore pour ses affaires, il lui paya lui-même une voiture et lui donna rendez-vous à sa résidence privée : "Vous viendrez chez moi, lui dit ce respectable avocat, vous ne savez pas tout ce qu'on peut dire en vous voyant, vous, jeune et jolie, monter à plusieurs reprises jusqu'à mon bureau."

"Bel exemple de probité !

"Généralement sérieux l'honorable M. Coursol avait ses heures de franche expansion ; il aimait à rire parfois. Les mots d'esprit, les petits tours montés, c'était son fort. il y eut une fois, sur une importante question de subsides, scission absolue entre les deux groupes, francais et anglais, des députés fédéraux : les Canadiens-français de la province de Québec, conservateurs et libéraux, étaient rentrés sous la tente, n'assistant plus aux séances de la chambre et siégeant à part, dans une salle de comité. Naturellement, la situation était des plus tendue et ces différents messieurs ne se voyaient pas d'un très bon oeil. Un jour que ce petit schisme durait encore, l'honorable député de Montréal-Est fait, tout à coup, irruption dans la

Rodrick-Auguste-Coursol Kane

UNIV. OF MIN

salle où délibéraient les récalcitrants, dans la plus profonde préoccupation : "Mes amis, clame-t-il d'un ton sérieux, ces gens-là nous en veulent ; je viens d'en rencontrer trois, et sapristi si vous les aviez entendus! ..Hein, que disaient-ils, s'écrie à son tour un des délibérants ?....Ah ! juste ciel !....Mais qu'est-ce donc qu'ils disaient, allons ?....Oh ! Dieu de Dieu....Encore que disaient-ils donc? et l'interrogateur s'emporte; voyons, juge,—il aimait toujours qu'on lui rappelât son ancien titre—allez-vous parler, enfin ? Eh ! bien ....ils ne disaient rien du tout !....On juge du dépit dont l'autre se trouva pris et de ses récriminations. Mais le but était atteint, et les rieurs ne furent pas de son côté. L'honorable député a ri bien longtemps de cette aventure avec ses amis. " (1)

M. et madame Coursol avaient eu quatre enfants:

1° Marie-Henriette Coursol née à Montréal le 7 mai 1850. Mariée, à Montréal, le 23 janvier 1869, à Robert Kane, capitaine au 16ème régiment. Il est mort à Southsea, Angleterre, le 29 avril 1900, et a été inhumé dans le cimetière de Staunton. Enfants:

A. Marie-Eva-Henriette Kane née à Montréal le 10 juin 1870.

B. Robert-Joseph-Willis Kane né à Montréal le 9 août 1871. Décédé au même endroit le 4 janvier 1877, il fut inhumé dans le cimetière de la Côte des Neiges.

C. Marie-Alice-Claire Kane née à Montréal le 10 novembre 1872.

D. Rodrick-Auguste-Coursol Kane né à Montréal le 1er septembre 1875.

2. Charles-Joseph-Taché Coursol né à Montréal le 8 septembre 1851. Décédé à la Côte Saint-Antoine,

---

(1) Jules Saint-Elme (J.-M.-Amédée Denault), *Le Monde Illustré*, 14 septembre 1889.

près Montréal, le 2 août 1853, il fut inhumé dans le caveau de la famille Coursol au cimetière de la Côte des Neiges.

3. Marie-Alexandrine-Heva Coursol née à Montréal le 21 février 1854. Mariée, à Montréal, le 6 avril 1875, à Damase Sincennes. Décédée à Montréal le 27 août 1877, elle fut inhumée au cimetière de la Côte des Neiges. "Madame Sincennes était une de ces personnes qui sont l'amabilité même et chez lesquelles les vertus chrétiennes rehaussent les qualités de l'esprit. Elle est morte à la fleur de l'âge, à 23 ans, lorsque tout lui souriait dans la vie et lui promettait le bonheur aussi complet qu'on peut l'espérer sur la terre."(1) Pas d'enfants. M. Sincennes s'est remarié, à Montréal, le 3 juin 1885, à Louise-Amélie, fille de Jean-Philippe Juchereau Duchesnay et de Margaret Wilson.

4. Charles-Joseph-Quesnel Coursol né à Montréal le 17 août 1857. Il fit, pendant plusieurs années, partie de la milice active du Canada. Le major Coursol mourut à Montréal le 8 février 1897, et fut inhumé dans le caveau de sa famille au cimetière de la Côte des Neiges. Il avait épousé, à Québec, le 18 octobre 1882, Georgina-Elizabeth-Francis, fille de Walter-Pearse Serocold et de Amélie Duval. Madame Coursol réside maintenant à Ottawa. Enfants :

A. Héva-Marie-Amélie Coursol née à Saint-Jean d'Iberville le 5 décembre 1885.

B. Charles-Walter Coursol né à Saint-Jean d'Iberville le 5 juin 1887.

C. Marie-Hélène Coursol née à Saint-Jean d'Iberville le 12 juillet 1889.

---

(1) La *Minerve*, 28 août 1877.

Charles-Joseph Coursol

VIII. Louise-Eléonore Taché

Née à Saint-Thomas de Montmagny le 30 mai 1830.

Décédée à Saint-Thomas de Montmagny le 12 octobre 1831, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

IX. Marie-Louise-Eulalie Taché

Née à Saint-Thomas de Montmagny, le 11 avril 1832.

Décédée à Saint-Thomas de Montmagny le 23 janvier 1857, elle fut inhumée dans l'église paroissiale.

X. Eugène-Gaspard-Etienne Taché

Né à Saint-Thomas de Montmagny le 6 juillet 1835.

Décédé à Saint-Thomas de Montmagny le 30 mai 1836, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

XI. Eugène-Etienne Taché

Né à Saint-Thomas de Montmagny le 25 octobre 1836.

Il a fait ses études au séminaire de Québec et au Upper Canada College, de Toronto.

M. Taché est ingénieur civil et arpenteur pour les provinces de Québec et d'Ontario.

En 1862, il reçut le brevet de capitaine dans les *Chasseurs Canadiens*, de Québec. Il fit aussi partie, quelques années plus tard, du *Civil Service Rifle Corps*, à Ottawa.

Le 20 septembre 1869, M. Taché était nommé sous-ministre du département des Terres de la Cou-

ronne de la province de Québec. Ce département connu aujourd'hui sous le nom de département des terres, forêts et pêcheries a pris une importance énorme depuis quelques années.

Comme arpenteur, M. Taché a une grande expérience. Il fut un de ceux qui travaillèrent à la localisation du canal d'Ottawa. Ses cartes de la province de Québec sont citées partout comme des modèles d'exactitude et de clarté.

Nous devons aux plans de M. Taché le palais législatif, le manège militaire et le palais de justice de Québec. La façade de ce dernier édifice, au dire d'architectes étrangers très distingués, ne serait pas désavouée par les grands architectes dont s'énorgueillit la vieille Europe (1).

Le roi Edouard VII a reconnu le mérite de M. Taché, en le créant, en 1903, compagnon de l'Ordre du Service Impérial (Imperial Service Order).

" M. Taché, il faut le dire, est un modeste, un modeste sincère. Dans l'administration provinciale, après tant d'années de bons et loyaux services rendus à l'Etat, il est le seul à ne pas croire à tous ses mérites. Lorsqu'on le loue, il prend d'instinct l'attitude d'un jeune employé à qui on annonce un avancement qu'il n'a pas sollicité : il est surpris et confus. C'est un travailleur consciencieux et assidu, appliqué à remplir tous ses devoirs, les moindres comme les plus importants. Même au début de sa carrière, on ne l'a jamais vu hors de son bureau, dans les heures occupées, guère, dans les heures inoccupées. Dans les rues de Québec, ici animées comme les rues d'une grande ville,

(1) M. Taché est l'auteur de la belle et patriotique devise: "Je me souviens" qui accompagne les armoiries de la province de Québec.

Eugène Etienne Taché

là silencieuses comme les rues d'une ville de province française, on le rencontre pressé toujours de se rendre à son bureau. Heureusement que, par une grâce particulière, la Providence lui a toujours donné des chefs laborieux comme lui, jadis M. Flynn, aujourd'hui M. Parent (1)."

M. Taché épousa, à Québec, le 18 juillet 1859, Olympe-Eléonore, fille de feu Louis-Albert Bender et de feue Thérèse Perrault.

Elle décéda à Québec le 13 mai 1878, et fut inhumée dans l'église de Saint-Thomas de Montmagny.

Elle avait eu deux enfants :

1. Anonyme né et décédé à Québec le 23 mai 1861. Inhumé au cimetière Belmont.

2. Joséphine- Eugénie- Espérance Taché née à Ottawa le 12 février 1866. Décédée au même endroit le 16 avril 1866, elle fut inhumée au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

En secondes noces, à Québec, le 22 octobre 1879, M. Taché a épousé, Maria-Clara, fille de l'honorable Edouard-Louis-Antoine-Charles Juchereau Duchesnay et de Elizabeth Levallée.

Enfants nés de ce mariage :

3. Marie-Antoinette-Claire-Eléonore Taché née à Québec le 1er août 1880. Décédée au même endroit le 19 mars 1882, elle fut inhumée dans le cimetière de Saint-Thomas de Montmagny.

4. eMarie-Eugène-Alexandre - Juchereau Taché né à Québec le 17 février 1882. Décédé au même endroit le 17 mars 1892, il fut inhumé dans le cimetière de Sainte-Catherine de Fossembault.

(1) Le *Canada*, de Paris, juin 1903. Article de M. Hector Fabre. On trouvera une biographie de M. Taché dans le *Canadian Biographical Dictionary* publié en 1881.

5. Marie-Louise Taché née à Québec le 12 decembre 1883.

6. Jean-Antoine-Alphonse de Rodriguez Taché né à Québec le 21 février 1886. Décédé au même endroit le 25 mars 1901, il fut inhumé dans le cimetière de Sainte-Catherine de Fossembault.

7. Marguerite-Marie-Elizabeth Taché née à Québec le 21 février 1886.

8. Marie-Joseph-Paschal Taché né à Québec le 7 avril 1887. Décédé au même endroit le 1er mars 1892, il fut inhumé dans le cimetière de Sainte-Catherine de Fossembault.

9. Roland-Etienne-Adolphe Taché né à Québec le 10 mars 1889. Décédé à Sainte-Catherine de Fossembault le 10 juillet 1889, il fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

10. Anne-Marie-Claire Taché née à Québec le 9 août 1890. Décédée au même endroit le 17 décembre 1900, elle fut inhumée dans le cimetière de Sainte-Catherine de Fossembault.

11. Marie-Clara-Hélène Taché née à Québec le 30 août 1892.

12. Anonyme née et décédée à Québec le 10 mai 1894, et inhumée dans le cimetière Belmont.

XII. Joséphine-Philomène Taché

Née à Saint-Thomas de Montmagny le 25 juin 1838.

Décédée à Saint-Thomas de Montmagny le 26 juin 1840, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

XIII. Marie-Anne-Alexandrine Taché

Née à Saint-Thomas de Montmagny le 14 avril 1840.

François-Narcisse-Odilon Gauthier

Décédée à Saint-Thomas de Montmagny le 8 octobre 1840, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

XIV. Marie-Joséphine-Laure Taché

Née à Saint-Thomas de Montmagny le 17 juin 1841.

Mariée, à Saint-Thomas de Montmagny, le 6 juin 1865, à François-Narcisse-Odilon Gauthier, notaire, fils de l'honorable juge Gauthier et de Sophie Laparre.

M. Gauthier demeure à Nicolet depuis le 14 août 1902.

Enfants :

1. Marie-Joseph-Etienne-Narcisse-Odilon Gauthier né à Saint-Thomas de Montmagny le 4 janvier 1867. Décédé au même endroit le 19 mai 1867, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

2. Marie-Joséphine-Laure-Eulalie-Sophie Gauthier née à Saint-Thomas de Montmagny le 1er mars 1868. Décédée au même endroit le 4 mars 1872, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

3. Marie-Joseph-Narcisse-Eugène Gauthier né à Saint-Thomas de Montmagny le 27 février 1870. Décédé au même endroit le 7 février 1872, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

4. Marie-Joseph-Félix-Albert Gauthier né à Saint-Thomas de Montmagny le 11 août 1871. Il est gérant de la banque Nationale à Nicolet. Il a épousé, à Québec, le 21 février 1898, Marie-Louise, fille de Augustin Laperrière, assistant-bibliothécaire de la Bibliothèque du Parlement, à Ottawa, et de Christine Paris. Pas d'enfants.

5. Marie-Joséphine-Yvonne Gauthier née à Saint-Thomas de Montmagny le 19 mars 1873. Décé-

dée au même endroit le 31 mars 1873, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

6. Marie-Joseph-Narcisse-Eugène Gauthier né à Saint-Thomas de Montmagny le 1er juillet 1875. Il est aux Etats-Unis.

7. Marie-Joseph-Charles-Paschal Gauthier né à Saint-Thomas de Montmagny le 17 mai 1882. Décédé au même endroit le 18 décembre 1894, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

XV. Louis-Jules-Emile Taché

Né à Saint-Thomas de Montmagny le 30 mai 1844.

Il fit ses études classiques, partie au séminaire de Québec, partie au collège des Jésuites, à Montréal.

En 1868, il entrait au département des Terres de la Couronne de la province de Québec. Il y resta jusqu'à sa mort.

M. Taché décéda à Québec le 19 mars 1897, et fut inhumé au cimetière de Saint-Thomas de Montmagny.

" Laborieux jusque dans ses loisirs, M. Taché étudia la peinture sans le secours des maîtres. Le talent dont il fit preuve et l'éclatant succès qu'il remporta dans sa carrière, font présumer la perfection à laquelle il eut atteint, si, partageant la bonne fortune de confrères plus heureux que lui, il eût fait son tour d'Europe, travaillé sous le regard des maîtres italiens ou français. Un petit incident de sa vie d'atelier mettra bien en relief la vérité de cette assertion. Plusieurs connaissent l'œuvre remarquable du peintre Dumont : *Les Mousquetaires*, autrefois propriété de M. Dubail, consul de France à Québec et dont Monseigneur C.-O. Gagnon est actuellement l'heureux

Marie-Joseph-Félix Albert Gauthier

possesseur. L'honorable M. Angers ayant exprimé le désir d'en avoir une belle copie, chargea M. Jules Taché de l'exécuter. Celui-ci se mit à l'œuvre. Son travail achevé, il invita le lieutenant-gouverneur à venir lui-même choisir ses copies qu'il avait exposées en regard des originaux. L'honorable M. Angers se trompa ! ce qui fit le plus grand honneur au talent de M. Taché !

" Entre autres excellentes copies d'œuvres de maîtres, on signale encore de lui une *Scène arabe*, de Lévy, une *Scène norvégienne*, de Bourgeois, les *Mousquetaires*, de Dumont, le *Danube*, etc.

" A l'exposition provinciale de Québec de 1887, deux de ses peintures remportèrent le premier prix : *Le Goûter* et *Les Carafes*. L'œuvre complète de M. Jules Taché se compose d'au-delà de cinquante petits tableaux, natures mortes, paysages, marines et portraits. Les paysages appartiennent presque tous à Saint-Thomas de Montmagny, sa paroisse natale. L'un d'eux cependant rappelle un site du Cap Saint-Ignace: *Le Moulin des Bossé à l'anse à Gilles*.

" Quant aux *marines* elles sont, pour une bonne moitié, des réminiscences d'une course en yacht dans la Gaspésie. Les autres représentent des lacs et des rivières aimés de l'auteur, le *lac Bleu*, le *bras Saint-Nicolas*, la *rivière du Sud*, etc., etc. Je me suis laissé raconter qu'une scène d'hiver, *Le Hâvre de Québec*, qui se trouve aujourd'hui à Marseille et qu'un Français connaisseur lui avait acheté au prix coûtant d'un morceau d'art, était bien son œuvre capitale.

"M. Jules Taché était encore plus modeste qu'habile, et voilà comment il se fait que tant de gens ignorent son talent inné pour la peinture.

"L'on eût bien étonné cet homme de bien en lui

prophétisant, l'année dernière, que le jour où l'on chanterait dans l'église de Saint-Thomas de Montmagny le service anniversaire de son beau-frère, serait celui de ses funérailles. C'est pourtant ce qui est arrivé ce matin, et entre le *Requiem* du bout de l'an récité pour le repos de l'âme du regretté docteur Marmette, et la messe des morts célébrée sur son propre cercueil, il ne s'est pas écoulé une heure. Etonné, certes, il l'eut été, cet excellent chrétien, qui paraissait alors jouir d'une santé exhubérante, mais effrayé? Nullement. Il était de ces catholiques admirables qui fixent la mort et la regardent comme une lumière, qui voient en elle une aurore qui grandit et non plus des ténèbres qui s'amoncellent ; au lieu d'une tombe qui se ferme, un portique qui s'ouvre et Dieu qui apparait pour être à jamais contemplé.

"Un événement grave, qui fit époque dans la vie de cette âme d'élite, m'en explique la sérénité. C'était le 29 juillet 1865. Là-bas, à Saint-Thomas de Montmagny, sir Etienne-Paschal Taché agonisant, assis dans un fauteuil, regardait, de la fenêtre de sa princière demeure, se coucher le soleil. Près de lui, Jules Taché, le Benjamin de ses enfants—il avait alors vingt ans—se tenait silencieux, n'osant pas interroger la méditation suprême de son père, tout à l'extase de l'incomparable spectacle. Seulement, quand l'astre eut disparu derrière les Laurentides, devant la splendeur de ce ciel et la féérie de ce panorama tout ruisselant de rayons, sir Etienne s'écria d'une voix navrée :

"—Comme c'est beau ! Si le bon Dieu voulait, mon petit Jules, on vivrait bien encore".

"Puis, brusquement, avec cette fausse rudesse de la voix qu'affectent tous ceux-là qui se surprennent,

Louis-Jules-Emile Taché

devant témoins, à s'attendrir sur eux-mêmes, le premier ministre ajouta :

"—Non, mon petit Jules, pas de regrets à mon âge, disons lui plutôt tous les deux ensemble : "Que votre volonté soit faite."

"Le lendemain matin, à l'église, les cloches sonnaient le glas de sir Etienne.

"M. Jules Taché, qui m'a souvent raconté ce solennel épisode en était encore, à trente ans de distance, remué jusqu'aux larmes. Pour lui la pensée de la mort, toujours présente, s'identifiait avec le souvenir de cette apothéose de lumière et loin de s'émousser avec l'âge cette radieuse impression s'accentuait en lui de plus en plus.

" Car il était fervent chrétien, dévot même au strict sens de ce mot-là. Congréganiste, tertiaire, il appartenait je crois à toutes les confréries de la ville et participait à toutes les bonnes œuvres. Ce qui ne l'empêchait pas d'être homme du monde et de commerce absolument aimable. Il se rappelait sans doute ce que François de Sales disait : un saint triste est un triste saint, et savait le dommage que causent à la religion même les bigots et les grincheux. Aussi quel charmant caractère que ce Jules Taché et comme il faisait bon s'appuyer sur une amitié aussi sûre. Ses confrères de bureau au Département des Terres de la Couronne en savent quelque chose je crois. Et quel boute-en-train en vacances ! Malgré les soucis et la fatigue inévitable de l'âge mûr, son coeur et son visage avaient conservé l'inestimable jeunesse de leur vingt-cinq ans. C'était avec une joie presque qu'il me racontait un jour : " Si vous saviez comme mes garçons me font plaisir quand ils disent à leurs camarades que je suis leur meilleur ami !"

" Le meilleur ami, il le fut de plusieurs ce sympathique Jules Taché. Ils étaient nombreux et difficiles à compter dans cet imposant cortège qui descendait hier la rue Saint-Louis à la suite de son cercueil. Et ce matin combien sont-ils encore à Montmagny les autres intimes avec qui les absents de Québec partagent leur deuil et leurs prières ?

" Il est parti hélas! oui, bien parti cette fois pour Saint-Thomas de Montmagny; il va, au milieu de ses chers morts, endormi comme eux dans le Seigneur, reposer dans le cimetière de sa paroisse natale, *beatam resurrectionem expectans.* "Il ne viendra plus vers nous, mais un jour nous irons vers lui,"comme il nous fut promis au Livre des Rois.

" Et que nous importe qu'il soit allé si loin ! Eût-il été plus près de nous à Belmont qu'à Saint-Thomas de Montmagny ? Fénelon consolait les pires douleurs lorsqu'il disait avec une suavité supérieure encore à son merveilleux langage: "Ceux-là que nous avons aimés et que nous avons perdus ne sont plus là où ils étaient, mais partout et toujours où nous sommes."(1)

M. Taché avait épousé, à Saint-Jean-Baptiste de Québec, le 2 septembre 1867, Marie-Anne-Jeanne, fille de Prosper Bender, avocat, député-greffier de la Couronne et de la Paix, et de Mary-Ann-Jane McMillan.

Enfants :

1. Etienne-Jean-Paschal Taché né à Québec le 3 juillet 1868. Employé civil. Il a épousé, à Sherbrooke, le 6 avril 1896, Laura-Rebecca, fille de feu Ferdinand Fraser et de Caroline Saint-Germain. Enfants :

---

(1) Ernest Myrand, *Courrier du Canada*, 23 mars 1897.

Prosper-Jules-Gaspard Taché

Antoine - Etienne - Eugène - Maurice Taché né à Québec le 29 août 1900.

2. Prosper-Jules-Gaspard Taché né à Québec le 18 septembre 1869. Banquier à Québec. Il a épousé, à Québec, le 12 août 1901, Marguerite-Eléonore, fille de Joseph Burke et de Mary Wilson. Enfants :

A. Marie-Mathilde-Gabrielle Taché née à Québec le 10 juin 1902.

B. Jules-Edouard-Alexandre-Joliet Taché né à Québec le 23 août 1903.

3. Jules-Louis-Alexandre-Michel Taché né à Québec le 29 septembre 1871. Dessinateur géographe au département des Terres, Mines, Forêts et Pêcheries de la province de Québec. Il a épousé, à Québec, le 18 octobre 1897, Rosalie-Virginie, fille de P.-B. Casgrain, avocat, ancien député de l'Islet, et de Mathilde Perreault. Enfants :

A. Jules-Guy-Casgrain Taché né à Québec le 30 août 1898.

B. Marie-Mathilde-Rita Taché née à Québec le 15 décembre 1899.

C. Marie-Rosalie-Esther-Jeanne Taché née à Québec le 5 mai 1902.

D. Clara-Marielle-Marguerite Taché née à Québec le 5 avril 1904.

4. Marie-Anne-Eulalie-Sophie Taché née à Québec le 31 mars 1878.

5. Marie - Gabrielle - Sophie - Laure Taché née à Québec le 28 janvier 1883. Décédée à Saint-Thomas de Montmagny le 1er août 1883, elle fut inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

VIII

MARIE-CLAIRE TACHÉ

Née à Saint-Thomas de Montmagny le 3 juillet 1797.

Mariée, à Saint-Louis de Kamouraska, le 11 juillet 1825, à Thomas Ansbrow, originaire de Galway, Irlande, maître d'école à Kamouraska.

M. Ansbrow enseigna à Kamouraska, puis à Saint-Roch des Aulnaies, à Chambly, et enfin à la Pointe aux Trembles de Montréal.

Il mourut en ce dernier endroit le 18 mars 1846, à l'âge de 46 ans, et fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

Madame Ansbrow mourut à Ottawa, chez son gendre, M. Ennis, le 20 avril 1880, et fut inhumée dans le cimetière de la paroisse de Saint-Joseph d'Ottawa.

Ils avaient eu quatre enfants :

I. Marie-Geneviève-Emilie Ansbrow

Née à Saint-Louis de Kamouraska le 3 octobre 1826.

Mariée, à Ottawa, le 27 novembre 1866, au docteur Joseph Marmette, de Montmagny, veuf de Claire-Geneviève-Elizabeth Taché. (1)

Pas d'enfants.

II. Thomas-Michel-Charles Ansbrow

Né à Saint-Roch des Aulnaies le 16 juin 1828.

Décédé à Saint-Joseph de Chambly le 25 octobre 1842, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

(1) Voir p. 50.

Jules-Louis-Alexandre-Michel Taché

III. Marie-Charlotte-Elizabeth Ansbrow

Née à Saint-Roch des Aulnaies le 17 mars 1831.

Elle entra chez les Sœurs de la Charité, à Québec.

Décédée novice à Québec le 23 décembre 1851, elle fut inhumée dans la chapelle de la Sainte Vierge de l'église du faubourg Saint-Jean.

" Cette fervente religieuse, qui avait renoncé aux avantages du monde pour se vouer au service des pauvres, succomba, après dix jours de maladie, à une attaque de fièvre typhoïde." (1).

IV. Marie-Julie-Henriette Ansbrow

Née à Saint-Joseph de Chambly le 23 octobre 1835.

Mariée, à Ottawa, le 10 janvier 1859, à Francis-Hubert Ennis.

M. Ennis succomba à une attaque d'apoplexie à Ottawa dans la nuit du 13 janvier 1885.

Il était à sa mort secrétaire du département des travaux publics.

"M. Ennis habitait Ottawa depuis 1800, et son caractère affable, son esprit de justice, la droiture de son coeur lui avaient valu une haute considération de la part de ses chefs et de tous ceux qui le connaissaient." (2)

Madame Ennis demeure aujourd'hui à Jersey City.

Enfants :

1. Marie-Claire-Elizabeth Ennis née à Saint-Pas-

---

(1) *Minerve*, 30 décembre 1851.

(2) Le *Canada*, 14 janvier 1885.

chal le 19 janvier 1860. Mariée, à la Pointe Gatineau, le 29 septembre 1887, à Albert Bender, protonotaire de Montmagny, veuf de Marie-Sophie-Mathilde Taché. (1) Pas d'enfants. Madame Bender réside à l'île du Calumet, Pontiac.

2. Thomas Ennis né à Saint-Paschal le 7 septembre 1861. Après avoir fait ses études classiques au collège de Sainte-Anne de la Pocatière et ses études médicales à l'université McGill, à Montréal, il se fit recevoir médecin. En 1889, il allait s'établir à la Grande-Rivière, comté de Gaspé. Il ne tarda pas à se créer une bonne clientèle dans cette paroisse et les paroisses voisines Cave Cove, Pabos et New-Port. Aux élections générales de 1896 pour le parlement fédéral il fut candidat conservateur dans le comté de Gaspé. Il fut battu par M. Rodolphe Lemieux. M. Ennis mourut d'une maladie de cœur, à la suite d'une attaque de paralysie, à la Grande-Rivière le 15 novembre 1899, et fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse. "Le docteur Ennis ne tenait pas de livres et les malades le payaient quand ils le voulaient. Pour lui, l'argent n'avait pas d'attrait, et il s'occupait de sa profession plutôt par devoir que par nécessité."(2) M. Ennis ne s'était pas marié.

3. Marie-Jeanne-Caroline Ennis née à Saint-Paschal le 8 septembre 1863. Décédée à Québec le 14 janvier 1864, elle fut inhumée dans le cimetière Belmont.

4. Marie-Jeanne-Emilie Ennis née à Québec le 30 juillet 1865. Elle fit profession au monastère du Précieux Sang, à Ottawa, le 15 septembre 1892, sous les noms de Marie-Thérèse du Calvaire.

---

(1) Voir p. 43.

(2) *Courrier du Canada*, 15 novembre 1899.

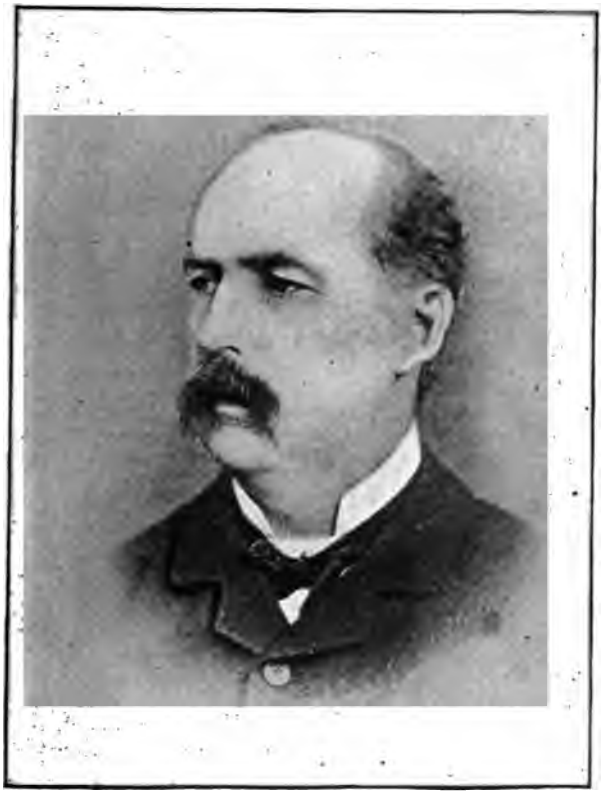

Francis-Hubert Ennis

5. Marie-Eulalie-Eléonore Ennis née à Ottawa le 1er août 1867. Mariée, à l'église Sainte-Rose de Lima, à Roseville, Newark, New-Jersey, E.-U., le 4 janvier 1897, à James-Woodward Burke, de Jersey City. Enfants :

A. Francis-Edward-Henry-Joseph-Luke Burke né à Roseville, Newark, le 14 juin 1898.

B. Edward-Emile-Ennis Burke né à Jersey City le 17 novembre 1900.

6. Francis-Joseph-Alexandre Ennis né à Ottawa le 10 juin 1869. Décédé au même endroit le 2 décembre 1871, il fut inhumé dans le cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

7. Edward-Gerald-Ansbrow Ennis né à Ottawa le 15 janvier 1871. Non marié.

8. Marie-Emilie-Octavie Ennis née à Ottawa le 7 septembre 1872.

9. Marie-Blanche-Elizabeth Ennis née à Ottawa le 9 octobre 1874.

IX

MADELEINE-EMMÉLIE TACHÉ

Née à Saint-Thomas de Montmagny le 12 juillet 1799.

Mariée, à Saint-Louis de Kamouraska, le 17 septembre 1822, à Edouard Chamberland, marchand, de la Rivière-du-Loup (en bas).

Elle décéda à la Rivière-du-Loup (en bas) le 24 janvier 1826, et fut inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

Nous lisons dans la *Gazette de Québec*, publiée par autorité, du 9 février 1826 :

" Par la mort de cette aimable dame, ses enfants ont à déplorer la perte d'une mère affectionnée. Ses

amis et ses connaissances déploreront longtemps l'absence d'un si aimable caractère, d'une personne si remarquable par ses qualités domestiques et son esprit délicat."

M. Chamberland se remaria avec Radegonde Ouellet, veuve de M. Bonenfant.

Il mourut à la Rivière-du-Loup (en bas) le 3 février 1831, et fut inhumé dans le cimetière paroissial.

De son premier mariage il avait eu deux enfants :

I. JEAN-CHARLES-LUC-ÉDOUARD CHAMBERLAND

Né à la Rivière du Loup (en bas) le 21 octobre 1823.

Il s'enrôla dans l'armée américaine pendant la guerre de Sécession. Grièvement blessé au cours d'une bataille il fut transporté dans un hôpital où il mourut bientôt.

Il s'était marié mais il n'eut pas d'enfant.

II. GENEVIÈVE-JOSEPHTE-LUCE CHAMBERLAND

Née à la Rivière-du-Loup (en bas) le 21 juillet 1825.

Mariée, à l'Islet, le 1er juin 1846, à François-Clovis Caron, caltivateur.

M. Caron fut maire de l'Islet pendant plusieurs années. Il fut aussi juge de paix et commissaire des petites causes.

Il est décédé au Cap Saint-Ignace le 1er mars 1895, et a été inhumé dans le cimetière de l'Islet.

Aucun enfant n'était né de leur mariage.

Madme Caron réside avec une de ses nièces, madamè Liguori Saint-Pierre, à Woonsoket, Rhode-Island, É.-U.

Thomas Ennis

X

VICTOIRE-SOPHIE TACHÉ

Née à Saint-Thomas de Montmagny le 24 avril 1801.

Décédée à Saint-Thomas de Montmagny le 15 juin de la même année, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

Première génération : Jean-Paschal Taché
Deuxième génération : Charles Taché
Troisième génération : Charles Taché

CHARLES TACHE

Né à Saint-Thomas de Montmagny le 20 juin 1784.

Il s'engagea dans le commerce à Saint-Joseph de Deschambault, comté de Portneuf.

Ayant éprouvé des malheurs et des pertes considérables, il abandonna son commerce et s'en vint, dans l'automne de 1811, demeurer à Saint-Louis de Kamouraska.

Il se décida à étudier le notariat, et passa brevet avec son frère Jean-Baptiste en qualité de clerc-notaire (1).

Le 18 juin 1812, la guerre était déclarée entre les Etats-Unis et l'Angleterre. M. Taché fit toute la campagne d'abord comme capitaine au quatrième bataillon de milice d'élite et incorporée puis, à partir du 11 avril 1814, comme capitaine dans le corps des Voltigeurs Canadiens.

Le 24 décembre 1814, la paix ayant été conclue entre l'Angleterre et les Etats-Unis, M. Taché quitta le service, et retourna à Saint-Louis de Kamouraska.

---

(1) Dans l'acte de sépulture de madame Taché, Mgr Laflèche, trompé sans doute par M. l'abbé Daniel (*Histoire des grandes familles françaises du Canada*, p. 240), qualifie M. Taché de docteur en médecine. M. Taché n'a pas été médecin ni notaire.

Sa campagne lui avait enlevé son inclination pour la vie trop tranquille du notaire. Il se remit dans le commerce, et forma avec son frère Jean-Baptiste une société commerciale qui dura jusqu'à sa mort.

Le 27 août 1823, par commission signée par lord Dalhousie, M. Taché était nommé commissaire pour la confection et la réparation de certaines parties du chemin de Témiscouata qui mène au Nouveau-Brunswick.

Le 10 juillet 1824, sir Francis Burton choisissait M. Taché comme officier-rapporteur aux élections qui devaient avoir lieu dans le comté de Cornwallis pour élire deux députés à la Chambre d'Assemblée.

M. Taché décéda à Saint-Louis de Kamouraska le 16 janvier 1826, et fut inhumé dans l'église paroissiale.

Il avait épousé, à Boucherville, le 2 février 1820, Louise-Henriette, fille de Joseph-Ignace Boucher de la Broquerie et de Charlotte Boucher de Niverville de Montizambert.

Madame Taché décéda à Boucherville le 23 juillet 1871, et fut inhumée sous les voûtes de l'église paroissiale le surlendemain.

"De madame Taché, comme de la mère de Mgr Parisis, on a pu affirmer qu'elle avait le sang qui engendre les successeurs des apôtres." Comme de l'humble mère du cardinal-évêque de Poitiers, l'illustre Louis-Edouard Pie, on a pu dire d'elle encore, que "la qualité qui devait être le trait caractéristique de toute son existence, c'est-à-dire la disposition, le désir, le besoin de se dévouer pour les autres, sans aucun retour sur soi-même, éclata de bonne heure en elle, et dans de telles proportions qu'elle était vraiment au service de tous."

"La vertu native de madame Taché, perfectionnée dans le malheur, s'éleva à une hauteur où ne monte pas ordinairement celle des femmes du monde. Portant encore sur son front la double auréole de la jeunesse et de la beauté, douée d'autant d'esprit que de générosité, de noblesse et de gaîté de coeur, madame Taché eut pu voir de nouveau le monde lui sourir, l'admirer, lui apporter ses amitiés et ses joies. Elle en fit volontiers le sacrifice, de même qu'elle s'était résignée à celui que Dieu venait d'exiger d'elle, en lui enlevant son époux.

" Le jour où son frère se (1) vouait à son bonheur et à celui de ses enfants, elle, en secret, promettait à Dieu de rester à jamais dans son veuvage, de porter toute sa vie des vêtements de deuil, de s'abstenir de toutes soirées et amusements mondains.

"Comme son frère, elle vivait modestement, retirée, connaissant surtout la route de l'église et celle des pauvres logis, où elle apportait l'aumône et les consolations ; elle passait ses loisirs à cultiver des fleurs, ou dans de doux entretiens avec ses deux enfants. (2)

" Après les soins donnés à sa famille et pendant ses longues soirées solitaires, quand ses fils étaient au collège, elle aimait aussi à consacrer des heures à l'étude. Elle n'était pas seulement douée des talents

(1) "Après la mort de son mari madame Taché quitta Kamouraska pour revenir chez son père à Boucherville, avec ses orphelins. Au moment où il les vit arriver, M. Joseph-Antonin de la Broquerie, frère de madame Taché, ému de pitié, se sentit inspiré à faire en leur faveur un acte d'héroïque vertu. Il promit dès lors à Dieu de dévouer toute sa vie au bonheur de sa soeur et à l'éducation de ses neveux. Admirable générosité, continuée avec une constance plus admirable encore !"

(2) L'aîné de ses fils, Joseph-Charles, fut élevé à Kamouraska, par sa grand' mère Taché.

d'agrément ; elle avait une intelligence supérieure ; c'était, au sens éminent du mot, une femme savante. Elle s'était livrée depuis ses années de couvent, à des études constantes d'histoire, de philosophie, de littérature, de botanique et même d'astronomie ; "elle y avait acquis, nous avouait un jour Mgr Taché, une science qui m'étonnait."

" Humble néanmoins, elle le fut toute sa vie. L'acquisition d'une nouvelle connaissance lui était une nouvelle occasion de louer Dieu. Oh ! que ne nous est-il donné de réunir toute l'admirable correspondance entre elle et ses fils : sincère épanchement d'un noble coeur, où l'on verrait briller sous l'élégant abandon de style d'une Sévigné, les pieux sentiments d'une Blanche de Castille " (1).

Charles Taché et Louise-Henriette Boucher de la Broquerie eurent cinq enfants :

I

JOSEPH-CHARLES TACHÉ

Le continuateur de la lignée.

II

ANTOINE-LOUIS-JEAN-ETIENNE TACHÉ

Né à Saint-Louis de Kamouraska le 25 avril 1822.

Il fit son cours d'études au collège de Saint-Hyacinthe.

Il étudia ensuite le notariat sous le notaire Louis Lacoste, à Boucherville.

---

(1) R. P. Lalande, *Une vieille seigneurie, Boucherville*, p. 328.

Antoine-Louis-Jean-Etienne Taché

Il fut admis à la pratique du notariat à Montréal le 28 mars 1845.

Il s'établit d'abord à Beloeil où il fut maître de poste en même temps qu'il exerçait sa profession.

En 1848, il transporta son étude à Saint-Hyacinthe. Il se fit bientôt une jolie clientèle.

En 1854, M. Taché était choisi comme secrétaire du conseil de comté de Saint-Hyacinthe. Il garda cette position pendant dix ans.

Le 26 avril 1858, il était nommé percepteur du revenu pour le district de Saint-Hyacinthe.

A la mort de M. Ovide Désilets, M. Taché fut appelé à le remplacer comme shérif du district de Saint-Hyacinthe. Sa commission est en date du 8 octobre 1864.

M. Taché fut honoré, pendant toute sa carrière, de la confiance de ses concitoyens. Il fut conseiller de ville, lieutenant et adjudant dans la milice sédentaire, député-greffier de la Cour de Circuit, commissaire d'écoles, juge de paix, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe, président de la Société d'agriculture du comté de Saint-Hyacinthe, président de la Société de Tempérance. Il fut aussi le fondateur et le président de la Société de colonisation des Cantons de l'Est. On le pria plusieurs fois de se laisser porter candidat à la Chambre des Communes. On lui offrit également un siège au Conseil législatif de Québec. Mais la politique n'avait aucun charme pour lui.

M. Taché mourut à Saint-Hyacinthe le 1er avril 1881, et fut inhumé au cimetière paroissial de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur.

L'honorable M. Boucher de la Bruère, qui avait été pendant un grand nombre d'années l'ami intime de

M. Taché, écrivait dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe* le lendemain de son trépas :

"La mort vient de frapper un homme de bien, et la ville de Saint-Hyacinthe déplore aujourd'hui la perte d'un de ses citoyens les plus marquants et les plus respectés. Hier, 1er avril, à 3.30 heures du matin, M. Louis Taché, notaire et shérif du district de Saint-Hyacinthe, rendait son âme à Dieu, entouré des membres de sa famille en pleurs et emportant avec lui dans la tombe les regrets sincères de ses nombreux amis. Fervent chrétien et catholique plein de foi, il vit arriver sa dernière heure avec calme et confiance en la bonté de Dieu, et trouva dans les secours de la religion la force dont il avait besoin pour franchir le seuil de l'éternité.

"Frappé de paralysie il y a deux ans, il pressentait depuis cette époque que sa santé chancelante ne pourrait pas supporter longtemps le poids de la vie, il se prépara à la mort avec un courage et une résignation qu'il puisait dans la force de ses sentiments religieux.

"Lorsqu'il y a dix-huit jours, il se sentit atteint de nouveau par la maladie, il était prêt à mourir et son sacrifice était déjà fait.

"Doué de talents remarquables, le défunt exerça la profession de notaire avec beaucoup de distinction. Ses connaissances légales et son jugement sûr faisaient rechercher ses conseils, et sa droiture d'esprit unie à une grande bienveillance sut prévenir bien des procès et régler paisiblement bien des difficultés. Comme notaire il exerça une heureuse influence dans le district de Saint-Hyacinthe et ses confrères savaient reconnaître en lui de précieuses qualités.

"M. Taché occupa successivement les importantes fonctions de percepteur du revenu de l'intérieur

et de shérif, et remplit les charges qui lui furent confiées avec une parfaite honnêteté et beaucoup d'intelligence.

"A plusieurs reprises, il refusa la candidature que lui offrirent les conservateurs du comté de Saint-Hyacinthe.

"Les pauvres perdent en M. Taché un protecteur qui ne leur refusa jamais l'aumône du chrétien ; comme membre de la Société de Saint-Vincent de Paul, il put exercer son zèle avec beaucoup d'efficacité et, dans l'autre vie, Dieu saura lui tenir compte des abondantes charités qu'il a faites.

"Parfaitement connu de tous, il sera vivement regretté, et sa mort cause un vide au milieu de ses amis qui se rappelleront la droiture et la fermeté de ses principes, son amour du bien et sa conduite exemplaire." (1)

M. Taché avait épousé, à Saint-Ignace du Côteau du Lac, le 17 janvier 1855, Marie-Charlotte-Odile, fille de Godfroi Beaudet, marchand, et de Marie-Zoé Lemaire-Saint-Germain, et veuve de Robert Cartier, M.-D.

Madame Taché est décédée à Saint-Hyacinthe le 3 octobre 1899, et a été inhumée au cimetière paroissial de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur.

"Depuis quelques années, madame Taché ne surmontait qu'à force d'énergie et de résignation absolument chrétienne un état habituel de souffrances, quand tout à coup sa maladie fut aggravée par une chute et la conduisit en peu de jours au tombeau. Sa très grande distinction et ses qualités du coeur et de l'esprit lui avaient attiré le respect et l'affection de tous

---

(1) *Courrier de Saint-Hyacinthe*, 2 avril 1881.

ceux qui l'ont connue,—spécialement à Saint-Hyacinthe et dans les nombreuses ramifications qui la liaient aux grandes familles du pays ; et le précieux souvenir de sa vie exemplaire, est un bel héritage laissé aux siens.'' (1)

De leur mariage naquirent sept enfants :

I. MARIE-HENRIETTE-BLANCHE-ODILE TACHÉ

Née à Saint-Hyacinthe le 8 janvier 1857.

Décédée au même endroit le 26 juin 1857, elle fut inhumée dans la cathédrale de Saint-Hyacinthe.

II. CH.-GOD.-PIERRE-JOSEPH DE LA BROQUERIE TACHÉ

Né à Saint-Hyacinthe le 22 mars 1858.

Il a reçu son instruction au séminaire de Saint-Hyacinthe.

Il fit sa cléricature sous son père et sous le notaire Charlebois, à Québec. Il agit en même temps comme secrétaire privé de l'honorable M. Chapleau, premier ministre de la province de Québec.

Admis à la pratique du notariat aux examens de mai 1881, il s'établit dans sa ville natale à l'automne de la même année.

En octobre 1887, l'honorable M. Angers, nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec, offrit à M. Taché les fonctions de secrétaire privé. Celui-ci accepta et remplit cette charge jusqu'à l'expiration du terme d'office de M. Angers, en 1892.

M. Taché revint à Saint-Hyacinthe pour s'occuper de sa profession et d'industrie.

Par ordre en conseil du 17 septembre 1892, M. Taché était nommé membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.

(1) *Courrier de Saint-Hyacinthe*, 5 octobre 1899.

Charles-Godefroi-Pierre-Joseph de la Broquerie Taché

M. Taché avait été le premier secrétaire de la Société d'industrie laitière de la province de Québec fondée à Saint-Hyacinthe en 1882. On sait l'élan considérable que cette société a donné à l'industrie laitière dans notre Province. M. Taché a été l'artisan des succès remportés par elle. Aussi, en 1892, lorsqu'il abandonna sa charge de secrétaire, après onze années de bons et utiles services, les directeurs de la Société d'industrie laitière se firent les interprètes de tous ceux qui ont à coeur l'avancement agricole de notre Province, en offrant à M. Taché, à Saint-Hyacinthe même, un banquet de 224 couverts. Tous les convives, évêques, ministres, hommes politiques, membres du clergé, etc., etc., rendirent à M. Taché, en cette occasion, un indéniable témoignage de reconnaissance. (1)

M. Taché a été capitaine au 84ème Bataillon d'infanterie de Saint-Hyacinthe.

Outre sa profession, M. Taché s'occupe aujourd'hui d'industrie et de journalisme. Il est, depuis novembre 1902, propriétaire du *Courrier de Saint-Hyacinthe*.

A l'élection du 16 février 1904, dans le comté de Saint-Hyacinthe, nécessitée par la nomination de l'honorable M. Bernier, libéral, comme membre de la commission des chemins de fer du Canada, M. Taché a été candidat conservateur protectionniste. Son adversaire, M. Blanchet, l'a emporté par 196 voix. L'honorable M. Bernier avait été élu, aux élections générales de 1900, par 1111 voix de majorité.

---

(1) Voyez la brochure *Banquet offert comme témoignage d'estime et de reconnaissance à M. J. de la Broquerie Taché, secrétaire-trésorier de la Société d'industrie laitière de 1882 à 1892, par les membres de la Société et ses amis*. — Montréal. Eusèbe Senécal & Fils, imprimeurs, 20, rue Saint-Vincent, 1894. 39 pp. in-4.

M. Taché a épousé, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, à Québec, le 26 mai 1885, Marie-Louise, fille de Alfred-Edouard Langevin et de Marie-Anne Lytle.

Enfants :

1. Anne-Marie-Alexandrine Henriette Taché née à Saint-Hyacinthe le 24 août 1886.

2. Louis-Alfred-Boucher de la Broquerie Taché né à Saint-Hyacinthe le 23 octobre 1887. Décédé au même endroit le 30 octobre 1887, il fut inhumé au cimetière paroissial de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur.

3. Marie-Elizabeth-Odile-Jeanne Taché née à Québec le 8 novembre 1888.

4. Pierre-Joseph-Boucher de la Broquerie Taché né à Québec le 14 décembre 1890.

5. Marie-Louise-Joséphine-Marguerite Taché née à Québec le 10 octobre 1892.

6. Marie-Robertine-Henriette Taché née à Saint-Hyacinthe le 27 novembre 1893.

7. Louise-Léa Taché née à Saint-Hyacinthe le 23 septembre 1895. Décédée au même endroit le 25 novembre 1895, elle fut inhumée au cimetière paroissial de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur.

8. Marie-Joséphine Taché née à Scott Junction le 21 août 1896. Décédée au même endroit le 1er octobre 1896, elle fut inhumée au cimetière paroissial de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur.

9. Louis-Joseph-Alexandre-Hyacinthe Taché né à Saint-Hyacinthe le 17 août 1899.

10. Joseph-Alfred-Etienne Taché né à Saint-Hyacinthe le 8 décembre 1900. Décédé au même endroit le 3 mai 1901, il fnt inhumé au cimetière paroissial de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur.

Louis-Joseph-Charles Hippolyte Taché

UNIV. OF MICH.

11. Bernard-Charles Taché né à Saint-Hyacinthe le 13 décembre 1902.

III. LOUIS-JOSEPH-CHARLES-HYPPOLYTE TACHÉ

Né à Saint-Hyacinthe le 30 août 1859.

Il a été admis au barreau le 12 juillet 1883.

M. Taché avait remplacé, en 1881, son frère aîné comme secrétaire de l'honorable M. Chapleau, premier ministre de la province de Québec. Lorsque ce dernier accepta le poste de secrétaire d'état dans le cabinet de sir John-A. Macdonald, M. Taché le suivit à Ottawa, où il remplit ses fonctions de secrétaire jusqu'en 1892.

Le 7 décembre 1892, M. Chapleau était nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et choisissait M. Taché comme son aide de camp honoraire à Montréal.

Aux élections provinciales de 1900, il fut le candidat du parti conservateur dans le comté de Témiscouata.

M. Taché a publié les *Nouvelles Soirées Canadiennes*, de 1882 à 1888, *Les Hommes du Jour*, de 1891 à 1892, et l'*Opinion Publique*, à Montréal, en 1892.

Nous lui devons, en outre, *La poésie franco-canadienne*, *Biographie de Faucher de Saint-Maurice*, *Legal and Parliamentary Hand Book*, *L'île d'Anticosti*, etc. etc.

En 1887, le gouvernement français décernait à M. Taché le titre d'officier d'Académie.

M. Taché a été le promoteur et il est aujourd'hui l'administrateur-délégué du Crédit Municipal Canadien, société franco-canadienne constituée à Québec en 1903, et organisée en France en 1904 à l'aide de capitaux français.

M. Taché a épousé, à Ottawa, le 11 janvier 1887,

Marie-Louise-Hémédine, fille de sir Henry-Elzéar Taschereau, aujourd'hui juge en chef de la Cour Suprême du Canada, et de Marie-Antoinette Harwood.

Enfants :

1. Anonyme née et décédée à Ottawa le 8 mai 1888. Inhumée dans le cimetière Notre-Dame.

2. Marie-Henriette-Alice Taché née à Ottawa le 16 mai 1889.

IV. Joseph-Antoine-Henri-Oscar Taché

Né à Saint-Hyacinthe le 22 avril 1861.

Cultivateur.

Il a épousé, à Saint-Janvier de Weedon, le 1er août 1894, Léa, fille de Siméon Fontaine et de Julie Gauthier.

Enfants :

1. Marie-Henriette-Blanche Taché née à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe le 26 mai 1895.

2. Joseph-Louis-Henri-Arthur Taché né à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe le 11 août 1896.

3. Joseph-Alfred-Oscar-Maurice Taché né à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe le 25 octobre 1897. Décédé au même endroit le 27 mai 1898, il fut inhumé au cimetière paroissial de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur.

4. Marie-Jeanne-Robertine-Alexandrine Taché née à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe le 1er mars 1899.

5. Marie-Juliette-Simonne Taché née à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe le 2 juin 1900.

6. Joseph-Charles-Roland Taché né à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe le 21 juin 1901.

7. Marie-Cécile-Rose-Aimée Taché née à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe le 7 janvier 1903.

Joseph-Antoine-Henri-Oscar Taché

V. Joseph-Alexandre Taché

Né à Saint-Hyacinthe le 19 mai 1862.

Décédé au même endroit le 28 avril 1863, il fut inhumé dans la cathédrale de Saint-Hyacinthe.

VI. Marie-Blanche-Henriette Taché

Née à Saint-Hyacinthe le 31 décembre 1863.

Mariée, à Saint-Hyacinthe, le 14 juin 1887, à Joseph-O'Callaghan Mignault, ingénieur civil et arpenteur.

Enfants :

1. Pierre-Louis-Alexandre-O'Callaghan Mignault né à Montréal le 6 avril 1888.

2. Marie-Catherine-Henriette-Antonine Mignault née à Montréal le 16 juin 1889. Décédée à Montréal le 29 avril 1890, elle fut inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

3. Marie-Eugénie-Blanche-Henriette Mignault née à la Baie Saint-Paul le 22 août 1890.

4. Joseph-Daniel-Charles de la Broquerie Mignault née à Montréal le 14 janvier 1893.

5. Marie-Jeanne-Béatrice Mignault née à Montréal le 10 février 1896. Décédée à Montréal le 12 février 1896, elle fut inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

6. Marie-Béatrice-Anne Mignault née à Montréal le 18 juillet 1897. Décédée à Montréal le 25 décembre 1897, elle fut inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

7. François-Xavier-Joseph-Alexandre Mignault né à Montréal le 3 août 1899.

8. Marie-Odile-Paule-Eliza Mignault née à Montréal le 21 mars 1901.

VII. Joseph-Jean-Paschal Taché

Né à Saint-Hyacinthe le 22 février 1866.

Après avoir reçu une éducation commerciale, il entra au service de la banque Jacques-Cartier, à Montréal.

En 1890, il passait à l'emploi de la *People's Bank of Halifax*. Il fut successivement gérant des succursales de cette banque à Edmundston, Nouveau-Brunswick, à Fraserville, à Lévis et à Québec.

En 1897, M. Taché résignait sa position pour ouvrir à Montréal un bureau de courtier, où il s'occupa de l'achat et de la vente des débentures municipales et de chemins de fer.

M. Taché est depuis 1902, le secrétaire et gérant de la *Provinciale*, compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, dont il est un des principaux fondateurs.

Il a épousé, à Montréal, le 7 juin 1893, Marie-Anne-Adine, fille de Martin Honan, avocat, et de Annabella Stein.

Enfant :

Marie-Blanche-Adine Taché née à la Rivière-du-Loup (en bas) le 5 avril 1894.

III

ALEXANDRE-ANTONIN TACHÉ

" Né à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup (en bas) le 23 juillet 1823.

" Il n'avait pas encore trois ans lorsqu'il perdit son père. Après la mort de son époux, madame Taché alla résider à Boucherville avec sa jeune famille, chez M. de la Broquerie, son père.

" Madame Taché était une mère admirable. Elle

Joseph-Jean Pascha! Taché

UNIV. OF MICH.

remarqua les bonnes dispositions de son fils Alexandre-Antonin et s'empressa de faire pénétrer dans son âme, avec les premières lueurs de la raison, les vertus et les nobles sentiments qui ornaient la sienne.

"A l'école comme au collège, Alexandre-Antonin Taché se fit remarquer par la douceur de son caractère, sa naïve et franche gaieté et la vivacité de son intelligence. Le collège de Saint-Hyacinthe eut l'honneur de former cet élève destiné à de si grandes choses.

" Son cours terminé, il prit l'habit ecclésiastique, passa quelques mois au grand séminaire de Montréal et au collège de Chambly, et retourna à Saint-Hyacinthe, où il enseigna les mathématiques.

" Mais sa vocation religieuse l'appelait ailleurs ; il fallait un autre champ, des horizons plus vastes à son zèle apostolique. La Providence avait mis dans son âme le sentiment des grands sacrifices, la soif du salut des âmes. C'est sous l'empire de cette vocation irrésistible qu'il entra au noviciat des RR. PP. Oblats à Longueuil. C'est là que la Providence l'attendait pour lui faire connaître sa vocation.

" C'était en 1845. Le Saint-Siège venait de détacher du diocèse de Québec le territoire de la baie d'Hudson et du Nord-Ouest, et de l'ériger en vicariat apostolique. Ce vicariat. devenu depuis le diocèse de Saint-Boniface, fut confié au zèle apostolique de Mgr Provencher, l'un des plus illustres et des plus dévoués missionnaires de la Rivière-Rouge.

" Ce saint évêque voulant assurer à son vicariat les services d'un ordre religieux, avait jeté les yeux sur les RR. PP. Oblats, établis au Canada depuis trois ans. Ceux-ci, ayant accepté l'offre libérale qu'on leur faisait d'aller pour convertir les sauvages, se consacrer à une vie de peines, de souffrances et de priva-

tions de toutes sortes, le frère Taché eut la pensée d'offrir ses services à Mgr Provencher.

"Cette pensée l'effraya d'abord, et il y avait de quoi. Il avait 21 ans. Il était à cet âge où les fibres qui attachent l'homme au sol natal, aux amis de son enfance, aux personnes qui l'ont aimé, sont si difficiles à briser. L'arbre dont le temps a desséché les racines, que la tempête a courbé vers la terre, est plus facile à déraciner que la jeune plante pleine de sève et de vigueur. Mgr Taché n'avait pas éprouvé encore ces désenchantements et ces misères de la vie qui aident le sacrifice. Il n'avait connu que les joies naïves de la famille, les soins et les sollicitudes d'une mère adorée ; il avait grandi au milieu des affections les plus douces et les plus délicates.

"Mais l'amour qu'il portait à sa mère fut le moyen dont la Providence se servit pour le décider à accomplir le grand projet qui fermentait dans son âme. Madame Taché était bien malade, il demanda à Dieu la guérison de sa mère en retour du sacrifice que le ciel exigeait de lui. Ce dévouement fut agréable à Dieu, car madame Taché recouvra la santé et vécut encore vingt ans.

"Le 24 juin 1845, tout était consommé : le frère Taché partait de Montréal avec le R. P. Aubert, pour sa pénible mais glorieuse mission. C'était le jour de la Saint-Jean-Baptiste, un mauvais jour pour se séparer de la patrie. Partout sur son passage, il vit des signes de joie, des drapeaux, des arcs de verdure, il entendit les chants joyeux de la patrie, ces airs nationaux que l'exilé canadien ne peut entendre sans pleurer. Qu'il dut souffrir !

"Il a écrit lui-même, dans une page sublime, les sentiments qu'il éprouva lorsqu'il quitta le sol canadien. Laissons-le parler :

Mgr Alexandre-Antonin Taché

"Nous arrivions à l'une des sources du Saint-Laurent ; nous allions laisser le grand fleuve sur les bords duquel la Providence a placé mon berceau, sur les eaux duquel j'eus la première pensée de me faire missionnaire de la Rivière-Rouge. Je bus de cette eau pour la dernière fois ; j'y mêlai quelques larmes et lui confiai quelques-unes de mes pensées les plus intimes, de mes sentiments les plus affectueux.

"Il me semblait que quelques gouttes de cette onde limpide, après avoir traversé la chaîne de nos grands lacs, iraient battre la plage près de laquelle une mère bien-aimée priait pour son fils, pour qu'il fût un bon Oblat, un saint missionnaire.

"Je savais que, toute préoccupée du bonheur de ce fils, elle écoutait le moindre murmure du nord-ouest, jusqu'au moindre murmure de la vague, comme pour y découvrir l'écho de sa voix demandant une prière, promettant un souvenir. J'exprime ce sentiment parce que, depuis vingt ans, le souvenir de l'émotion qu'il m'a causée me permet de mieux apprécier le généreux dévouement de ceux qui consacrent ici leur vie au salut de leurs semblables.

" La hauteur des terres était comme le seuil de la porte qui nous laissait pénétrer dans notre nouveau séjour ; c'était comme la barrière qui allait se fermer derrière nous. Quand le coeur est en proie à une vive émotion, il a besoin d'un aliment plus fort.

"Pour calmer le mien, je lui dis de considérer tout ce qu'il y a d'inculte et de sauvage dans la nature du sol qu'il foulait aux pieds. Je lui dis surtout de se rappeler tout ce qu'il y a de misères à soulager dans un grand nombre des habitants de ce sol. Je compris alors toute la grandeur du sacrifice imposé au missionnaire ; j'en calculai ou du moins j'en acceptai

toutes les conséquences. Je fis à ma patrie un adieu que je croyais éternel, et je vouai à mon pays adoptif un amour et un attachement auxquels je ne voulais et ne veux donner d'autre terme que celui de ma vie. Dieu accepta, j'espère, le sacrifice qu'il m'inspira, la prière que je lui adressai."

"Mgr Taché arriva à Saint-Boniface, le 25 août, après soizante et deux jours d'un voyage pénible. Dans ce temps-là, le canot d'écorce était le seul moyen de transport de Montréal à la Rivière-Rouge ; les portages étaient longs ; il fallait faire souvent plusieurs milles à pied, à travers des bois, des marais et des rochers. Le voyage fut rude pour le jeune missionnaire si peu habitué à de pareilles fatigues.

"Le premier dimanche après son arrivée à Saint-Boniface, le frère Taché fut ordonné diacre, et, le 12 octobre de la même année, il était fait prêtre par Mgr Provencher, et Oblat par le R. P. Aubert.

" C'était la première fois que des voeux étaient prononcés sur les bords de la Rivière-Rouge, et, chose digne de remarque, le jeune Oblat qui les faisait était le descendant de celui qui le premier arbora le drapeau de la France dans ces régions lointaines, savoir : l'illustre Varennes de la Vérandrye, parent par sa mère des de la Broquerie.

" Au mois de juillet de l'année suivante, le P. Taché commença sérieusement cette vie de voyages fatigants, d'aventures émouvantes et de dévouements sublimes que les *Annales de la propagation de la foi* offrent à notre admiration. Il partait pour l'Ile-à-la Crosse, où le P. Thibault avait fondé une mission l'année précédente. Il avait pour compagnon cet illustre apôtre de la Rivière-Rouge qui porta plus tard le nom de Mgr Laflèche. Nos deux héroïques mis-

sionnaires prirent deux mois pour faire les trois cents lieues qui séparaient l'Ile-à-la-Crosse de Saint-Boniface.

" Le P. Taché n'avait encore voyagé qu'en été, il avait beaucoup marché, sillonné bien des lacs et des rivières en canot d'écorce, mais il n'avait pas encore éprouvé les douceurs d'un voyage en hiver à travers ces régions glaciales où le froid descend si facilement à 25 ou 30 degrés au-dessous de zéro. Il connut ces douceurs, car de l'Ile-à-la-Crosse il reçut ordre de se rendre au lac Vert pour baptiser un vieux chef sauvage qui avait toujours refusé de se faire chrétien, mais que la grâce avait touché à la fin, et de là il partit pour le lac Caribou, à une centaine de lieues au nord-est de l'Ile-à-la-Crosse.

" Il faudrait un volume pour dire tout ce que Mgr Taché a fait dans le Nord-Ouest, pour célébrer ses actes de vertu et de dévouement. Il n'y a pas un arbre, en quelque sorte, pas une rivière qui ne chante les grandes actions de l'apôtre de la Rivière-Rouge. Comment rendre justice à une vie dont chaque instant a été marqué par un sacrifice ? On transmet à la postérité le nom du soldat qui, dans l'enivrement de la bataille, s'est exposé à la mort pour sauver son général, que dire alors de celui qui, pour sauver des âmes, s'expose tous les jours pendant vingt ans au même danger, sans aucun espoir de récompense humaine ? D'ailleurs, il est quelque chose qui l'emporte, à notre point de vue, sur ces actions brillantes accomplies dans un moment d'enthousiasme, sous l'empire d'une grande surexcitation ; c'est une vie entière consacrée à s'humilier, à endurer toute espèce de souffrances physiques et morales, c'est le sacrifice obscur et continuel, sans trève ni repos, l'immolation de soi-même passée à l'état d'habitude.

"Les vertus et les bonnes oeuvres de Mgr Taché l'avaient rendu aussi populaire sur les bords de la Rivière-Rouge que sur les rives du Saint-Laurent, et ses supérieurs n'avaient pas tardé à admirer son zèle et ses talents. Aussi, lorsque Mgr Laflèche refusa, en 1850, à cause de ses infirmités, la place de coadjuteur auprès de Mgr Provencher, le vénérable évêque de Saint - Boniface s'adressa au P. Taché. Celui-ci n'avait que vingt-six ans, il ne put croire d'abord qu'on l'appelait sérieusement à l'épiscopat, mais il comprit, en arrivant à la Rivière-Rouge, que la chose était sérieuse. Une lettre du fondateur de l'ordre des Oblats, Mgr de Mazenod, lui commandait de se rendre à Marseille.

"Il s'y rendit aussitôt, se jeta aux genoux de son supérieur et le supplia de le soustraire au fardeau qui le menaçait.

"Laissons Mgr Taché raconter l'entretien intéressant qu'il eut à ce sujet avec Mgr de Mazenod :

"—Tu seras évêque, lui dit Mgr de Mazenod.

"—Mais, monseigneur, mon âge, mes défauts, telle et telle raison....

"—Le Souverain Pontife t'a nommé, et quand le Pape parle, c'est Dieu qui parle.

"—Monseigneur, je veux rester Oblat.

"—Certes, c'est bien ainsi que je l'entends.

"—Mais la dignité épiscopale semble incompatible avec la vie religieuse !

"—Comment ! la plénitude du sacerdoce exclurait la perfection à laquelle doit tendre un religieux !

"Puis, se dressant avec la noble fierté et la religieuse grandeur qui le caractérisaient, il ajouta:

"—Personne n'est plus évêque que moi et personne n'est plus Oblat non plus. Est-ce que je

ne connais pas l'esprit que j'ai voulu inspirer à ma congrégation ? Tu seras évêque, je le veux ; ne m'oblige pas d'en écrire au Pape, et tu n'en seras que plus Oblat pour tout cela, puisque, dès aujourd'hui, je te nomme supérieur régulier de tous ceux des nôtres qui sont dans les missions de la Rivière-Rouge."

"Le P. Taché eut beau plaider, il lui fallut obéir. Le 23 novembre 1851, il recevait, dans la cathédrale de Viviers, la consécration épiscopale, des mains de Mgr de Mazenod.

"Après son sacre, Mgr Taché alla à Rome, où il trouva, auprès du Souverain Pontife et sur les tombeaux des martyrs, la force dont il avait besoin pour accomplir ses glorieuses mais pénibles destinées. Il partit de Rome, dans le mois de février, pour le siège lointain de son épiscopat, et s'arrêta quelque temps au Canada, où les plus vives sympathies lui furent prodiguées. On ne pouvait se lasser de voir et d'entendre le jeune et populaire évêque de la Rivière-Rouge ; on le contemplait avec un sentiment d'admiration et d'orgueil national ; ou aurait voulu le garder parmi nous, et il lui fallut faire un effort encore pour s'arracher aux affections les plus sincères, aux séductions les plus puissantes.

"Il partit au mois de mai, passa quelques jours à Saint-Boniface, auprès de Mgr Provencher, et arriva à l'Ile-à-la-Crosse, le siège de sa mission, le 10 septembre. La joie fut grande parmi les sauvages, lorsqu'ils virent revenir évêque leur bien-aimé P. Taché. Mgr Taché se remit à l'oeuvre en arrivant et s'occupa immédiatement d'agrandir le royaume de Jésus-Christ en jetant partout les fondements de nouvelles missions. Son élévation à la dignité épiscopale loin d'adoucir son sort ne fit qu'augmenter son zèle et redoubler ses

fatigues. Il se multiplia pour être partout à la fois, pour porter aux extrémités du Nord-Ouest le flambeau de la foi.

"A son appel, d'héroïques missionnaires et de saintes religieuses sont allés partager ses travaux et l'aider à accomplir sa glorieuse mission. On a vu, sous le souffle de son dévouement, surgir des écoles, des collèges et des couvents, dans ces forêts séculaires livrées jusqu'alors à la barbarie, et presque partout, à l'heure qu'il est, le clocher d'une chapelle catholique fait voir que le nom de Dieu est honoré dans ces lointaines régions.

"Citons quelques-unes de ses principales fondations : l'orphelinat et l'hôpital de Saint-Boniface, les couvents de Saint-Norbert, de Saint-Vital, l'Académie Sainte-Marie et l'Institut des Frères, à Winnipeg, les couvents de Saint-Albert, de l'Ile-à-la-Crosse et du lac LaBiche. Le collège et le couvent ou pensionnat de Saint-Boniface, fondés par son illustre prédécesseur Mgr Provencher, ont toujours été l'objet de sa protection et de sa sollicitude. Il a tout fait pour assurer l'avenir de ces deux institutions et les mettre en état d'accomplir leur bienfaisante mission. Il a compris que dans un pays si jeune, ce qu'il fallait aux enfants d'une population de défricheurs, c'était une instruction pratique. On ne peut trop louer les efforts qu'il a faits pour donner à l'enseignement cette direction salutaire. Sacrifier l'agréable à l'utile, l'idéal au réel: tel a été son principe,sa devise.

"L'oeuvre de Mgr Taché, à la Rivière-Rouge, n'est pas seulement religieuse, elle est de plus éminemment nationale. Fidèle aux traditions de ses ancêtres, il a toujours mené de front le triomphe de l'Evangile et la gloire de sa patrie. Créer dans le Nord-

Ouest un peuple français et catholique, faire de ce peuple l'avant-garde de la nationalité canadienne-française dans l'Amérique du Nord, était le but de ses nobles efforts, l'objet de ses pensées.

"Il s'est attaché au sort de ce pauvre petit peuple de la Rivière-Rouge, il s'est appliqué à élever son intelligence, à ennoblir ses sentiments par le culte de la religion et de la patrie.

" On peut se faire une idée des angoisses qui saisirent Mgr Taché, lorsqu'il vit l'orage à la veille de fondre sur la colonie du Manitoba et de détruire, peut-être, le fruit de vingt années de travaux et de sacrifices. Il voulut conjurer cet orage et vint au Canada pour exposer aux autorités les griefs des Métis, et engager notre gouvernement à ne pas les exaspérer en changeant, sans les consulter, leur état politique. Malheureusement on sut fort peu apprécier les motifs patriotiques qui l'avaient amené au milieu de nous, on ne tint pas compte de ses sages conseils.

" Mgr Taché, se voyant repoussé, partit, l'esprit inquiet, pour le Concile œcuménique qui était à la veille de s'ouvrir à Rome, et l'honorable M. McDougall se mit en route pour la Rivière-Rouge.

" On sait ce qui arriva. Les Métis indignés ne voulurent pas se laisser imposer un gouvernement dont ils redoutaient les projets, et la crise qu'avait prévue Mgr Taché éclata. Les ministres canadiens comprirent, mais trop tard, qu'il aurait été plus sage d'écouter les conseils de Mgr Taché. Effrayés de l'attitude énergique des Métis, ils s'adressèrent à Sa Grandeur et lui demandèrent de venir à leur secours.

" Mgr Taché, oubliant les justes susceptibilités qu'il aurait pu faire valoir, quitta le concile et se rendit à la Rivière-Rouge. Les Métis, toujours dociles à

la voix de leur évêque bien-aimé, se soumirent à toutes les idées de conciliation qu'il leur suggéra. Mgr Taché joua un rôle important dans les négociations qui eurent lieu entre les Métis et le gouvernement canadien. Ses conseils contribuèrent puissamment à inspirer aux habitants ds la Rivière-Rouge une confiance entière dans les promesses d'amnistie qui leur furent faites par les ministres canadiens.

" Inutile de dire combien Mgr Taché a été sensible à la violation des promesses dont il s'était jusqu'à un certain point porté garant, combien il a ressenti douloureusement les justes mécontentements des habitants de la Rivière-Rouge. Mgr Taché s'est trouvé dans une des situations les plus difficiles qu'on puisse imaginer. Obligé de concilier ses sympathies pour une population dont il était le protecteur avec les exigences politiques et ses devoirs envers le gouvernement, il n'a pu satisfaire tout le monde. Mais s'il a péché, c'est pour avoir montré trop de modération et de confiance dans un temps où les droits et les intérêts des Métis auraient exigé plus de défiance. Le désir d'éviter des troubles qui menaçaient d'éclater à tous moments eut naturellement un grand effet sur sa conduite. Sans ses conseils les Métis n'auraient pas probablement déposé les armes avant d'être amnistiés." (1).

En 1872, le Saint-Siège, se rendant aux voeux du quatrième concile provincial de Québec, avait érigé le diocèse de Saint-Boniface en province ecclésiastique, et Mgr Taché en avait été préconisé archevêque. Le pallium lui fut remis le 22 septembre de la même année.

---

(1) L.-O. David, *Monseigneur Alexandre-Antonin Taché, archevêque de Saint-Boniface*, pp. 7 et seq.

Mgr Taché décéda à Saint-Boniface le 22 juin 1894.

Le *Manitoba* du 28 juin 1894 nous donne de précieux renseignements sur les derniers moments de Mgr Taché :

"La semaine du 10 juin au 17 fut une semaine de souffrances très intenses pour notre bien-aimé archevêque et père. Il avoua qu'il avait passé trois nuits la tête appuyée sur une table sans pouvoir dormir un seul instant. Depuis longtemps les médecins et les prêtres de son entourage le suppliaient de consentir à subir l'opération de l'extraction de la pierre. Une parole de son savant frère, le docteur Joseph-Charles Taché, lui avait toujours fait redouter cette opération. Enfin, vaincu par la douleur, et prévoyant qu'il ne s'agissait guère que de quelques semaines ou de tout au plus quelques mois de vie à prolonger, il consentit à subir l'opération de la lithotritie. Avant de se mettre à la disposition de l'éminent chirurgien le docteur Ferguson aidé du docteur Lambert, son médecin ordinaire, et du docteur Dame, qu'il avait demandé expressément, il s'agenouilla et récita le *Veni Sancte* et l'*Ave Maria* avec ses prêtres, les RR. PP. Langevin et Poitras, et M. Messier, curé de la cathédrale. Il se coucha bravement sur la table d'opération, et les médecins remarquèrent que le coeur battait fort régulièrement, tant était grande la puissance de la volonté sur l'organisme du vénérable patient. La chloroformisation fut facile, le malade s'endormit bientôt d'un sommeil fort paisible. L'opération dura trois heures. On retira près de deux onces de pierre broyée.

"Quand il se réveilla, il dit qu'il souffrait moins qu'auparavant. L'espoir était au coeur de tous. Il

reprit même sa jovialité ordinaire. Entendant tomber un objet sur la plancher : " Sont-ce mes pierres qui tombent? "demanda-t-il. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, ce furent des prêtres oblats et séculiers qui se constituèrent ses garde-malades.

"La nuit qui suivit l'opération fut bonne ; mais le lendemain, mardi, 19, il y eut fièvre et le cher malade se sentit plus faible. Le docteur Ferguson était inquiet. Vers 5½ heures, il dit à M. Messier, curé de la cathédrale : "Donnez-lui tout ce que vous avez à lui donner."

"Il voulait parler des sacrements. Nous ne pouvons nous empêcher d'admirer cette conduite si consciencieuse chez un médecin protestant. Il est juste d'ajouter à sa louange qu'il eut pour notre vénérable seigneur et père les attentions délicates et affectueuses d'un fils.

"Il appartenait à Mgr Grandin, son collègue dans l'épiscopat, son frère d'armes et son frère en religion, de prévenir le bien-aimé malade de sa fin prochaine. La nouvelle fut reçue avec calme. Mgr Taché reçut l'Extrême-Onction en pleine connaissance, ce n'est que vers la fin qu'il parut s'assoupir. On lui présenta tout d'abord sa croix d'Oblat qu'il baisa avec amour, puis sa croix épiscopale en lui disant : "Monseigneur, il faut mourir en évêque." Il la porta à ses lèvres avec empressement.

"La nuit du 19 au 20 fut meilleure. "Vous avez de grandes espérances?" demanda-t-on au médecin. "Non, dit-il, pas de grandes, mais de meilleures espérances."

"Le mercredi, 20, à 7 heures du soir, Mgr Grandin, accompagné d'un grand nombre de prêtres et de religieuses accourus pour célébrer l'anniversaire semi-

séculaire de l'arrivée des RR. SS. Grises de Montréal à Saint-Boniface, administra le Saint-Viatique au vieil archevêque revêtu de l'étole. Il reçut d'abord l'absolution et fit un grand signe de croix ; puis, promenant un regard calme et inquisiteur autour de lui, comme pour reconnaître chacun des prêtres, chacune des religieuses présentes, il dit à haute voix : "Je demande pardon à tous ceux qui sont ici présents, et en leur personne, au clergé et aux fidèles de mon diocèse des scandales que j'ai pu leur donner et de la peine que je leur aurais causée, et je me recommande aux prières de tous." Il y eut alors bien des larmes versées, lui seul était calme et ne pleurait pas. Après lui avoir donné la sainte communion pour la dernière fois, Mgr Grandin lui adressa quelques paroles d'encouragement et d'espoir, tout en l'engageant à faire son sacrifice. La nuit fut assez bonne. Mgr Taché se sentait mieux : "Vous me voyez dans une singulière position, dit-il, mais dans huit jours, je serai beaucoup mieux." Hélas ! un jour et demi plus tard, il n'était plus.

" Il était grandement préoccupé des préparatifs de la fête des bonnes Sœurs Grises. Quelques jours auparavant, les Sœurs lui ayant dit que le fait de le voir si souffrant leur ôtait tout courage et tout enthousiasme.

" Je vous commande, dit-il, d'avoir de l'enthousiasme. Le soir du jour où il reçut le Saint Viatique, il demanda à deux de ses prêtres s'ils allaient assister à la séance préliminaire. "Vous ne manquerez pas, dit-il, de me dire si tout s'est bien passé." Lorsqu'on lui annonça que le sermon était supprimé et que les fêtes étaient remises à plus tard, il parut très affligé. Cependant il se consola par l'espoir de leur donner ensuite plus d'éclat.

" La journée du 21, jeudi, fut tellement bonne que chacun se flattait de l'espoir de voir bientôt le saint évêque reparaître au milieu d'eux plein de vie. Le docteur Ferguson annonça même son dessein de qnitter la ville pour retourner à Chicago. Il retardait ce voyage depuis 6 jours à cause de Mgr Taché.

" Tout alla bien jusqu'à minuit. Il y eut alors un changement qui prit la tournure d'une faiblesse inquiétante.

" Quelqu'un téléphona à Sainte-Marie de Winnipeg au R. P. Langevin, pour lui dire que Mgr Taché faiblissait.

" Il accourut en toute hâte. Il était alors 4.30 heures. On manda aussitôt le R. P. Allard qui exhorta le cher malade à faire son sacrifice. "Dieu, dit-il, est le maître de la vie et de la mort, il faut nous soumettre à sa sainte volonté s'il veut nous appeler à Lui. Monseigneur, renouvelez vos sentiments de contrition pour toutes vos fautes, je m'en vais vous donner la sainte absolution." Mgr Taché fit alors le signe de la croix et parut absorbé dans une prière fervente, il baisa à plusieurs reprises sa croix d'oblat et il fit le signe de la croix avec de l'eau bénite. C'est alors qu'il dit : "Si c'est la volonté de Dieu, je veux bien mourir. Adieu! Adieu! Au revoir, au ciel." Le R. P. Allard, vicaire-général, commença alors la récitation des prières des agonisants, le bien-aimé mourant répondait à chaque invocation et il se frappa la poitrine à *propitius esto* et à *Agnus Dei.*

"Lorsqu'il en vint aux mots *proficiscere anima christiana*, "Partez âme chrétienne," il jeta un regard très vif sur son vicaire-général, comme pour lui dire, " je comprends, je suis prêt."

"A 5¾ heures, Mgr Grandin arrive et il dit en

sanglotant: "Monseigneur, recueillez-vous, je m'en vais vous donner l'absolution." Le cher malade fit un signe de tête et un grand signe de croix. Puis quelqu'un lui demanda de bénir le clergé, les fidèles, les Sœurs Grises, les Sœurs de Jésus-Marie, et sa famille, particulièrement mademoiselle Adèle Taché ; chaque fois Mgr Taché fit un effort pour bénir.

" Sa respiration devenait de plus en plus pénible. Cependant on pensa qu'il durerait encore une heure ou deux, et Mgr Grandin, le R. P. Allard et M. Cloutier allèrent dire leur messe. "Pourquoi partez-vous, dit-il." "Nous allons dire la messe pour vous, Monseigneur," lui dirent-ils. Il parut content. Le R. P. Langevin, M. Messier, le plus dévoué de ses garde-malades, et le Frère Boisramée demeurèrent près de lui. Lorsqu'on lui suggéra les actes de foi, d'espérance et de charité, les saints noms de Jésus, Marie, Joseph, il comprit parfaitement et fit des efforts pour tout répéter. On entendait un faible son. Il baisa encore sa croix d'oblat, puis il fit quelques efforts comme pour expectorer, ses traits se contractèrent légèrement, après deux ou trois mouvements suivis de quelques spasmes ses yeux se fixèrent immobiles. Mgr Alexandre-Antonin Taché, archevêque de Saint-Boniface, oblat de Marie Immaculée, venait d'expirer. Il était 6 heures et 10 minutes du matin, vendredi, 22 juin 1894."

Les funérailles de Mgr Taché eurent lieu le 27 juin avec une solennité extraordinaire et au milieu d'un immense concours de peuple.

La veille des obsèques, à 7 heures du soir, le corps fut transporté dans la cathédrale de Saint-Boniface. Le clergé récita les vêpres, Mgr Grandin chanta le *libéra*, puis Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, fit en

anglais l'oraison funèbre du défunt. Il fit voir en Mgr Taché un grand chrétien, un grand citoyen, un grand missionnaire et un grand évêque.

Le lendemain, à 10 heures, la cathédrale de Saint-Boniface était remplie d'une foule émue, désireuse de rendre les derniers hommages au grand évêque disparu. Mgr Grandin chanta la messe. Après les cinq absoutes prescrites par la liturgie pour un évêque, on transporta le cadavre devant le portique de la cathédrale, et là, Mgr Laflèche fit l'oraison funèbre de celui qui avait été son compagnon d'armes dans les rudes missions du Nord-Ouest.

Après ce discours qui avait fortement émotionné l'assistance, le cercueil fut descendu dans la crypte de la cathédrale de Saint-Boniface, où Mgr Taché repose maintenant auprès des restes de Mgr Provencher, premier évêque de Saint-Boniface.

"Mgr Taché était un lettré et un savant," écrivait en 1894 M. le juge Prendergast. Ses *Vingt années de missions*, un simple rapport qu'il fait de ses travaux au supérieur de son Ordre, sont remplies de choses toujours élevées et tour à tour édifiantes, spirituelles, profondes et charmantes. Son *Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique*, publiée en 1868, est une mine incroyable de renseignements. Les nomenclatures qu'on y trouve de la faune et de la flore de ces parages, frappent à elles seules le lecteur d'étonnement. Ce nomade a tout lu. Ce voyageur a tout étudié. Il connait tous les livres et toutes les découvertes. Il se sert de l'astrolabe, il mesure les cours d'eau. Il a été professeur de mathématiques, et a écrit entre deux missions une étude sur les Méridiennes. Il connait 6 langues sauvages dont deux offrent d'incroyables difficultés. Il parle culture et construction, développe

ses théories sur les ciments et les bois. Il cause de chimie et de médecine, d'hypnotisme et d'électricité, et c'est ma foi tant mieux si la science n'a pas tort. Tout ce qu'il sait, il ne le sait d'ailleurs pas à la manière des autres. En tout, et même dans le domaine scientifique, ce ne sont pas des aperçus, de simples connaissances, des opinions qu'il exprime : ce sont des convictions inentamables assises sur le granit le plus ferme. Ceux qui les ont ébranlées sont rares, comme son exceptionnel mérite." (1)

" On ne comprendrait que très superficiellement le caractère de Mgr Taché, dit M. L.-A. Prud'homme, si l'on s'en tenait exclusivement au récit de ses pénibles voyages et des diverses œuvres sorties de ses mains bienfaisantes. Tout ceci n'est pour ainsi dire que le côté extérieur de ce grand évêque, tel que ses contemporains ont pu le saisir.

" Pour retrouver et réunir dans un harmonieux ensemble les traits épars de sa physionomie, il faut chercher ailleurs et pénétrer jusque dans la partie la plus intime de son âme, pour y découvrir tout ce qu'elle contenait de grandeur et de bonté. Dieu avait déposé de riches trésors dans ce cœur d'élite, qui le faisait gémir sur toutes les douleurs et s'intéresser à toutes les infortunes. Ces nobles sentiments ont ceci de particulier qu'au lieu de s'épuiser par les aumônes qu'on en fait, ils s'augmentent au contraire d'autant. Aussi, Mgr Taché sut les multiplier en les déversant avec surabondance sur tous ceux qui lui étaient confiés. Sensible à l'excès, le moindre heurt le blessait douloureusement et était pour lui une cause de grande souffrance. Son âme se meurtrissait à toutes les aspé-

(1) *Manitoba*, 28 juin 1894.

rités de la vie, à un tel point, qu'on serait presque tenté de croire que son organisme si délicat se fût mieux accommodé aux calmes douceurs d'un cloître, qu'aux froissements nombreux inhérents à une carrière épiscopale.

" Cette tendresse si touchante était relevée cependant par un esprit vigoureux et qui ne connaissait pas les lassitudes de la lutte. Aussi il tint ferme le gouvernement de son église pendant les tempêtes qui l'agitèrent. Comme les Macchabées des Israélites, il demeura sur la brèche, combattant pour les siens, réclamant avec des accents émus et une éloquence virile, les droits imprescriptibles de la vérité et de la justice.

"A certains moments, quand des événements graves se produisirent, sa parole autorisée ébranla tout le pays et fut répercutée par toute la Confédération. Qu'il faisait beau de le voir au milieu de ces jours tourmentés, calme et serein, conservant toujours son même état d'âme et un merveilleux tact des circonstances. L'adversité ne put rien contre sa douceur, tout comme la prospérité n'avait pu altérer sa modestie.

"A côté de ce grand évêque, homme de lutte, placé au siège d'une province qui a connu bien des orages auxquels il fut intimement mêlé, il existe un homme affectueux, tendre, timide parfois, qui se répand avec ses amis en un flot de paroles caressantes. C'était là surtout qu'il se révélait entièrement. On sentait qu'il éprouvait une excessive jouissance dans ce commerce intime où il semblait pour ainsi dire vous mendier une parole d'affection.

"Il a moins connu que qui que ce soit, cette petite passion qui s'appelle la vanité.

"Il a pu aimer la gloire, je veux dire celle qui consiste à faire triompher la vérité ; mais il a dédaigné le bruit. On ne saurait avoir l'âme plus haute que la sienne. Les consolations banales et les joies éphémères n'avaient aucun charme pour lui. Il préférait goûter les douceurs du renoncement chrétien." (1)

IV

ANNE-CHARLOTTE-HENRIETTE TACHÉ

Née à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup (en bas) le 8 décembre 1824.

Décédée au même endroit le 7 janvier 1825, elle fut inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

---

(1) *Revue canadienne*, tome XXXVIe, p. 35. Dom Paul Benoit, supérieur des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, de Notre-Dame de Lourdes, Manitoba, est à mettre la dernière main à une *Vie de Mgr Taché*. En attendant que l'ouvrage du distingué chanoine soit publié, on peut consulter sur Mgr Taché, outre la brochure de M. L.-O. David que nous venons de citer : *Une vieille seigneurie, Boucherville*, par le R. P. Lalande, pp. 298 et seq ; *Nouvelles Soirées Canadiennes*, volume sixième, p. 347, article de M. J.-Hermas Charland ; *Revue canadienne*, année 1895, p. 154, et année 1899, p. 31, articles de M. L.-A. Prud'homme ; *Semaine Religieuse de Montréal*, 30 juin 1894 et 7 juillet 1894 ; La *Nouvelle-France*, tome deuxième, p. 113, article de M. L.-A. Prud'homme ; *Vingt-cinquième anniversaire de l'épiscopat de Sa Grandeur monseigneur Taché, archevêque de Saint-Boniface*, brochure publiée à Montréal en 1875 ; Le *Manitoba*, 25 juin 1894, article de M. J.-E.-P. Prendergast etc., etc. Dans les *Cloches de Saint-Boniface* on trouvera un grand nombre de lettres de Mgr Taché à sa mère.

V

HENRIETTE-GENEVIÈVE-EMILIE TACHÉ

Née à Saint-Louis de Kamouraska le 15 juillet 1826. (1).

Décédée à Boucherville le 13 août 1827, elle fut inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

(1) Posthume.

Première génération : Jean-Paschal Taché
Deuxième génération : Charles Taché
Troisième génération : Charles Taché
Quatrième génération : Joseph-Charles Taché

JOSEPH-CHARLES TACHE

" Né à Saint-Louis de Kamouraska le 24 décembre 1820.

" Il fit ses études au séminaire de Québec, pendant que ses frères Louis et Alexandre étudiaient au collège de Saint-Hyacinthe.

" Son cours terminé, il étudia la médecine et fut reçu médecin le 16 novembre 1844.

" Après avoir été attaché pendant quelque temps à l'Hôpital de la marine à Québec, il alla s'établir à Rimouski où il pratiqua sa profession.

" Ses grands talents le firent bientôt connaître avec avantage et, le 24 janvier 1848, à l'âge de 27 ans, il fut élu député du comté de Rimouski qu'il représenta pendant dix ans en parlement.

" Doué d'une mémoire prodigieuse, d'un jugement sûr et d'un talent hors ligne, il se livra avec acharnement à l'étude et acquit en peu d'années la réputation d'un érudit.

" Il n'avait que 35 ans lorsque le gouvernement jeta les yeux sur lui pour représenter le Canada à l'exposition universelle de Paris en 1855. Il se distingua et réussit par ses écrits et son intelligente activité à faire connaître notre pays à la France qui nous avait pour ainsi dire oubliés. C'est alors qu'il publia son

Esquisse sur le Canada considéré au point de vue économiste, ouvrage qui fut fort apprécié.

" M. Charles Robin, dans son *Histoire de l'Exposition universelle*, lui rend le témoignage qui suit:

" M. J.-C. Taché a déployé dans l'accomplissement de son mandat un zèle et une activité vraiment méritoires; on peut dire qu'il a popularisé le Canada en France, qu'il l'a fait aimer en le faisant connaître par les publications pleines d'à propos qui ont été répandues par ses soins. Son *Esquisse sur le Canada* est une de ces oeuvres qui, dans un pays comme le nôtre, atteignent leur but. C'est un ouvrage concis, nourri de faits substantiels, un tableau animé de ces contrées fertiles, pittoresques, où battent bien des cœurs français. M. Taché aime la France comme ses compatriotes ; cela se sent à chaque ligne de son remarquable opuscule, et c'est sans amertume qu'il nous rappelle que 800,000 habitants d'origine française se souviennent toujours au Canada que leur mère patrie c'est la France. Au point de vue commercial, il a fait très habilement ressortir les avantages que les deux pays peuvent retirer de transactions suivies et cette propagande portera des fruits, la beauté des produits du Canada nous en est un sûr garant."

" En effet, cette propagande porta ses fruits, car, la même année, arriva dans le port de Québec la corvette *La Capricieuse*, commandée par M. de Belvèze qui était chargé d'établir des relations commerciales entre la France et le Canada.

" Cette corvette était le premier vaisseau de guerre français venu au Canada depuis 1760.

" C'est à l'occasion de l'exposition de Paris que M. J.-C. Taché reçut de l'empereur Napoléon III la croix de chevalier de la Légion d'Honneur.

"Le représentant du Canada fit un rapport détaillé et très intéressant de sa mission en France.

" M. Taché quitta Rimouski en 1857 pour venir résider à Québec et fonder le *Courrier du Canada*. Il en devint le rédacteur conjointement avec sir Hector Langevin. Pendant deux ans qu'il resta attaché à la rédaction, il se distingua tout particulièrement comme polémiste, et les hommes de cette époque se rappellent les luttes ardentes qu'il soutint dans son journal contre l'honorable M. Cauchon, alors rédacteur du *Journal de Québec*, et contre MM. Fournier et Marc-Aurèle Plamondon, rédacteur du *National*.

" Le 2 décembre 1859, sir Georges-Etienne Cartier nomma M. Taché membre du bureau des Inspecteurs des Asiles et Prisons.

" Le 13 août 1864, il fut appelé au ministère de l'agriculture et des statistiques en qualité de sous-ministre.

" Durant sa carrière dans le service civil il rendit au pays les services les plus précieux. Il ne se contentait pas de travailler le jour ; il consacrait à l'exécution de ses devoirs et à l'étude des questions les plus ardues une grande partie de ses nuits.

" Lorsque le gouvernement avait un travail important et difficile à faire, c'est à M. Taché que revenait la tâche de le rédiger. Que de fois sir John-A. Macdonald (1) lui confia la préparation de mémoires d'état que d'autres n'auraient pu préparer aussi promptement et avec autant de savoir. M. Taché acceptait ces nouveaux devoirs pour rendre service non seulement à ses chefs, mais surtout à son pays qu'il aimait d'un amour profond et sincère.

---

(1) Aussi bien que M. McKenzie.

"Dans l'exécution de la tâche que sa position lui imposait, on ne le trouva jamais au dépourvu. Il connaissait le chemin de la bibliothèque du Parlement et plus que tout autre il savait où trouver l'auteur dont il avait besoin.

"Le recensement de 1871 auquel il consacra tant de veillées et d'études, restera comme une oeuvre digne de son talent et de ses connaissances en statistiques. Cet ouvrage fit l'admiration des gouvernements étrangers. C'est M. Taché aussi qui prépara celui de 1881.

"Le 30 juin 1888, il prenait sa retraite.

"M. Taché mourut le 16 avril 1894, à l'Hôpital des Soeurs Grises d'Ottawa où il résidait depuis plusieurs années. Il fut inhumé dans le cimetière Notre-Dame.

"M. Taché fut un de nos écrivains les plus instruits et les quelques ouvrages qu'il a publiés à travers ses nombreuses occupations attestent un talent très relevé. Citons les principaux :

"*De la tenure seigneuriale en Canada et projet de commutation* — 1854.

"*La Pléiade Rouge* — 1855.

"*Esquisse sur le Canada* — 1855.

"*Le Canada et l'Exposition Universelle* — 1856.

"*Des Provinces de l'Amérique du Nord et d'une union fédérale* — 1858.

"*Notice historiographique sur la fête célébrée à Québec le 16 juin 1859, jour du 200 ième anniversaire de l'arrivée de Mgr de Montmorency-Laval en Canada* — 1859.

"*Le défricheur de langues*, tragédie bouffe en vers — 1859.

"*Trois légendes de mon pays* — 1861.

"*Forestiers et voyageurs* — 1863.

"*Le braillard de la montagne*, légende en vers — 1864.

"*Mémoire sur le choléra* — 1866.

"*La mouche ou la chrysomèle et le moyen d'en combattre les ravages* — 1877.

"*Les histoires de M. Sulte* — 1883.

"*Les Asiles d'aliénés de la province de Québec et leurs détracteurs* — 1885.

"*Les Sablons et l'île Saint-Barnabé* — 1885. (1)

Quoiqu'il ne fut pas un des pères de la Confédération, qu'il ne fut pas même député depuis plusieurs années, M. Taché a pris à ce grand oeuvre une part importante et qu'on a essayé de méconnaître en certains quartiers.

M. Taché publia dans le *Courrier du Canada*, en 1857, une série d'articles remarquables préconisant la confédération des provinces anglaises de l'Amérique du Nord. Ces articles furent ensuite réunis en brochure sous le titre : *Des provinces de l'Amérique du Nord et d'une Union fédérale.*

"Les idées émises par M. Taché dans sa brochure, écrivait feu le sénateur Tassé en 1883, n'ont pas toutes été mises à exécution ; mais les lignes principales ont été adoptées par ceux qui ont fait la Confédération, sous la direction d'un autre Taché—le noble et regretté sir Etienne-Paschal Taché— dont le mérite politique est aussi insuffisamment apprécié. Quiconque aura étudié avec soin le vaste projet exposé dans cette brochure, ne pourra s'empêcher de constater que l'acte d'union en renferme les pièces essentielles et porte à un haut degré l'empreinte d'un homme aussi modeste

(1) *Courrier de Saint-Hyacinthe*, 19 avril 1894. Article de M. Boucher de la Bruère.

que remarquable, l'un des esprits les plus cultivés et les plus complets de l'Amérique.

Puis M. Tassé énumérait les idées émises par M. Taché et qui furent incorporées subséquemment dans notre acte constitutionnel ou dans notre législation.

" Si remarquable que soit l'étude que nous venons d'esquisser à grands traits, déclarait-il en terminant, il est certain qu'on n'a pas décerné à l'auteur tous les éloges qu'elle lui mérite. Dans le débat qui s'engagea dans nos chambres, en 1865, sur le projet de la Confédération, et qui se prolongea pendant plusieurs semaines, l'honorable M. J.-G. Blanchet fut seul à signaler cet important travail, quoiqu'il eût été incorporé presque en entier dans la nouvelle constitution. Pareil oubli ne s'explique guère que par les graves préoccupations qui absorbaient les esprits à cette époque.

" Si l'injustice dure depuis longtemps, il n'est pas désirable de la perpétuer, et nous sommes heureux de pouvoir contribuer à restituer à cet homme éminent la grande part qui lui appartient dans l'élaboration de notre système politique.

" On ne saurait exagérer la gloire qui lui revient de droit, car notre constitution est probablement la plus sage, la plus libre, la mieux équilibrée de toutes celles qui ont jamais existé. Elle forme un heureux mélange de constitutions anglaise et américaine, tout en étant parfaitement adapté aux besoins politiques, nationaux et religieux d'une des plus belles et des plus vastes portions du nouveau monde. " (1)

M. Rameau de Saint-Père, l'éminent écrivain

(1) *Minerve*, 12 mars 1885.

Joseph-Charles Taché

français si sympathique à notre pays, écrivait, en 1883, à un de ses amis canadiens :

"Transmettez à M. Taché mes compliments non seulement pour cette étude si intéressante sur les centenaires, mais pour ses recensements, surtout celui de 1871, que je considère, avec beaucoup d'autres personnes, comme un des plus excellents travaux de statistique de ce siècle. La méthode, la science, la hauteur des aperçus, rien n'y fait défaut ; joignez-y une richesse de documents qui honore le nom et le génie français, car je ne sache pas qu'aucun peuple puisse établir sa filiation et les lois de sa progression d'une manière si saisissante et si certaine." (1)

Dans l'*Opinion publique* du 15 février 1872, Placide Lépine traçait une silhouette assez fidèle de M. Taché :

"L'homme impossible ; étonnant par ses qualités supérieures et par ses défauts. Beau caractère, mais étrange, pittoresque jusque dans ses défauts. Le meilleur des hommes et le plus impraticable.

"Droit jusqu'à l'héroïsme, généreux jusqu'à la prodigalité, admirable de désintéressement, de charité inépuisable, prêt à donner sa dernière chemise au dernier des mendiants.

"Avec cela, d'un commerce difficile même pour ses amis, intolérant, frondeur, entier dans ses idées, contradicteur aussi habile qu'impitoyable, esprit systématique, retranché dans ses lubies et plus imprenable que la citadelle de Québec, vivant dans un monde à part, isolé comme Robinson dans son île.

" Homme charmant et détestable ; qu'on aime et qu'on fuit : en deux mots, cœur d'or, tête de mulet.

(1) *Revue canadienne*, tome XIXe, p. 14.

" Savant, très savant ; connu pour le plus universellement érudit des Canadiens. Prêt à discuter et à écrire pertinemment sur tous les sujets. Il connaît son Canada sur le bout de son doigt, sait tout, même ce qu'il y a de plus caché dans son pays. Avec M. de Gaspé le plus canadien de nos littérateurs.

" Caractère scabreux, mais intègre, franc comme l'épée du roi. Diamant superbe, mais pas entièrement taillé.

" Au demeurant, grand cœur, grand esprit, l'un des plus nobles types qu'ait encore produit la race canadienne." (1)

A son tour, Mgr Thomas-E. Hamel, dans une circonstance solennelle, disait, entres autres choses de M. Taché :

" Joseph-Charles-Taché n'a jamais perdu une minute de son temps. Serviteur consciencieux de son pays, il s'est livré avec ardeur à tous les travaux, à toutes les études que nécessitaient ses fonctions. Sur son chemin se sont rencontrées une foule de questions intéressantes, comme cela arrive nécessairement à tout le monde du reste ; mais pendant que, pour la plupart, ces questions passent inapperçues ou dédaignées, lui a cru devoir y employer ses loisirs, afin qu'aucune partie de son temps ne fut perdue. Grâce à une heureuse mémoire, il se fit ainsi dans sa tête une véritable encyclopédie de connaissances sur toute espèce de sujets. Naturellement, tout ne pouvait pas être également approfondi. Quelques-unes de ses études, plus superficielles, ont pu se ressentir de ses préoccupations et de ses aspirations. Ainsi je ne ga-

(1) Dans ses *Guêpes canadiennes*, vol. I, p. 205, M. Augustin Laperrière a reproduit au long cette silhouette littéraire de M. Joseph-Charles Taché.

rantirais pas qne toutes ses idées astronomiques seraient admises par tous. De même, en fait de construction navale, on a beaucoup parlé de son vaisseau à trois quilles ; mais je crois qu'à cet égard on a été injuste envers lui, et que le sarcasme plus ou moins envieux d'adversaires politiques ou autres a eu plus de part que la stricte vérité dans l'appréciation qu'on en a faite. La tendance un peu paradoxale de ses affirmations a pu aussi faire juger d'une manière défavorable des assertions qui étaient loin d'être dénuées de fondement. Quoi qu'il en soit de ces petites taches (il y en a tant qui en ont de plus grandes), il n'en restera pas moins à Joseph-Charles Taché d'avoir été un des hommes les plus érudits de notre pays.

"Dans ses fonctions de sous-ministre de l'agriculture et des statistiques, il est une oeuvre à laquelle on ne pourra se défendre d'attacher son nom de la manière la plus honorable : je veux parler du recensement de la puissance du Canada de 1871. Il a donné à ce travail, par les tableaux statistiques qu'il en a déduits, un caractère de précision et d'utilité générale qui ne pourra pas être dépassé. Je ne crois pas me tromper en disant que le dernier recensement, auquel il n'a pu prendre part, s'est ressenti de son absence.

"Une autre oeuvre qu'on pourrait dire la préoccupation de sa vie officielle à Ottawa, c'est l'établissement de la Léproserie de Tracadie. L'étude de la terrible maladie de la lèpre a été un de ses grands soucis, et on dit qu'au moment où la mort l'a surpris, il était à mettre la dernière main à un grand ouvrage sur cette question difficile.

" Je laisse de côté sa carrière de député, son passage comme journaliste au *Courrier du Canada*, la part qu'il a prise aux expositions universelles de Paris, ses

travaux littéraires, historiques et autres.... Je crois en avoir dit assez pour faire voir quel rôle éminemment utile a joué notre illustre professeur.

" Je termine en disant que le docteur Taché a couronné toutes ces belles qualités par une vie sans reproche. Chrétien convaincu, catholique de fait comme de nom, il a mis la pratique en harmonie parfaite avec ses croyances.

" Consciencieux jusqu'à un point inconnu de notre temps, ce fut de lui-même qu'il se mit à la retraite, comme député-ministre, donnant pour raison que, vu ses infirmités, il n'était plus capable de gagner son salaire....en conscience! je crois qu'il y en a peu qui aient ce souci.

" Sa charité était proverbiale. A Ottawa, on l'appelait le *père des orphelins*, de même que madame Taché en était la *mère*. Au reste sa charité se manifestait sous une foule de formes. En voici deux exemples, pris entre cent autres.

" Un jour,–c'était le jour de l'an,–au moment où le docteur allait se mettre à table pour dîner, une pauvre femme frappe à sa porte et lui demande à manger: "Tiens, dit-il à sa vieille servante, porte ceci à la pauvre femme." C'était son dîner. Puis il ajouta en souriant : "Ce sera toujours un bon repas qu'elle fera. Quant à moi, j'en ferai bien d'autres !"

" Dans l'automne de 1852 ou 1853, après la Toussaint, une goélette chargée de provisions, venant de Québec, était arrivée à Rimouski à l'endroit appelé *Pointe-à-Pouliot*. Le docteur était à bord. La glace qui entourait la goélette l'empêchait de se rendre au rivage, mais n'était pas assez solide pour porter les gens de l'équipage ; or la goélette faisait eau. Alors pour utiliser le plus possible la faible solidité de la

glace, on établit, de la goélette au rivage, une espèce de pont en posant des planches sur la glace. Les passagers voulaient tous que le docteur débarquât le premier.—"Non, non, dit le généreux M. Taché, descendez et tâchez de gagner le rivage : vous avez des femmes, des enfants, des familles qui vous attendent et qui ont besoin de vous. Moi, je descendrai le dernier avec le capitaine." Tous purent échapper au naufrage, et l'on peut se figurer les acclamations qui accueillirent le "bon docteur" quand il arriva au rivage!

" Après une telle vie, rien de surprenant que Joseph-Charles Taché ait vu venir la mort sans trouble ; muni de tous les secours de la religion, il a accepté avec une résignation parfaite le sacrifice de ses travaux et de sa carrière ici-bas. Il a eu la consolation et le bonheur, à sa mort, d'avoir à son chevet Mgr Duhamel, son archevêque, qui se rendit auprès de lui aussitôt qu'il apprit que la fin approchait. Sa Grandeur fit elle-même les prières des agonisants, auxquelles le mourant répondit avec la ferveur d'un saint. " Mon cher docteur, lui dit l'archevêque, vous avez édifié vos concitoyens par votre vie vraiment chrétienne, vous avez fait beaucoup d'aumônes, vous avez toujours beaucoup aimé votre patrie terrestre ; allez avec confiance jouir du bonheur de la patrie céleste. "

" La mort de Joseph-Charles Taché a donc été vraiment l'écho de sa vie ; et il a laissé à sa digne compagne ainsi qu'à ses enfants et à ses amis, la plus solide de toutes les consolations, celle qui s'appuie sur la promesse faite par Notre Seigneur au serviteur bon et fidèle, qui attend avec confiance la récompense de son juste Juge. (1)

(1) Mgr Thos.-E. Hamel, *Annuaire de l'Université Laval pour l'année académique 1894-95*, p. 102.

M. Taché avait épousé, à Rimouski, le 1er juillet 1847, Françoise Lepage, fille de Macaire Lepage et de Cordule Côté.

Madame Taché décéda chez son fils, à la Pointe Gatineau, le 25 novembre 1897, et fut inhumée dans le cimetière Notre-Dame, à Ottawa, le 29 du même mois.

Elle avait eu six enfants :

I

ANONYME

Né et décédé à Rimouski le 4 août 1848. Inhumé dans le cimetière paroissial.

II

JOSEPH-CHARLES TACHE

Le continuateur de la lignée.

III

LOUIS-JEAN-BAPTISTE TACHÉ

Né à Rimouski le 26 juillet 1852.

Décédé à Rimouski le 22 août 1852, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

IV

LOUIS-JEAN-BAPTISTE TACHÉ

Né à Rimouski le 29 août 1854.

Il a étudié aux collèges de Sainte-Anne de la Pocatière et de Sainte-Marie, à Montréal.

En juillet 1881, il était admis à la pratique du droit après avoir suivi avec succès les cours de l'unisité Laval, à Montréal.

M. Taché fréquenta ensuite pendant six mois les cours de droit de l'université de Toronto afin de connaître plus parfaitement la loi de la province d'Ontario.

En 1882, après un voyage en Europe, il ouvrit son bureau à Québec. Il a pratiqué depuis, à la Rivière du Loup (en bas), en société avec son cousin et beau-frère M. Paschal-Vinceslas Taché, puis à Rimouski, où il s'est établi en 1887.

M. Taché est maire de Saint-Germain de Rimouski depuis 1895.

Il a été candidat conservateur dans le comté de Rimouski pour la Chambre des Communes aux élections générales de 1887, pour l'Assemblée législative aux élections générales de 1892, puis encore pour la Chambre des Communes aux élections générales de 1896 et de 1900.

M. Taché est célibataire.

V

LUCE-HENRIETTE-FRANÇOISE TACHÉ

Née à Québec le 5 avril 1858.

Mariée, à Ottawa, le 12 janvier 1881, à son cousin, Paschal-Vinceslas Taché.

Elle est décédée à la Rivière-du-Loup (en bas) le 5 novembre 1886, et a été inhumée dans le cimetière de Saint-Louis de Kamouraska. Elle laissait deux enfants. (1)

---

(1) Voir plus loin.

VI

ALEXANDRE-ETIENNE TACHÉ

Né à Québec le 2 novembre 1860.

Décédé à Ottawa le 31 décembre 1873, il fut inhumé dans le cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

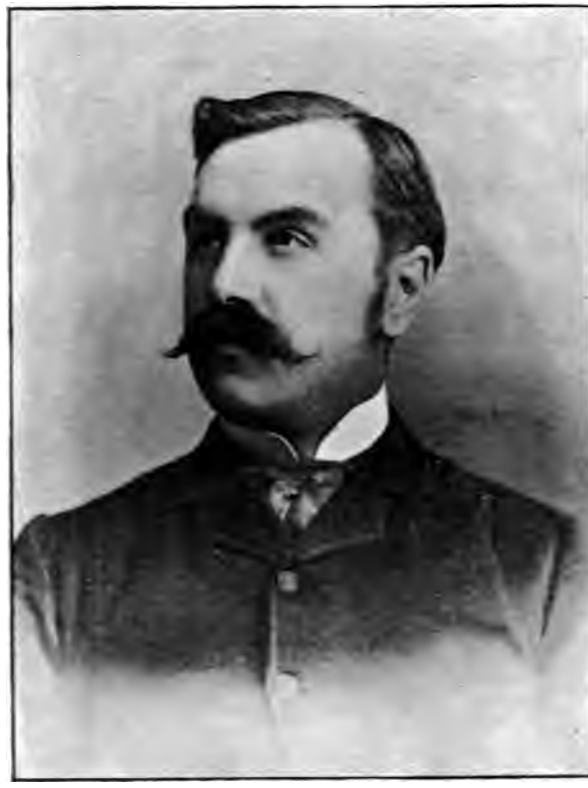

Louis-Jean-Baptiste Taché

Première génération : Jean-Paschal Taché
Deuxième génération : Charles Taché
Troisième génération : Charles Taché
Quatrième génération : Joseph-Charles Taché
Cinquième génération : Joseph-Charles Taché

JOSEPH-CHARLES TACHE

Né à Rimouski le 25 mars 1850.

Il a fait ses études au séminaire de Québec et au collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

Au mois de février 1871, M. Taché entrait à l'emploi du département des travaux publics, à Ottawa, en qualité de dessinateur.

Il étudia le génie civil sous M. G.-F. Baillargé, assistant-ingénieur en chef du département des travaux publics.

Il fut ensuite employé à l'exploration du canal Soulanges et il aida à la préparation des plans du canal de la Baie Verte.

De 1880 à 1899, M. Taché a conduit de grands travaux dans les provinces de Québec et d'Ontario. Il agissait en même temps comme dessinateur en chef du département des travaux publics.

En février 1899, M. Taché recevait instruction d'aller au Yukon conduire et surveiller les travaux d'amélioration des rivières et la construction des chemins, ponts, etc., etc. Il resta au Yukon jusqu'en novembre 1901.

Dans l'hiver de 1902, M. Taché a été chargé de faire l'examen du havre de Québec et il a soumis un

projet dont une partie est maintenant à s'exécuter.

Depuis juillet 1902, M. Taché a la direction des travaux publics des districts de Saguenay et Chicoutimi qui comprennent le lac Saint-Jean, la rivière Saguenay et la côte Nord. Il a établi sa résidence à Roberval.

M. Taché a épousé, à Ottawa, le 10 septembre 1875, Marie-Léda, fille de Stanislas Drapeau et de Caroline Drolet.

De ce mariage sont nés trois enfants :

I

ROLAND-CHARLES TACHÉ

Né à Ottawa le 9 février 1878.

Décédé à Ottawa le même jour, il fut inhumé dans le cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

II

MARIE-LOUISE TACHÉ

Née à Ottawa le 10 juillet 1881.

Mariée, à White-Horse, Territoire du Yukon, le 29 juin 1900, à Paul-Emile Mercier, ingénieur civil, fils de feu l'honorable Honoré Mercier, premier ministre de la province de Québec.

Pas d'enfants.

III

YVONNE TACHÉ

Née à Ottawa le 10 octobre 1884.

BRANCHE CADETTE (1)

Première génération : Jean-Paschal Taché
Deuxième génération : Paschal-Jacques Taché

PASCHAL-JACQUES TACHE

Né à Québec le 30 août 1757.

Comme son frère Charles, il fut *bourgeois* de la Compagnie des Postes du Roi. (2)

Il fut élu député de Cornwallis à la Chambre d'Assemblée de la province du Bas-Canada le 20 mars 1798. Il siégea jusqu'au 4 juin 1800.

M. Taché décéda à Saint-Louis de Kamouraska le 5 juin 1830, et fut inhumé dans l'église paroissiale, sous le banc seigneurial.

Il avait épousé, à Saint-Louis de Kamouraska, le 26 septembre 1785, Marie-Louise-Renée de Charnay, veuve de Jean-Baptiste Magnan, co-seigneuresse de Kamouraska.

C'est elle qui mit la seigneurie de Kamouraska en possession de la famille Taché.

Madame Taché décéda à Saint-Louis de Kamouraska le 15 novembre 1813, à l'âge de 55 ans et 11 mois, et fut inhumée dans l'église paroissiale.

L'aimable auteur des *Anciens Canadiens*, M. Aubert de Gaspé, rend un délicat hommage à la bonté de madame Taché.

"J'ai souvent accompagné, dit-il, avec son fils, ma-

---

(1) Voir p. 20.
(2) Voir p. 21.

dame Taché dans les fréquentes visites qu'elle faisait aux pauvres et aux malades de sa seigneurie, chez lesquels elle était accueillie comme une divinité bienfaisante. Outre les aumônes abondantes qu'elle distribuait aux familles pauvres, elle portait à ceux de ses censitaires malades, qui n'auraient pu se les procurer, les vins, les cordiaux, les biscuits, propres à accélérer leur convalescence, et toutes les douceurs que sa générosité ingénieuse lui suggérait. Aussi régnait-elle en souveraine dans sa seigneurie par les liens bien chers de l'amour et de la gratitude.

"Lorsque madame Taché sortait de l'église à l'issue des offices, les habitants prêts à partir arrêtaient tout à coup leurs chevaux et une longue suite de voitures, règlant leur marche sur la sienne, la suivaient jusqu'à ce qu'elle débouchât dans l'avenue qui conduit au manoir seigneurial. Et quoi qu'elle eût ensuite le dos tourné à ceux qui poursuivaient leur route ils n'en ôtaient pas moins leurs chapeaux en passant devant l'avenue, que si elle eût pu avoir connaissance de cette courtoisie. Je fus cependant témoin un jour d'une infraction à cette déférence universelle.

"C'était le jour de la Saint-Louis, fête de la paroisse de Kamouraska :, madame Taché précédait à l'ordinaire, à l'issue de la messe, une longue escorte de ses censitaires, lorsqu'un jeune gars échauffé pas de fréquentes libations dont plusieurs d'entre eux étaient coutumiers pendant les fêtes de paroisses à la campagne, lorsqu'un jeune gars, dis-je, se détachant du cortège, passa la voiture de sa seigneuresse de toute la vitesse de son cheval. Madame Taché fit arrêter sa voiture et se retournant du côté de ceux qui l'accompagnaient s'écria d'une voix forte :

"—Quel est l'insolent qui a passé devant moi ?

" Un vieillard s'avança vers elle chapeau bas et lui dit avec des larmes dans la voix :

"—C'est mon fils, madame, qui est malheureusement pris de boisson, mais soyez certaine que je l'amènerai vous faire des excuses et en attendant je vous prie de vouloir bien recevoir les miennes pour sa grossièreté.

" Je dois ajouter que toute la paroisse ne parlait ensuite qu'avec indignation de la conduite de ce jeune homme. Il y avait en effet double offense de la part du délinquant : d'abord manque d'égards envers leur bienfaitrice, et ensuite, d'après les mœurs, insolence de passer une voiture sans en demander la permission. (1)"

Paschal-Jacques Taché et Marie-Louise-Renée de Charnay n'eurent qu'un enfant : Paschal.

(1) *Mémoires*, p. 532. C'est encore la belle coutume, dans nos campagnes, de ne jamais passer devant une voiture sans s'excuser ou demander la permission. Conservons toujours ces vieilles et touchantes traditions, cette belle politesse française, que nous ont léguées nos pères, les plus polis des hommes.

BRANCHE CADETTE

Première génération : Jean-Paschal Taché
Deuxième génération : Paschal-Jacques Taché
Troisième génération : Paschal Taché

PASCHAL TACHE

Né à Saint-Louis de Kamouraska le 3 juillet 1786.

Il hérita de la seigneurie de Kamouraska.

Il se fit recevoir notaire le 19 septembre 1809. (1)

M. Taché décéda à Saint Louis de Kamouraska le 3 janvier 1833, et fut inhumé dans l'église paroissiale, sous le banc seigneurial.

"Une bonté de coeur peu commune, une disposition des plus entières à obliger tout le monde de son crédit, de ses services et de sa bourse, étaient ses penchants caractéristiques. Ses propensités à la bienfaisance respiraient d'ailleurs dans sa physionomie, empreinte de douceur et de bienveillance. La nature l'avait ainsi fait que ses propres contentements dépendaient en quelque sorte de ceux qu'il trouvait le moyen de procurer aux autres.

"M. Taché, de l'aveu de tous, était bon compagnon, rempli d'anecdotes de genre ; il savait plaire dans un cercle par la manière dont il les racontait. Sa mémoire à cet égard était une mosaïque toujours plei-

---

(1) Il pratiqua très peu. Son greffe déposé au bureau du protonotaire du district de Kamouraska ne contient que 214 pièces.

ne, d'où sortait à point nommé le trait ou le mot de circonstance.

"Il quitta ce monde sans avoir dépassé la période de l'âge mûr." (1)

Il avait épousé, à Québec, le 14 mai 1810, Julie, fille de Jean-Baptiste Larue, arpenteur, et de Geneviève Clesse.

Elle décéda à Nicolet le 10 septembre 1852, et fut inhumée dans l'église de cette paroisse.

" Madame Taché, à titre d'usufruitière de la seigneurie de Kamouraska, sut accroître les ressources de sa maison par sa gestion habile en affaires et par une culture soignée de ses domaines. Les habitudes d'économie et d'ordre de cette femme d'élite facilitaient de sa part, loin d'y faire obstacle, les libéralités d'occasion et ses bons offices envers les malheureux. Des lettres que l'on a d'elle rendent un éloquent témoignage à sa générosité. Ses traits, calmes et d'une noble dignité, imposaient au premier abord. Ils reflétaient une sérénité d'âme qui devait être égale à sa piété. La religion, pour elle, était plus qu'un devoir, c'était une affaire de cœur. On la vit partout allier le caractère d'une grande dame à la simplicité des manières. (2)"

Enfants :

I

LOUIS-PASCHAL-ACHILLE TACHÉ

Né à Saint-Louis de Kamouraska le 5 mars 1812.

Décédé au même endroit le 17 novembre 1812, il fut inhumé dans l'église paroissiale.

---

(1) F.-M. Derome, *Foyer canadien*, tome IV, p. 427.

(2) Idem, p. 428.

II

LOUIS-PASCHAL-ACHILLE TACHÉ

Le continuateur de la branche cadette.

III

LOUISE-HÉLÈNE TACHÉ

Née à Saint-Louis de Kamouraska le 13 mai 1817.

Mariée, à Saint-Louis de Kamouraska, le 16 août 1842, à Nazaire Têtu, négociant.

Elle décéda à Trois-Pistoles, le 13 juin 1890, et fut inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

M. Têtu mourut moins d'une année après sa femme, à Trois-Pistoles, le 16 février 1891, et fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

"M. Nazaire Têtu né à Saint-Thomas de Montmagny fut baptisé le 17 octobre 1814. Il partit à onze ans de Saint-Thomas de Montmagny, pour aller demeurer chez son frère Charles, établi à la Rivière-Ouelle. Il y remplit l'office de commis jusqu'à l'âge de vingt ans, et alla ouvrir aux Trois-Pistoles une maison d'affaires qui fut longtemps florissante et finit, comme bien d'autres, par disparaître. Il avait des moulins, faisait le commerce de bois et de marchandises de toutes sortes. C'était un homme très entreprenant, grand bâtisseur, aimable, bon, hospitalier, charitable, et ne manquant certes pas d'esprit. Il abondait en fines reparties, et dans la discussion, tout en gardant parfaitement son sang-froid et sa belle humeur, il vous décochait de petits traits qui faisaient rire et touchaient en même temps l'adversaire au point vulnérable. Il avait brigué les suffrages des électeurs

du comté de Témiscouata, mais sans succès. M. Têtu n'avait fait que céder aux instances de ses amis, surtout de l'honorable Luc Letellier de Saint-Just, dont il était l'un des plus dévoués partisans, car il n'était pas un homme de lutte et n'avait aucune ambition personnelle. Aussi profita-t-il de sa défaite, d'ailleurs très honorable, pour ne plus reparaître sur les hustings, se contentant, comme auparavant, de jouer un rôle plus modeste, mais plus efficace. Excellent catholique, il supporta avec patience la longue et dernière maladie qui le conduisit au tombeau." (1)

Du mariage de Nazaire Têtu et de Louise-Hélène Taché naquirent onze enfants :

I. Géraldine Têtu

Née à Trois-Pistoles le 26 décembre 1843.

Mariée, à Trois-Pistoles, le 13 février 1860, à David Bertrand, marchand et propriétaire de moulins à farine, de Trois-Pistoles.

Elle mourut à Trois-Pistoles, le 12 janvier 1872, et fut inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

Elle n'avait pas eu d'enfants.

M. Bertrand se remaria, à la Rivière-du-Loup (en bas), le 30 septembre 1874, à Fanny-Hermine-Juliana, fille du docteur Joseph-Eusèbe Hudon et de Françoise-Julie-Hermine Blanchet.

II. Louis Têtu

Né à Trois-Pistoles le 6 juillet 1845.

Il s'est d'abord occupé de commerce et de culture.

---

(1) Mgr Henri Têtu, *Histoire des familles Têtu, Bonenfant, Dionne et Perrault*, p. 216.

Il est maintenant employé au greffe de la Cour Supérieure, à Québec.

M. Têtu a épousé, à Winnipeg, le 6 mai 1878, Marie-Reine-Georgiana, fille de Onésime L'Heureux dit L'Hérault et de Lucie Rivard.

Enfants :

1. Joseph-Arthur Têtu né à la Rivière-au-Marais (Manitoba) le 28 mars 1879.

2. Nazaire Têtu né à la Rivière-aux-Prunes (Manitoba) le 22 juin 1880.

3. Marie-Léa Têtu née à Trois-Pistoles le 8 octobre 1881.

4. Joseph-Wilfrid Têtu né à Saint-Fabien le 11 août 1883.

5. Marie-Amanda Têtu née à Sainte-Cécile du Bic le 11 juin 1885.

6. Joseph-Alphonse Têtu né à la Rivière-Pentecôte le 21 avril 1887.

7. Joseph-Louis-Léopold Têtu né à la Rivière-du-Loup (en bas) le 21 novembre 1888.

8. Marie-Elzéar-Alexandre Têtu né à Saint-Jean-Baptiste de Québec le 16 novembre 1890.

9. Marie-Joseph-Edouard Têtu né à Saint-Roch de Québec le 15 mars 1893. Décédé au même endroit le 15 juin 1893, il fut inhumé dans le cimetière Saint-Charles.

10. Marie-Joseph-Prudent Têtu né à Saint-Roch de Québec le 1er septembre 1894. Décédé à Saint-Roch de Québec le 6 décembre 1894, il fut inhumé dans le cimetière Saint-Charles.

11. Joseph-Jules Têtu né à Saint-Roch de Québec le 12 janvier 1896. Décédé à Saint-Roch de Québec le 2 février 1896, il fut inhumé dans le cimetière Saint-Charles.

12. Joseph-Philippe Têtu né à Saint-Roch de Québec le 12 janvier 1896. Décédé à Saint-Roch de Québec le 2 février 1896, il fut inhumé dans le cimetière Saint-Charles.

III. MARIE-HÉLÈNE-AMÉLIE TÊTU

Née à Trois-Pistoles le 11 septembre 1846.

Mariée, à Trois-Pistoles, le 20 juin 1871, à Charles LeBoutillier, négociant.

M. LeBoutillier qui était à la tête d'un important établissement de pêche à la morue à Gaspé, a été forcé par des revers de fortune d'abandonner ses biens à ses créanciers. Il demeure maintenant à Montréal avec sa famille.

Enfants :

1. Marie-Hélène-Elizabeth LeBoutillier née à Gaspé le 15 mai 1872. "Aucune chanteuse n'est si avantageusement connue à Montréal que Mlle Hélène LeBoutillier. Souvent au Parc Sohmer, dans des salles de concerts, le public l'a chaleureusement applaudie et son succès toujours grandissant est, aux yeux de tous, le plus éloquent témoignage de son talent artistique et musical. Dès son bas âge, l'enfant se révéla l'artiste qu'elle devint plus tard et ceux qui l'entendirent alors purent deviner quelle richesse de sons mélodieux étaient renfermés dans son gosier d'oiseau. Au couvent de Jésus-Marie, à Sillery, où Mlle LeBoutillier termina son cours d'études, la médaille de chant offerte par cette institution et présentée par le gouverneur général lui fut décernée à l'unanimité. Un talent si remarquable avait besoin de se développer dans un milieu plus en rapport avec ses légitimes aspirations et les parents de la jeune artiste se préparaient à l'envoyer étudier au Conservatoire de Paris, lorsque sou-

dain, un terrible revers de fortune vint renverser ses plus chers projets et mettre un terme, pour le moment du moins, à la brillante carrière qui l'attendait chez nos compatriotes d'outre-mer. Mlle LeBoutillier dut se contenter d'aller aux Etats-Unis, à Boston, croyons-nous, étudier le chant, où d'ailleurs ses progrès furent si rapides qu'elle obtint bientôt l'emploi de premier soprano dans une église. Deux ans plus tard, la jeune canadienne revint au pays et se fixa à Montréal où elle s'acquit rapidement une enviable position dans les cercles artistiques de cette ville. Sa voix, puissante et douce, et naturellement sympathique, va droit au coeur et charme tous ceux qui l'entendent. Elle excelle surtout dans le genre à grands effets et ceux qui l'ont entendu dans les partitions d'opéras de grands maîtres chantées devant le public montréalais se rappellent aussi les applaudissements enthousiastes et les rappels chaleureux qui l'ont saluée.(1) Mlle LeBoutillier s'est mariée, à Montréal, le 15 janvier 1902, au docteur Arthur Lavoie, de Sillery. Enfant :

Eva-Thérèse Lavoie née à Sillery le 15 octobre 1902.

2. Marie-Louise-Eva LeBoutillier née à Gaspé le 5 août 1874.

3. Marie-Jeanne-Alice LeBoutillier née à Gaspé le 29 octobre 1877. Mariée, à l'Anse-au-Griffon, comté de Gaspé, le 3 août 1902, à Olivar Asselin, journaliste, de Montréal. Enfant :

Olivar-Claude-Roger Asselin né à Montréal le 7 juillet 1903.

4. Jean-Charles-Joseph LeBoutillier né à Gaspé le 7 août 1879. Il est assistant-gérant d'une compagnie d'assurance contre le feu, à Montréal.

(1) *Passe-Temps*, 15 juin 1895.

5. Elizabeth LeBoutillier née à Gaspé le 7 mars 1881.

6. Marie-Thérèse-Hermine LeBoutillier née à Gaspé le 15 octobre 1885. Décédée au même endroit le 16 août 1892, elle fut inhumée au cimetière paroissial.

IV. Ernest Têtu

Né à Trois-Pistoles le 2 novembre 1847.

Décédé à Gaspé le 5 novembre 1881, et inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

Il était à sa mort collecteur des douanes à Gaspé.

Il ne s'était pas marié.

V. Marie-Juanita Têtu

Née à Trois-Pistoles le 6 janvier 1849.

Mariée, à Trois-Pistoles, le 1er octobre 1873, à Henry-William French, né à Liverpool, en Angleterre.

M French fut pendant plusieurs années employé dans le commerce de bois. Il abandonna ensuite ce genre d'affaires pour se livrer à la culture améliorée à Trois-Pistoles.

M. French décéda à Trois-Pistoles le 30 octobre 1901, à l'âge de 60 ans, et fut inhumé dans le cimetière paroissial.

Enfants :

1. Harry-William French né à Québec le 14 septembre 1876. Cultivateur.

2. Géraldine-Gertrude French née à Québec le 25 octobre 1877.

3. Joseph French né à Québec le 9 février 1879.

Décédé à Trois-Pistoles le 27 juillet 1879, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

4. Joseph-Luc French né à Québec le 16 octobre 1880. Etabli à la Nouvelle-Orléans.

5. Joséphine-Norah French née à Québec le 20 mars 1882. Décédée à Trois-Pistoles le 11 août 1897, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

6. Maria-Juanita French née à Québec le 1er août 1883.

7. Marguerite-Marie French née à Québec le 29 août 1888. Décédée à Trois-Pistoles le 29 août 1890, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

VI. Jean Têtu

Né à Trois-Pistoles le 26 décembre 1849.

Il partit avec le premier détachement des zouaves canadiens qui volèrent à la défense du Pape. Il revint au Canada après la prise de Rome.

En 1876, il fut nommé agent d'émigration au Nord-Ouest.

M. Têtu mourut à Saint-Boniface, Manitoba, le 2 mars 1892.

Il s'était marié, à Saint-Paul, Minnesota, E.-U., le 25 mai 1870, à Francisca-Carmina, fille de Louis Turgeon, seigneur de Joliette, et de Jane Gordon.

Elle décéda à West-Lynne (Emerson), Manitoba, le 14 juillet 1882, et fut inhumée au cimetière de Saint-Boniface. Elle laissait deux enfants :

1. Marie-Carmina Têtu née à West-Lynne (Emerson), Manitoba, le 4 juin 1881.

2. Joseph-Carmen Têtu né à West-Lynne (Emerson), Manitoba, le 4 juillet 1882. Décédé à Winnipeg le 12 novembre 1890.

En secondes noces, à Montréal, le 26 décembre 1884, M. Têtu épousa Fabiola, fille de Joseph-Fulgence Pellant et de Marie-Marguerite Prendergast. De ce mariage naquirent :

3. Alexandre-Joseph-Ernest Têtu né à West-Lynne (Emerson), Manitoba, le 20 octobre 1885. Décédé à Winnipeg le 22 avril 1890, il fut inhumé au cimetière de Saint-Boniface.

4. Jean Têtu né à Montréal le 12 avril 1892. Décédé à la Rivière-du-Loup (en bas) le 28 mai 1895.

VII. Léa Têtu

Née à Trois-Pistoles le 25 janvier 1851.
Demeure à Québec.
Non mariée.

VIII. Daniel Têtu

Né à Trois-Pistoles le 19 janvier 1852.
Il réside à Montmagny.
Célibataire.

IX. Eva Têtu

Née à Trois-Pistoles le 24 juin 1853.

Mariée, à Trois-Pistoles, le 15 octobre 1878, à Henri Garneau, fils du docteur Jean-Baptiste Garneau et de Nathalie Rinfret.

M. Garneau a fait partie de l'expédition des zouaves canadiens à Rome. C'est lui qui a fondé la maison Beaudet, Lefebvre et Garneau, qui fit le commerce de ferronneries, mais ne put tenir longtemps, faute de capitaux. M. Garneau est aujourd'hui voyageur pour la Rock City Tobacco Co.

Enfants :

Henri Garneau

UNITA

1. Evangéline Garneau née à Trois-Pistoles le 10 août 1879.

2. Paméla Garneau née à Québec le 7 janvier 1881.

3. Fleurange Garneau née à Québec le 12 janvier 1882. Décédée à Québec le 18 décembre 1896, elle fut inhumée dans le cimetière Belmont.

4. Henri Garneau né à Québec le 7 avril 1883. Décédé à Québec le 6 novembre 1901, il fut inhumé dans le cimetière Belmont.

5. Thérésa Garneau née à Québec le 18 mai 1884. Décédée à Québec le 3 janvier 1898, elle fut inhumée dans le cimetière Belmont.

6. Léo Garneau né à Québec le 21 juin 1885.

7. Blanche Garneau née à Québec le 20 septembre 1886. Décédée à Québec le 12 mars 1893, elle fut inhumée dans le cimetière Belmont.

8. Georges Garneau né à Québec le 5 novembre 1887.

9. Juliette Garneau née à Québec le 24 décembre 1888. Décédée à Trois-Pistoles le 7 avril 1893, elle fut inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

10. Charles Garneau né à Québec le 8 mars 1890. Décédé à Trois-Pistoles le 28 mars 1893, il fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

11. Yvonne Garneau née à Trois-Pistoles le 13 septembre 1891. Décédée à Trois-Pistoles le 24 mars 1893, elle fut inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

12. Raymond Garneau né à Trois-Pistoles le 15 février 1893.

13. Paul Garneau né à Trois-Pistoles le 27 juillet 1894. Décédé à Trois-Pistoles le 3 août 1894, il fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

14. Joseph Garneau né à Trois-Pistoles le 30 janvier 1896. Décédé au même endroit le même jour, il fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

X. Joseph Têtu

Né à Trois-Pistoles le 25 novembre 1855.

Il a hérité de la terre paternelle à Saint-Thomas de Montmagny. Il est aussi seigneur du fief de Saint-Luc.

M. Têtu a épousé, à Saint-Thomas de Montmagny, le 23 avril 1895, Marie-Eugénie, fille de Jean-Baptiste Côté et de Virginie Bernier.

Enfants :

1. Anna-Marie Têtu née à Saint-Thomas de Montmagny le 26 avril 1896.
2. Marie-Eugénie-Yvonne Têtu née à Saint-Thomas de Montmagny le 24 juin 1897.
3. Marie-Jeanne-Aimée Têtu née à Saint-Thomas de Montmagny le 18 août 1898.
4. Marie-Louise-Hélène Têtu née à Saint-Thomas de Montmagny le 16 septembre 1899.
5. Joseph-Luc-Edgar Têtu né à Saint-Thomas de Montmagny le 24 octobre 1900.
6. Marie-Agnès-Lucie Têtu née à Saint-Thomas de Montmagny le 15 janvier 1902.
7. Joseph-Jean-Dutilly Têtu née à Saint-Thomas de Montmagny le 10 janvier 1903.

XI. Alice Têtu

Née à Trois-Pistoles le 17 mai 1857.

Décédée à Saint-Roch des Aulnaies le 6 septembre 1864, elle fut inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

IV

JULIE-ARTHÉMISE-TACHÉ

Née à Saint-Louis de Kamouraska le 13 août 1822.

Mariée, à Saint-Louis de Kamouraska, le 20 avril 1846, à Charles-Barthélemi-Gaspard Tarieu de Lanaudière.

M. de Lanaudière était fils de Pierre-Paul Tarieu de Lanaudière et de Véronique Gordon. Il naquit au manoir de Lavaltrie le 16 novembre 1821. Ses études commencées au collège de Nicolet furent terminées au collège des Jésuites de Georgetown, près de Washington. Le jeune de Lanaudière se fixa ensuite à l'Industrie, chez son oncle et tuteur, l'honorable Barthélemi Joliette, afin d'y étudier la loi.

M. de Lanaudière qui avait de la fortune aida beaucoup M. Joliette dans la fondation de l'Industrie. Aussi lorsque le village de l'Industrie fut érigé en ville en 1864 sous le nom de Joliette il en fut choisi à l'unanimité comme le premier maire. En 1872, il abandonna ce poste de confiance, mais, en 1874, on le réélisait malgré lui pour ainsi dire.

M. de Lanaudière mourut à Joliette le 25 juillet 1875, et fut inhumé dans l'église paroissiale. (1)

"Bon chrétien, vrai type du bon citoyen, M. de Lanaudière emporta avec lui dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'avaient connu." (2)

---

(1) Lors de la démolition de cette vieille église, les corps de M. et Mme de Lanaudière, de même que ceux de leurs enfants, furent inhumés dans un terrain choisi par la Fabrique dans le cimetière de Joliette.

(2) *Minerve*, 27 juillet 1875.

Madame de Lanaudière décéda à Joliette le 23 janvier 1888, et fut inhumée dans l'église paroissiale.

De leur mariage étaient nés onze enfants :

I. CHS.-BARTH.-P.-PASC.-GASP. T. de LANAUDIÈRE

Né à Joliette le 3 mars 1847.

Décédé à Joliette le 10 juillet 1847, il fut inhumé dans l'église paroissiale.

II. UTICHANNE-ARTHÉMISE T. de LANAUDIÈRE

Née à Joliette le 2 mai 1848.

Décédée à Joliette le 9 octobre 1849, elle fut inhumée dans l'église paroissiale.

III. ANTONINE-HÉLÈNE T. de LANAUDIÈRE

Née à Joliette le 10 septembre 1849.

Décédée à Joliette le 29 mai 1853, elle fut inhumée dans l'église paroissiale.

IV. JOSEPH-ANTOINE-ALPHONSE T. de LANAUDIÈRE

Né à Joliette le 12 janvier 1851.

Décédé à Joliette le 1er décembre 1853, il fut inhumé dans l'église paroissiale.

V. JOSEPH-EDOUARD-GASPARD T. de LANAUDIÈRE

Né à Joliette le 6 juillet 1853.

Décédé à Joliette le 22 juillet 1853, il fut inhumé dans l'église paroissiale.

VI. JOSEPHTE-ANTONINE T. de LANAUDIÈRE

Née à Joliette le 11 décembre 1855.

Mariée, à Joliette, le 10 juillet 1878, à Louis-Arthur McConville, avocat.

Né à Saint-Paul de Joliette le 20 décembre 1849 de parents irlandais, M. McConville fut admis au barreau le 12 janvier 1871.

En 1875, il fut un des rédacteurs du *Nouveau-Monde* qu'il laissa, en 1876, pour aller se fixer à Joliette où il fonda l'*Industrie*, tout en se livrant à la pratique de sa profession.

Après la résignation de l'honorable M. Baby comme ministre de l'Intérieur, et sa nomination à la Cour du Banc de la Reine, M. McConville fut choisi par les électeurs du comté de Joliette pour remplacer M. Baby à la Chambre des Communes. Il fut élu, le 9 décembre 1880, par une majorité de 444 voix.

M. McConville mourut à Joliette le 9 mai 1882, après une maladie de quelques jours seulement, et fut inhumé dans le cimetière paroissial.

" Doué de toutes les qualités du coeur et de l'esprit, il avait su conquérir l'estime et le respect de tous ses concitoyens, qui n'attendirent pas le nombre des années pour lui accorder la confiance qu'il méritait à tant de titres. (1)"

Il laissait deux enfants :

1° Marie-Anne-Julie McConville née à Joliette le 9 décembre 1880. Décédée au même endroit le 5 février 1883, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

2. Marie-Joseph-Alice McConville née à Joliette le 22 mars 1882. Décédée au même endroit le 13 juillet 1882, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

(1) *Gazette de Joliette*, 12 mai 1882.

Après avoir perdu ses enfants, madame McConville renonça au monde et entra, le 9 mai 1884, au monastère du Précieux-Sang à Saint-Hyacinthe. Elle y fit profession le 14 septembre 1886, sous le nom de soeur Marie de la Croix. Elle exerce en ce moment la charge d'assistante-supérieure au monastère du Précieux-Sang, de Nicolet.

VII. ANNE-CAROLINE-JOSEPHTE-T. DE LANAUDIÈRE

Née à Joliette le 3 décembre 1856.

Décédée à Saint-Antoine de Lavaltrie le 30 juillet 1857, elle fut inhumée dans l'église paroissiale.

VIII. JOSEPH-JEAN-GASPARD-T. DE LANAUDIÈRE

Né à Joliette le 23 décembre 1857.

Décédé à Joliette le 5 février 1858, il fut inhumé dans l'église paroissiale.

IX. J.-B.-ANTOINE-JOSEPH-T. DE LANAUDIÈRE

Né à Joliette le 23 juin 1859.

Décédé à Joliette le 8 août 1859, il fut inhumé dans l'église paroissiale.

X. MARIE DES ANGES ALICE DE LANAUDIÈRE

Née à Joliette le 2 octobre 1860.

Mariée, à Joliette, le 16 février 1885, à Norman-John-Rieutord Neilson, fils de John Neilson et de Laura-Caroline Moorhead, et petit-fils de l'honorable John Neilson, l'ami et le défenseur des Canadiens-français.

M. Neilson fait le commerce de bois dans la province de Québec et dans l'île de Terre-Neuve. Il habite *Dornald*, Neilsonville, près de Québec.

Enfants :

1. Norman-John-Moorhead de Lanaudière Neilson né à Trois-Rivières le 14 novembre 1885. Décédé à Neilsonville le 16 juillet 1886, il fut inhumé dans le cimetière de Sainte-Foy.

2. Marie-Alice Neilson née à Trois-Rivières le 14 février 1887.

3. Joseph-Nathanaël-Moorhead Neilson né à Trois-Rivières le 22 février 1888. Décédé à Trois-Rivières le 27 octobre 1888, il fut inhumé dans le cimetière de Sainte-Foy.

4. Robert-Moorhead Neilson né à Trois-Rivières le 11 août 1890.

5. Marguerite de Verchères Neilson née à Botwoodville, Baie des Exploits, Terre-Neuve. le 19 juin 1892.

6. Amédée de Lanaudière Neilson né à Botwoodville, Baie des Exploits, Terre-Neuve, le 24 septembre 1893.

7. John-Gordon Neilson né à Nicolet le 6 avril 1897. Décédé à Joliette le 19 décembre 1898, il fut inhumé dans le cimetière de Sainte-Foy.

8. Anthony-Gordon Neilson né à Neilsonville le 17 juillet 1901.

XI. Joseph-Gaspard-Charles-T. de Lanaudière

Né à Joliette le 10 septembre 1862.

Il a été admis à la pratique du droit le 10 juillet 1883.

Il s'occupe de l'exploitation des carrières de pierre de Joliette dont il est propriétaire.

M. de Lanaudière est célibataire.

V

JACQUES-VINCESLAS TACHÉ

Né à Saint-Louis de Kamouraska le 3 octobre 1823.

M. Taché fut nommé, le 16 septembre 1865, shérif du district de Kamouraska, en remplacement de M. Ovide Martineau.

M. Taché s'occupa activement de milice. C'est lui qui organisa le 88e bataillon d'infanterie du comté de Kamouraska dont il fut le lieutenant-colonel du 9 avril 1874 à sa mort.

Il mourut à Saint-Louis de Kamouraska le 11 janvier 1879, et fut inhumé dans le cimetière paroissial.

Il était à sa mort seigneur de Saint-Paschal.

M. Taché avait épousé, à Saint-Louis de Kamouraska, le 28 novembre 1848, Marie-Charlotte-Louise-Elizabeth, fille de l'honorable Jean-Baptiste Taché et de Charlotte Mure. (1)

Madame Taché demeure à Saint-Louis de Kamouraska.

De leur mariage naquirent six enfants :

I. Jean-Baptiste-Paschal Taché

Né à Saint-Paschal le 5 août 1850. (2)

M. Taché a beaucoup aidé à l'établissement des beurreries dans la province de Québec. Il est, depuis 1879, chef des commis de langue française à la Chambre des Communes, à Ottawa.

---

(1) Voir p. 28.

(2) Baptisé à Saint-Louis de Kamouraska.

Jacques-Vinceslas Taché

Il a épousé, à MonteBello, le 14 février 1888, Elizabeth, fille de Charles Major, marchand, et de Odile Fournier.

Elle décéda à MonteBello, le 2 mai 1896, à l'âge de 28 ans, lui laissant quatre enfants :

1. Charles-Vinceslas-Roland Taché né à Saint-Louis de Kamouraska le 1er novembre 1889.

2. Henri-David Taché né à MonteBello le 2 novembre 1891.

3. Jean-Baptiste-Paschal Taché né à MonteBello le 6 janvier 1893.

4. Joseph-Adolphe-Léon Taché né à MonteBello le 26 avril 1896.

II. Paschal-Vinceslas Taché

Né à Saint-Paschal le 28 janvier 1853.

Admis à la pratique du droit le 11 juillet 1876.

Il a pratiqué à Kamouraska, puis à la Rivière-du-Loup (en bas).

En 1877, M. Charles-F. Roy ayant remis son mandat de député de Kamouraska à la législature de Québeo, M. Taché se présenta pour le remplacer. Le 19 mars 1877, il était battu par M. Joseph Dumont, à la majorité de 3 voix.

L'élection de M. Dumont ayant été annulée, M. Taché fut de nouveau candidat. Cette fois, le 1er mai 1878, après une lutte acharnée, il fut battu par M. C.-A.-E. Gagnon.

M. Taché fut nommé, en 1880, avocat de la Couronne, pour le district de Kamouraska.

En octobre 1885, il acceptait la charge de réviseur des listes électorales pour le comté de Kamouraska.

Le 18 février 1887, il était fait conseil de la Reine.

Par arrêté en Conseil, en date du 22 avril 1901, MM. Joseph-Gabriel Pelletier et Paschal-Vinceslas Taché étaient nommés greffier conjoint de la paix et greffier conjoint de la Couronne pour le district de Kamouraska, et protonotaire conjoint de la Cour Supérieure pour le même district.

M. Taché a épousé, en premières noces, à Ottawa, le 12 janvier 1881, sa cousine Luce-Henriette-Françoise, fille du docteur Joseph-Charles Taché et de Françoise Lepage. (1)

Elle décéda à la Rivière-du-Loup (en bas) le 5 novembre 1886, et fut inhumée dans le cimetière de Saint-Louis de Kamouraska.

Elle lui laissait deux enfants :

1. Marie-Henriette-Adine Taché née à Saint-Louis de Kamouraska le 14 janvier 1882. Décédée au même endroit le 7 avril 1892, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

2. Marie-Anne-Amanda Taché née à Saint-Louis de Kamouraska le 17 juin 1883.

En secondes noces, à la Rivière-du-Loup (en bas), le 24 novembre 1890, il épousait Isabelle, fille du docteur Joseph-Alexandre Hamel et de Marie-Caroline Marquis.

Madame Taché est morte à la Rivière-du-Loup (en bas) le 26 février 1903, et a été inhumée dans le cimetière paroissial.

" La regrettée défunte n'était âgée que de 31 ans, et se voyait depuis assez longtemps déjà minée par cette terrible maladie qui ne pardonne jamais : la consomption. Sa mort crée un vide sensible parmi la bonne société fraservillienne." (2)

Aucun enfant n'était né de ce mariage.

(1) Voir p. 127.

(2) *Saint-Laurent*, 27 février 1903.

III. Charles-Georges-Etienne Taché

Né à Saint-Paschal le 16 mars 1854.

Comme son père, il s'est toujours intéressé aux choses de la milice. Il a été lieutenant-colonel du 88e bataillon.

Il demeure à Kamouraska.

IV. Marie-Julie-Charlotte-Amanda Taché

Née à Saint-Paschal le 26 janvier 1856.

Mariée, à Saint-Louis de Kamouraska, le 14 janvier 1884, à Simon Cimon, ingénieur civil.

M. Cimon est décédé à Saint-Etienne de la Malbaie le 22 mars 1903, et a été inhumé dans le cimetière paroissial.

" Encore un qui vient de disparaître ! La phalange des lutteurs de 1878 voit ses rangs s'éclaircir. Un à un, ils partent pour le voyage d'où l'on ne revient plus, allant grossir la majorité de ceux qui nous attendent.

" Simon Cimon qui ne s'était jamais lassé de combattre, s'est éteint bien doucement, dimanche matin, le 22 mars, sans presque d'agonie. La veille, il avait, selon son habitude, lu ses journaux et conversé avec ses amis, éloignant ainsi la pensée qu'il devait mourir à brève échéance. Malade depuis des années, sentant parfois ses veines se figer et le peu de sang qui lui restait, lui refluer au coeur, il faisait contenance, se raidissait contre le destin fatal, n'avouant jamais qu'il fut en danger et ne voulant pas s'en convaincre.

" Il a souffert cependant, beaucoup souffert, et il était bien trop intelligent pour ne pas soupçonner qu'il n'entendrait pas chanter les oiseaux du printemps, ni ne verrait les fleurs s'ouvrir. Mais après une faiblesse,

un affaiblissement qui le laissait inerte, sa nature d'acier reprenait le dessus. — Je ne mourrai pas, — et il partait chancelant, visiter ses vieux amis, leur dire bonjour et les rassurer sur l'état de sa santé. Huit jours avant sa mort, épuisé, n'ayant plus qu'un souffle, mais souriant encore, il montait en voiture, par de mauvais chemins et un temps humide pour aller surveiller des travaux d'arpentage à Saint-Irénée.

" Les ressorts qui font mouvoir la machine humaine ne sont pas tous fait du même métal. Il y a des hommes qui étonnent et renversent toutes les données de la science et les prévisions des médecins. L'élasticité de leur tempérament est telle qu'au moment même où on les croit perdus,—par un simple effort de volonté, ils commandent au sang de circuler plus vite et de ranimer l'organisme un instant vaincu par la douleur. Ceux qui ont connu sir Adolphe Chapleau savent le nombre de fois qu'il a ainsi trompé ses médecins et ses amis. Mourant le soir, il enthousiasmait la foule le lendemain sans que sa figure trahit aucune trace de malaise. Jules Faucher, le gai censeur, le boute-en-train de la demi-bohême d'autrefois, dont les bons mots couraient la ville, commandait son cercueil, le matin, et trouvait encore le soir, assez de force pour traîner sa charpente, comme il disait, sur la terrasse Frontenac et fredonner un air d'opéra à ses compagnons que l'émotion suffoquait. Simon Cimon était de cette trempe, mais il lui a fallu, lui aussi, succomber comme les autres et subir la grande et juste loi de la mort qui nivelle toutes les ambitions et à laquelle personne ne peut se soustraire. La source de la vie était tarie.

"Toujours prêt à rendre un service, sans regarder si c'était à un partisan ou à un adversaire, Simon

Cimon a joui, un jour, dans le comté de Charlevoix, d'une popularité fort enviable. Il fut élu en 1887 à la Chambre des Communes, à la mort de son père feu Xavier Cimon, et siégea jusqu'en 1891. De 1891 à 1900 il se présenta quatre fois et fut battu par des majorités variant de 175 à 90. Ces revers successifs ne l'abattaient pas. A chaque nouvelle lutte il se relevait plus courageux, plus décidé, plus confiant.

"La capricieuse politique a parfois de bien tristes et singuliers revers pour ceux qui se donnent à elle, sans réserve. C'est beau de servir son pays et de se dévouer pour ses concitoyens, mais aussi que de déception ! que d'ingratitudes poignantes à dévorer en silence, avec un sourire aux lèvres lorsqu'on a du coeur. Quand un homme a sacrifié sa fortune, son avenir, les joies si douces de la famille ; que tous les serpents ont sifflé l'injure à ses oreilles et sali sa réputation et son caractère ; qu'il a tout enduré stoïquement pour son parti, enveloppant dans son manteau troué de philosophe, sa pauvreté ridiculisée par ceux qui se sont servi de son influence pour tirer les marrons du feu, et qu'il jette, autour de lui, les yeux pour chercher un appui, un consolateur, quelqu'un qui lui dise un mot d'espoir, le plus souvent, il ne rencontre que des donneurs de conseils quand ce ne sont pas des faiseurs de reproches. Qui dira, alors, ce qui doit se passer dans cette âme ulcérée ?

"Et ils sont nombreux, ceux à qui l'on a rendu la vie amère sur la fin de leur carrière et qui dorment maintenant de leur dernier sommeil, après avoir pardonné à leurs persécuteurs. Prenons les hommes publics depuis vingt-cinq ans. A partir du gouverneur Luc Letellier qui est mort du coup qu'on lui avait porté et que l'on poursuivit jusque dans son cercueil,

combien sont tombés épuisés par la lutte, trahis par leurs amis, bafoués par leurs adversaires ? On peut différer d'opinion sur les mérites d'un homme. Au cours de la discussion, dans l'emportement d'une invective, l'accuser d'une intention qu'il n'a pas ; mais l'histoire calme et juste n'admettra jamais que s'il a pu se tromper, il n'agissait pas avec sincérité et conviction, comme bien d'autres qui ont commis des erreurs, tout en poursuivant un but digne et avouable.

"L'ami qui vient de nous quitter a bu, lui aussi, le calice des amertumes ; mais il avait du caractère et une confiance sans borne en l'avènement du parti pour lequel il avait si vaillamment combattu ; c'est pourquoi, il a pu tout supporter avec l'imperturbable aplomb d'un stoïcien, et voir sans broncher la grande débâcle emportant dans ses débris, ce qui lui restait d'avenir et de fortune. Est-ce qu'il n'est pas permis aux soldats du camp opposé, d'admirer une telle persévérance d'opinion, une pareille énergie de volonté ?

" Il en faut de ces vaillants dans un pays comme le nôtre où les institutions et les garanties de bonne administration reposent sur la divergence de principes des partis politiques. Si, à un moment donné, tous se concertaient pour proclamer une suspension d'armes indéfinie, l'équilibre serait rompu et les admirables remparts qui nous protègent tomberaient d'eux-mêmes.

" Sans affectation comme sans mépris pour ceux qui ne partageaient pas ses principes religieux, Simon Cimon était un ferme croyant. Elevé par une mère chrétienne, il avait foi au Christ qui pardonne et console en promettant la paix aux hommes de bonne volonté. Jamais de sa vie, il n'a jugé personne et rien ne l'ennuyait comme ces fanatiques du pharisaïsme,

vouant sans merci, au feu éternel, quiconque ne dit pas "amen," à tous les refrains de leur casuistique perfide. Il accomplissait ses devoirs, sans bruit, à la manière de tout catholique convaincu que l'ostentation n'est pas la religion. Il aimait son Dieu, son pays, sa famille : ses deux chers petits enfants surtout qui ne se réalisent pas encore qu'ils n'ont plus de père et son épouse qui a toujours été son plus solide appui, sa suprême consolation.

" Sa mort si soudaine a jeté un deuil général dans tout le comté de Charlevoix. On savait bien que sa maladie serait fatale ; mais personne ne s'attendait à un dénouement aussi prompt. Ceux qui ont assisté à ses funérailles peuvent maintenant apprécier combien il était estimé et nous, ses amis, ses camarades qui avons connu son bon coeur et l'avons tant de fois éprouvé, nous ne pouvons que le regretter et garder de ce citoyen, un souvenir durable." (1)

Du mariage Cimon-Taché naquirent :

1. Charles-Vinceslas-Roland Cimon né à Saint-Etienne de la Malbaie le 28 mai 1885. Décédé au même endroit le 5 août 1885, il fut inhumé au cimetière paroissial.

2. Marie-Louise-Alma-Amanda Cimon née à Saint-Etienne de la Malbaie le 9 septembre 1887. Décédée à Saint-Louis de Kamouraska le 30 avril 1892, elle fut inhumée au cimetière de cette paroisse.

3. Marie-Claire-Adine Cimon née à Saint-Etienne de la Malbaie le 28 septembre 1888. Décédée à Saint-Louis de Kamouraska le 31 mai 1892, elle fut inhumée au cimetière de cette paroisse.

4. Joseph-Arthur Cimon né à la Rivière-du-Loup (en bas) le 20 mars 1890. Décédé à Saint-Louis de

(1) *Soleil*, 31 mars 1903. Article de M. Alfred Cloutier.

Kamouraska le 7 mai 1892, il fut inhumé au cimetière de cette paroisse.

5. Marie-Alma Cimon née à Saint-Etienne de la Malbaie le 18 février 1894.

6. Antoine-Alexandre Cimon né à Saint-Etienne de la Malbaie le 26 février 1898.

V. Paschal-Henri-Alexandre Taché

Né à Saint-Paschal le 8 novembre 1858.

Il demeure avec sa mère à Saint-Louis de Kamouraska.

Célibataire.

VI. Marie-Jeanne-Adine Taché

Née à Saint-Louis de Kamouraska le 28 novembre 1860.

Décédée au même endroit le 4 juillet 1870, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

VI

Marie-Anne-Aglaé-Léontine Taché

Née à Saint-Louis de Kamouraska le 10 avril 1826.

Décédée au même endroit le 1er novembre 1829, elle fut inhumée dans l'église paroissiale.

BRANCHE CADETTE

Première génération : Jean-Paschal Taché
Deuxième génération : Paschal-Jacques Taché
Troisième génération : Paschal Taché
Quatrième génération : Ls-Paschal-Achille Taché

LOUIS-PASCHAL-ACHILLE TACHE

Né à Saint-Louis de Kamouraska le 22 juin 1813.

Il épousa, à Québec, le 16 juillet 1834, Josephte-Joséphine-Eléonore, fille de feu Jean-Baptiste-Philippe D'Estimauville et de Marie-Josephte Drapeau.

M. Taché fut assassiné dans la nuit du 31 janvier au 1er février 1839 par le docteur Holmes, de Sorel.

Le *Canadien* du 20 février 1839 donne des renseignements assez véridiques sur ce meurtre horrible :

"Vers les quatre heures de l'après-midi, le 31 janvier dernier, un étranger venant d'en haut arrêta à l'auberge de Wood, à quelques arpents au-dessus de l'église de Kamouraska, fit dételer son cheval et ordonna qu'on lui prépara à manger. Il ôta son capot et descendit à pied quelque distance plus bas que l'église, tandis que la femme de l'auberge lui préparait son repas. Il s'informa d'un jeune homme qu'il rencontra en chemin où demeurait madame Taché, la seigneuresse du lieu, et si son fils, M. Achille, était à la maison. Le jeune homme lui indiqua le manoir et lui dit qu'il pensait que M. Achille y était. Il revint ensuite à son auberge.

" Vers six heures et demie il fit mettre son cheval sur sa voiture et dit à la femme de l'auberge qu'il allait à Saint-Paschal, qu'il descendrait par Saint-André et reviendrait dans deux ou trois jours. Il prit le côté d'en bas. Arrivé à quelques arpents de la route qui conduit à la maison de madame Taché, qui est à quelque distance du chemin et qu'il s'était fait indiquer un instant auparavant, il fit rencontre d'une des voitures de madame Taché dans laquelle se trouvait M. Achille Taché, qui venait voir un de ses amis malade près de l'église. Il reconnut M. Taché, lui dit qu'il venait de Sorel, qu'il avait des nouvelles de sa famille à lui donner. (1) Sur quoi M. Taché tout joyeux passa de la voiture de sa mère dans celle de cet étranger qui rebroussa chemin et prit le côté d'en haut.

"M. Taché n'ayant point retourné le soir chez sa mère, celle-ci s'informa du domestique de ce qu'il était devenu. Il lui rendit compte de ce qui s'était passé, et madame Taché demeura sans inquiétude jusqu'au lendemain, vendredi premier février courant, où elle fit faire des perquisitions qui amenèrent à supposer qu'il s'était rendu à la Rivière-Ouelle chez un de ses compagnons de collège où il allait assez fréquemment. Le samedi, M. Taché n'ayant point reparu et des habitants de Kamouraska, venant de Sainte-Anne, ayant dit qu'un étranger avait couché dans la nuit du 31 janvier au 1er de février, dans une auberge à Sainte-Anne, que sa voiture était pleine de sang, qu'ils avaient vu des traces de sang dans l'anse de Kamouraska jusqu'à une petite distance d'une maison que M. Achille Taché avait au-dessus de l'église, l'alarme

(1) Madame Taché et ses deux enfants étaient en promenade à Sorel.

se répandit, et on se mit à la recherche du jeune homme qu'on ne douta plus avoir été assassiné.

"Le dimanche matin son corps fut trouvé sur la batture de Kamouraska portant des marques à la tête. Lors de l'examen du corps fait par le docteur Douglass, deux balles furent trouvées dans la tête de l'infortuné jeune homme.

"D'après le signalement donné de la personne que l'on supposait avoir commis le crime et avec qui M. Taché s'était embarqué, les soupçons se portèrent sur le docteur Holmes, de Sorel, compagnon de collège de M. Taché. On a donné à sa poursuite d'abord jusqu'à Sorel où on est arrivé le 7 du courant. Là, on apprit que le docteur Holmes s'était absenté du village, où il demeurait, depuis le 22 janvier jusqu'au 5 février, et que dans la nuit du 5 au 6 du courant, à l'arrivée de la poste, il s'était enfui en toute hâte, prenant la route qui conduit aux Etats-Unis. La poursuite a été continuée jusqu'à Saint-Ours où on a trouvé son cheval, sa carriole et ses peaux encore teintes du sang de sa victime. Le docteur avait pris un cheval frais pour aller plus vite."

Le docteur Holmes fut arrêté à Burlington, dans l'état de Vermont, mais le gouvernement canadien ne put obtenir son extradition. On n'en a plus entendu parler depuis.

Madame Taché se remaria, à Québec, le 18 mai 1843, à Léon-Charles Clément, notaire, de la paroisse des Eboulements.

Elle est décédée à Montréal le 24 juin 1893, et a été inhumée au cimetière des Eboulements.

Deux enfants étaient nés de son premier mariage : (1)

(1) Elle en eut six de sa seconde union.

I

J.-B.-JOSEPH-PASCHAL-IVANHOE TACHÉ

Le continuateur de la branche cadette.

II

LUCIEN-ELZÉAR-ISIDORE TACHÉ

Né à Saint-Louis de Kamouraska, le 1er octobre 1836.

Il épousa, à Saint-Romuald d'Etchemin, le 22 avril 1879, Mary-Jane Ahern.

M. Taché décéda le 29 avril 1888, et fut inhumé dans le cimetière Belmont, à Québec.

Sa veuve s'est remariée à Gaudiose Lambert.

Pas d'enfant de son mariage avec M. Taché.

BRANCHE CADETTE

Première génération : Jean-Paschal Taché
Deuxième génération : Paschal-Jacques Taché
Troisième génération : Paschal Taché
Quatrième génération : Ls.-Paschal-Achille Taché
Cinquième génération : J.-B.-J.-Pasc.-Ivanhoe Taché

J.-B.-J.-PASCHAL-IVANHOE TACHE (1)

Né à Saint-Louis de Kamouraska le 4 novembre 1835.

Il fut greffier des journaux français et député sergent d'armes du Sénat de la puissance du Canada.

M Taché décéda à la suite d'une attaque de paralysie, à Ottawa, le 20 avril 1887, et fut inhumé dans le cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

Il avait épousé, à Québec, le 25 novembre 1856, Thérèse-Catherine, fille de l'honorable juge William Power et de Suzanne Aubert de Gaspé.

Madame Taché mourut à Ottawa le 24 septembre 1890, et fut inhumée dans le cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

Treize enfants naquirent de leur mariage :

I

WILLIAM-ARTHUR TACHÉ

Né à Québec le 23 décembre 1857.

Employé au département de l'Agriculture, à Ottawa.

Célibataire.

(1) Connu sous les prénoms de Louis-Ivanhoe.

II

MARIE-SUZANNE-CÉCILE-(CECY) TACHÉ

Née à Saint-Louis de Kamouraska le 3 avril 1859.

Mariée, à Ottawa, le 16 juin 1891, à Jude-Alfred Chassé, greffier en loi au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Enfants :

I. MARIE-JULIE-THÉRÈSE CHASSÉ

Née à Ottawa le 2 novembre 1892.

II. MARIE-MARGUERITE CHASSÉ

Née à Ottawa le 16 janvier 1894.

III. JOSEPH-ALPHONSE-IVANHOE CHASSÉ

Né à Ottawa le 7 octobre 1895.

Décédé à Ottawa le 23 juin 1896, il fut inhumé dans le cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

IV. JOSEPH-IVANHOE-ALFRED CHASSÉ

Né à Ottawa le 11 février 1897.

V. JOSEPH-LOUIS-HORACE CHASSÉ

Né Ottawa le 11 juin 1899.

Décédé à Ottawa le 16 août 1900, il fut inhumé dans le cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

III

CATHERINE-THÉRÈSE-JOSÉPHINE TACHÉ

Née à Saint-Louis de Kamouraska le 1er août 1860.

Mariée, à Ottawa, le 31 août 1885, à Louis-Amédée DesRosiers, ingénieur civil, à l'emploi du département des travaux publics du Canada.

Enfants :

I. Louis DesRosiers

Né à Ottawa le 4 juillet 1886.

Décédé à Ottawa le 31 mars 1893, et inhumé dans le cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

II. Ivanhoe DesRosiers

Né à Ottawa le 18 août 1888.

III. Arthur DesRosiers

Né à Ottawa le 7 juillet 1890.

IV. Ivonne DesRosiers

Née à Ottawa le 15 février 1892.

Décédée à Ottawa le 7 octobre 1892, et inhumée dans le cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

V. Emma DesRosiers

Née à Ottawa le 30 août 1893.

VI. Gustave DesRosiers

Né à Ottawa le 22 décembre 1895.

VII. Joseph DesRosiers

Né à Ottawa le 25 août 1898.

VIII. Paul DesRosiers

Né à Ottawa le 20 novembre 1900.

Décédé à Ottawa le 30 juin 1901, et inhumé dans le cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

IX. Pauline DesRosiers

Née à Ottawa le 20 novembre 1900.

Décédée à Ottawa le 31 juillet 1901, et inhumée dans le cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

X. Noel DesRosiers

Né à Ottawa le 24 décembre 1901.

Décédé à Ottawa le 5 mars 1903, et inhumé dans le cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

IV

EMMA-LUCE TACHÉ

Née à Saint-Louis de Kamouraska le 24 mars 1862.

Elle réside à Ottawa.

V

LOUIS-JOSEPH-IVANHOE TACHÉ

Né à Saint-Louis de Kamouraska le 2 novembre 1863.

Décédé à la Pointe Gatineau le 12 août 1887, il fut inhumé dans le cimetière Notre-Dame, à Ottawa.

VI

ULRIC-HENRY TACHÉ

Né à Saint-Louis de Kamouraska le 4 juillet 1865.

Décédé à Saint-Louis de Kamouraska le 29 décembre 1865, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

VII

BLANCHE-ALICE TACHÉ

Née à Saint-Louis de Kamouraska le 6 octobre 1866.

Décédée à Saint-Louis de Kamouraska le 2 avril 1871, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

VIII

HARLINE-GEORGIANA-ISABELLA TACHÉ

Née à Saint-Louis de Kamouraska le 20 juillet 1868.

Décédée à Ottawa le 6 décembre 1879, elle fut inhumée dans le cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

IX

MARIE-LAURE-WILHELMINE TACHÉ

Née à Saint-Louis de Kamouraska le 17 mars 1870.

Décédée à Saint-Louis de Kamouraska le 30 juillet 1871, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

X

HENRI-PASCHAL-ACHILLE TACHÉ

Né à Saint-Louis de Kamouraska le 20 octobre 1871.

Employé au département du revenu de l'Intérieur, à Ottawa.

Non marié.

XI

ACHILLE-GEORGE-GUSTAVE TACHÉ

Né à Saint-Louis de Kamouraska le 25 mai 1873.

Décédé à Ottawa le 28 juillet 1879, il fut inhumé dans le cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

XII

EUGÈNE-ERNEST-ETIENNE TACHÉ

Né à Saint-Louis de Kamouraska le 12 février 1875.

Décédé à Ottawa le 2 décembre 1879, il fut inhumé dans le cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

XIII

MARIE-LOUISE-LAURETTE TACHÉ

Née à Ottawa le 27 avril 1879.

Décédée à Ottawa le 29 novembre 1879, elle fut inhumée dans le cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

APPENDICE

LA FAMILLE TACHÉ

(*Bibliographie*)

TACHÉ, MGR ALEXANDRE-ANTONIN :

Vingt années de missions dans le Nord-Ouest de l'Amérique.—Montréal, Eusèbe Senécal, imprimeur-éditeur, rue St-Vincent, Nos 6, 8 et 10—1866. 245 pp. in-8. (1)

Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique.—Montréal, typographie du "Nouveau-Monde", 23, rue St-Vincent—1869. 146 pp. in-8.

Sketch of the North-West of America, by Mgr Taché, bishop of St-Boniface. Translated from the french, by captain D. R. Cameron, Royal Artillery — Montreal: printed by John Lovell, St-Nicholas street—1870. 216 pp. in-8.

Discours de Mgr Taché aux noces d'or du Révérend Messire Pepin—Presse à vapeur du "Franc-Parleur"—1874.

L'amnistie. Montréal : imprimée par le journal "Le Nouveau Monde", 30, rue St-Gabriel—1874—72 pp. in-16.

Encore l'amnistie. Imprimerie du journal "Le Métis", Winnipeg—1875. 42 pp. in-16.

Denominational or free Christian schools in Manitoba—Winnipeg : "Standard" Book and Job Printing Establishment—1877. 126 pp. in-8.

La Situation. 1885.

(1) Une seconde édition a été publiée en 1888 par la librairie Saint-Joseph, Cadieux & Derome. 139 pp. in-8.

Two letters or archbishop Taché on the school question. 1889. 9 pp. in-8.

Ecoles séparées : partie des négociations à Ottawa.—(Traduction d'une lettre adressée au "Free Press," Winnipeg, 27 décembre 1889, d'une autre lettre publiée le 15 janvier dans le "Free Press," datée le 13 juillet 1890, et d'une troisième lettre datée du 24 janvier 1890)—"Le Manitoba", Saint-Boniface. 1890.

Une page de l'histoire des Ecoles du Manitoba. Etude des cinq phases d'une période de 75 années : 1818-1868, 1868-1870, 1870-1888, 1888-1890, 1890 à ce jour — Imprimerie "Le Manitoba", Saint-Boniface. 1893.

Mémoire de Monseigneur Taché sur la question des écoles en réponse au rapport du comité de l'honorable Conseil Privé du Canada.—Montréal, C. O. Beauchemin & Fils, libraires-imprimeurs, 256 et 258, rue Saint-Paul. 1894. 64 pp. in-8.

TACHÉ, SIR ETIENNE-PASCHAL :

Du développement de la force physique chez l'homme, discours prononcé à l'Institut Canadien de Montréal. (J. Huston, "Répertoire national", éd. 1848-50, vol. IV, p. 362 ; éd. 1893, vol. IV., p. 364).

Guerre de 1812 à 1815. Bataille navale du lac Champlain, par un témoin oculaire ("Mémoires et documents publiés par la Société Historique de Montréal", troisième livraison, p. 145).

Discours prononcé par l'honorable colonel Taché, à l'inhumation des restes des braves tombés en 1760 sur les Plaines d'Abraham. ("Le Canadien," 9 juin 1854.)

Lettre de Sir E.-P. Taché au lieutenant-colonel Stevenson, datée de Montréal le 29 mai 1863. — (Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec, Sessions of 187-8, p. 14).

Quelques réflexions sur l'organisation des volontaires et de la milice de cette province, par un Vétéran de 1812. Québec : des presses à vapeur de A. Côté et Cie—1863. 45 pp. in-8.

TACHÉ, EUGÈNE-ETIENNE :

Carte de la province de Québec—1870.
Carte de la province de Québec—1880.
Carte de la province de Québec—1893.
Carte de la province de Québec—1898.

TACHÉ, JOSEPH-CHARLES :

Rapport du comité spécial de l'Assemblée Législative sur l'état de l'agriculture—Imprimerie Louis Perreault. 1850.

De la tenure seigneuriale en Canada et projet de commutation.—Québec : imprimé par Lovell et Lamoureux, à leur établissement à vapeur, rue Lamontagne. 1854. 63 + XIX pp. in-8.

The seigniorial tenure in Canada and plan of commutation.—Printed by order of the Legislative Assembly. (Translated from the French)—Quebec : printed by Lovell and Lamoureux, at their steam-printing establishment, Mountain street—1854. 53 pp. in-8.

La Pléiade Rouge, par Gaspard LeMage. Montréal : imprimerie de "La Minerve"—1855. 24 pp. in-8. (1)

Esquisse sur le Canada considéré sous le point de vue économiste. Publié par ordre du Comité exécutif chargé de l'exposition canadienne siégeant à Québec—Paris, Hector Bossange et fils, quai Voltaire, 25—1855. 180 pp. petit in-8.

Catalogue raisonné des produits canadiens exposés à

---

(1) "La *Pléiade Rouge* est une oeuvre commune à un ami, que je ne suis pas autorisé à vous nommer et à moi. L'idée première, le titre, l'ordonnance et la moitié de l'exécution sont de moi, l'autre moitié et le pseudonyme de Gaspard Lemage sont de mon collaborateur. Je vous dirai que chacun de nous deux a fait sa part sans le concours de l'autre, en sorte que le fond et la forme de ce qui appartient à l'un lui appartient tout entier. Mon ami et moi passons, dans notre petit monde des lettres canadiennes, pour avoir des qualités et des défauts diamétralement opposés et très saillants : cependant, personne de ceux qui ont parlé de cet écrit n'a encore découvert, de lui-même, aucun signe de la dualité que je vous indique."— Lettre de M. Joseph-Charles Taché à Placide Lépine, Ottawa, 16 février 1872. *L'Opinion Publique*, 29 février 1872.

Paris en 1855—Paris, imprimerie G. A. Pinard—Dentan et Cie, 9, Cour des Miracles. 118 pp. petit in-8.

Le Canada et l'exposition universelle de 1855.—Imprimé par ordre de l'Assemblée législative—Toronto: des presses à vapeur de John Lovell, rue Yonge—1856. 477 pp. in-8.

Canada at the universal exhibition of 1855.

Des provinces de l'Amérique du Nord et d'une union fédérale. — Québec : des presses à vapeur de J. T. Brousseau, 7, rue Buade, Haute-Ville. 1858. 252 pp. in-8.

Notice historiographique sur la fête célébrée à Québec le 16 juin 1859, jour du deux-centième anniversaire de l'arrivée de Monseigneur de Montmorency-Laval en Canada.—Publié avec l'autorisation de M. l'abbé L.-J. Casault, docteur en théologie et recteur de l'université Laval—Québec : imprimerie de J.-T. Brousseau, 7, rue Buade, Haute-Ville.—1859. 73 pp. in-8.

Le défricheur de langue, tragédie-bouffe en trois actes et en trois tableaux, par Isidore de Méplats.—1859. 8 pp. in-8.

Trois légendes de mon pays ou l'Evangile ignoré, l'Evangile prêché, l'Evangile accepté—("Les Soirées Canadiennes", 1861, p. 11). (1)

Forestiers et voyageurs ("Les Soirées Canadiennes", 1863, p. 13".) (2)

The Board of Inspectors of Asylums, prisons and hospitals and its accusers. Letter of Mr. J. C. Taché, chairman of the Board—Reprinted from the "Morning Chronicle." — Quebec : printed at the office of the "Morning Chronicle", foot of Mountain Hill—1864, 20 pp. in-16.

Le braillard de la Montagne. (3)

("Les Soirées Canadiennes", 1864, p. 97).

Mémoire sur le choléra. Publié par autorité. Imprimé par le bureau d'agriculture et des statistiques—1866. 52 pp. in-8.

---

(1) Publiée en brochure chez A. Côté et Cie, Québec, en 1876. 162 pp. in-16.

(2) Une édition populaire a été publiée par la librairie Saint-Joseph, Cadieux et Derome, en 1884. 239 pp. in-8.

(3) Légende en vers.

Le recensement du Canada, 1871. Remarques sur un écrit publié par M. Harvey dans le numéro de février du "Canadian Monthly". 1871—8 pp. in-8.

La mouche ou la chrysomèle des patates (Chrysomela Decemlineata) et le moyen d'en combattre les ravages. Province de Québec, Montréal : la compagnie de lithographie Burland-Desbarats—1877. 38 pp. in-8.

Les histoires de M. Sulte. Protestation. Montréal, librairie Saint-Joseph, Cadieux et Derome -- 1883. 32 pp. in-8.

The third volume of the census of 1881 and its critics.—Ottawa—1883. 13 pp. in-8.

Les asiles d'aliénés de la province de Québec et leurs détracteurs—Hull, imprimé à "La Vallée d'Ottawa"—1885. 51 pp. in-8.

Les Sablons (L'Ile de Sable) et l'île Saint-Barnabé. Montréal, librairie Saint-Joseph, Cadieux et Derome—1885. 155 pp. in-12.

TACHÉ, JEAN-PASCHAL :

Le tableau de la mer.—(J. Huston, "Répertoire National", éd. 1848-50, vol II, p. 353 ; éd. 1893, vol. I., p. 3.

TACHÉ, JOSEPH DE LA BROQUERIE :

Les conservateurs et la politique nationale de 1878 à 1882. Saint-Hyacinthe, des presses à moteur hydraulique du " Courrier "—1882. 96 pp. in-8.

Rapport annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec—1882. Des presses à moteur hydraulique du " Courrier de St-Hyacinthe "—1883. 77 pp. in-8.

Deuxième rapport de la Société d'industrie laitière de la province de Québec—1883. Des presses à moteur hydraulique du " Courrier de St-Hyacinthe "—1884. 152 pp. in-8.

Troisième rapport de la Société d'industrie laitière de la province de Québec. Extrait du rapport de l'honorable commissaire de l'agriculture et des travaux publics. 1884. Imprimé par ordre de la Législature. Québec : Imprimé par Charles-François Langlois, im-

primeur de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine—1885. 91 pp. in-8.

Supplément au troisième rapport de la Société d'industrie laitière de la province de Québec.—Rappot de l'Assemblée tenue à Québec le 11 mars 1885. Saint-Hyacinthe, des presses à moteur hydraulique du "Courrier de Saint-Hycinthe"—1885. 64 pp. in-8.

Quatrième rapport de la Société d'industrie laitière de la province de Québec.—Extrait du rapport de l'honorable commissaire de l'agriculture et des travaux publics. 1885. Imprimé par ordre de la Législature. Québec : Imprimé par Charles-François Langlois, imprimeur de Sa Très-Gracieuse Majesté la Reine—1886. 133 pp. in-8.

Cinquième rapport de la Société d'industrie laitière de la province de Québec. Appendice au rapport de l'honorable commissaire de l'agriculture et des travaux publics. 1886. Imprimé par ordre de la Législature. Québec : Imprimé par Charles-François Langlois, imprimeur de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine—1887. 199 pp. in-8.

Sixième rapport de la Societé d'industrie laitière de la province de Québec. Extrait du rapport de l'honorable commissaire de l'agriculture et des travaux publiccs. 1887. Imprimé par Charles-François Langlois, imprimeur de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine—1888. 153 pp. in-8.

Septième rapport de la Société d'industrie laitière de la province de Québec. Annexe et rapport de l'honorable commissaire de l'agriculture et de la colonisation—1888. Imprimé par ordre de la Législature, Québec : Imprimé par Charles-François Langlois, imprimeur de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine—1889—199 pp. in-8.

Huitième rapport de la Société d'industrie laitière de la province de Québec. Annexe au rapport de l'honorable commissaire de l'agriculture et de la colonisation. 1889. Imprimé par Charles-François Langlois, imprimeur de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine—1890. 196 pp. in-8.

Neuvième rapport de la Société d'industrie laitière de

la province de Québec. Supplément au rapport de l'honorable commissaire de l'agriculture et de la colonisation. 1890. Imprimé par ordre de la Législature. Québec : Imprimé par Charles-François Langlois, imprimeur de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine. 1891. 134 pp. in-8.

Dixième rapport de la Société d'industrie laitière de la province de Québec. Supplément au rapport de l'honorable commissaire de l'agriculture et de la colonisation. 1891. Imprimé par ordre de la Législature. Québec : Imprimé par Charles-François Langlois, imprimeur de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine. 1892. 244 pp. in-8.

Courrier de Saint-Hyacinthe. 1902-1903-1904.

TACHÉ, JULES :

Carte régionale du lac Saint-Jean.
Carte régionale du bas Saint-Laurent.
Carte régionale de la Gaspésie.

TACHÉ, LOUIS-H :

La poésie française au Canada. Précédée d'un article de revue historique sur la littérature canadienne-française. Compilation par Louis-H. Taché—St-Hyacinthe : imprimerie du "Courrier de St-Hyacinthe"—1881. 288 pp. in-8.

Nouvelles Soirées Canadiennes, recueil de littérature nationale.—Québec, typographie de P.-G. Delisle. 1882. 571 pp. in-8.

Nouvelles Soirées Canadiennes, recueil de littérature nationale. Deuxième volume—Québec, typographie de L. J. Demers et frère—1883. 576 pp. in-8.

Nouvelles Soirées Canadiennes, recueil de littérature nationale. Troisième volume. Montréal, typographie de la "Gazette"—1884. 575 pp. in-8.

Nouvelles Soirées Canadiennes, recueil de littérature nationale. Quatrième volume—Montréal, typographie Imprimerie générale—1885. 288 + 284 pp. in-8.

Nouvelles Soirées Canadiennes, recueil de littérature nationale. Cinquième volume. Montréal, typographie Imprimerie générale—1886. 576 pp. in-8.

Nouvelles Soirées Canadiennes, recueil de littérature nationale. Sixième volume. Montréal, typographie Imprimerie générale—1887. 574 pp. in-8.

Nouvelles Soirées Canadiennes, recueil de littérature nationale. Septième volume. Montréal, typographie Imprimerie générale—1888. 384 pp. in-8.

L'île d'Anticosti.

Faucher de St-Maurice.—Montréal : Eusèbe Sené- & Fils, imprimeurs-éditeurs—1886 — VIII + 143 pp. in-16.

A legal hand-book and law-list for Dominion of Canada and a book of Parliamentary and general information. Toronto : Carswell & Co, law publishers — 1888. 486 pp. in-8.

Les hommes du jour, galerie des portraits contemporains.—Monument érigé à la gloire de la Confédération du Canada. Sous la direction de Louis-H. Taché. Editeurs : Mortimer et Cie, Ottawa — 1890. 230 pp. petit in-folio. (1)

Men of the day, a canadian portrait gallery.—Edited by Louis-H. Taché.—Ottawa : Mortimer & Co., publishers—1890. 237 pp. petit in-folio. (2)

L'Opinion publique, 1892-93.

The Montreal Citizen's Directory. 1893-94.—Montréal, 809, New-York Life Building, P. O. Box 1579. 814 pp. in-8.

——oo——

ELOGE FUNÈBRE DE SIR E.-P. TACHE (3)

Mes frères,

La mort vient de porter le deuil et la tristesse dans tous les coeurs. Une de nos plus grandes gloires canadiennes, l'honorable Augustin-Norbert Morin, tom-

(1) Une édition populaire a été publiée la même année. 507 pp. in-8. Editeurs: La Compagnie de Moulins à papier de Montréal, No. 588, rue Craig, Montréal.

(2) Edition populaire. 507 pp. in-8. 1890. Mêmes éditeurs que l'édition populaire française.

(3) Prononcé par le grand vicaire Cazeau dans l'église paroissiale de Saint-Thomas de Montmagny le 2 août 1865.

bait, il y a six jours, sous ses coups, après une vie pleine de services et de mérites. Deux jours après, elle frappait également un homme qui faisait honneur à sa race, l'honorable Saveuse de Beaujeu, dont les ancêtres se sont signalés, par leur bravoure, dans les armées qui volaient autrefois à la défense du pays. Aujourd'hui elle vient encore enlever une de nos gloires les plus pures, une des vies les plus précieuses aux yeux de l'Eglise et de l'Etat, dans la personne de l'honorable sir Etienne-Paschal Taché, premier ministre de notre gouvernement provincial, aide de camp de la Reine, commandeur de la classe militaire de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. Appelé, en l'absence du premier pasteur, à rendre les derniers devoirs à cet homme éminent pour qui il professait la plus grande estime, je ne puis me dispenser de payer un faible tribut d'éloge à sa mémoire, au moment où la tombe va s'ouvrir pour recevoir ses restes mortels.

Nous lisons dans le premier livre des Machabées que, lorsque Judas, général d'Israël, mourut en combattant contre les ennemis de la religion et du pays de ses pères, le peuple rempli de douleurs, fit un grand deuil et le pleura pendant plusieurs jours, en disant : "Comment cet homme invincible est-il tombé, lui qui sauvait le peuple d'Israël ! *Quomodo cecidit potens qui salvum faciebat populum Israel.*" Eh! bien, mes frères, nous aussi, dans notre juste douleur, nous pouvons nous écrier, avec le peuple d'Israël : "Comment est-il tombé cet homme puissant qui, dans sa longue mais trop courte carrière, a travaillé constamment, jusqu'à la dernière heure, à sauver son peuple du naufrage et à lui conserver ses droits et ses privilèges." En effet, suivons-le un instant, depuis son adolescence jusqu'à sa mort, et nous verrons que, comme le grand général d'Israël, il a un droit bien mérité à nos regrets et à nos larmes.

A peine est-il arrivé à l'âge de 16 ans, qu'il coure à la frontière, pour défendre la patrie contre un ennemi puissant, et il est du nombre de ces héros canadiens qui contribuent à la sauver du danger qui la menaçait.

Plus tard, revenu du champ de bataille, il s'applique à l'exercice de la médecine, après en avoir fait

une étude sérieuse, et il y acquiert une habileté peu commune. Dévoué à sa profession, il est toujours prêt nuit et jour à voler au secours des patients qui réclament ses soins. J'aime à dire ici que bien souvent il se rencontrait au chevet des malades, avec son digne curé et constant ami, le vénérable M. Beaubien, dont la paroisse de Saint-Thomas déplorait, il n'y a pas longtemps, la perte. Tous deux rivalisaient de zèle, l'un en prodiguant les soins spirituels, l'autre les secours corporels, pour sauver la vie de l'âme et la vie du corps.

Cependant voici que se présente une des époques les plus critiques de notre histoire. Une mesure inique, tramée pour le malheur du pays, nous est imposée par la métropole que l'on était parvenu à égarer. Pour empêcher le succès de cette mesure funeste, on appelle à la lutte tous les hommes qu'anime le feu sacré de la religion et du patriotisme. Le docteur Taché, élu pour représenter le comté de l'Islet dans l'Assemblée Législative, est au premier rang des combattants. Heureusement il n'y avait pas alors de division parmi les hommes politiques chargés de la défense de nos intérêts ; ils n'avaient tous qu'un coeur et qu'une âme pour faire face à l'ennemi. Grâce à la Divine Providence, dont la protection nous fut toujours si favorable, les projets formés dans l'ombre furent déjoués et le pays fut sauvé.

Je ne parlerai pas ici des travaux du regretté défunt, soit dans l'assemblée populaire, soit dans le Conseil législatif, soit encore dans les conseils du gouvernement. Qu'il me suffise de dire que, dans toutes les situations, il se distingua toujours par la sincérité de son patriotisme et par son amour de la justice, et que dans toutes les luttes qu'il eut à soutenir, il sut allier la modération à l'énergie, et tempérer par une exquise politesse l'expression souvent ardente de ses convictions. Aussi il ne faut pas être surpris s'il s'était acquis l'estime de ses adversaires aussi bien que de ses amis : tous respectaient en lui l'homme d'honneur et de probité, le citoyen dévoué à son pays.

C'est sans doute cette confiance générale qui lui

a mérité la plus haute distinction à laquelle un Canadien puisse aspirer. Comblé d'honneurs par notre Auguste Souveraine, qui avait voulu récompenser de la sorte ses nombreux services, son coeur ne s'est jamais élevé ; il appréciait sans doute les honneurs qui lui venaient de si haut, mais seulement parce qu'ils étaient un hommage rendu au pays dans la personne d'un de ses citoyens.

Mais c'est surtout comme chrétien, que je dois vous le présenter, en ce moment, où la tombe nous prêche si éloquemment la vanité et le néant de toute la gloire de ce monde. Vous pouvez nous le dire, vous, mes frères, qui avez été si souvent témoins de sa foi et de sa fidélité à remplir les devoirs du christianisme. Quel n'était pas son amour pour la sainte Eglise Catholique, et son attachement pour le Pontife qui la gouverne au nom de son divin Fondateur ? Avec quelle vigueur il défendait, en toute occasion, dans nos chambres législatives, les intérêts de la religion et de la morale ! C'est en souvenir de son zèle pour tout ce qui est sacré, que Sa Sainteté le pape Pie IX lui a décerné la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire. Cette distinction, le vénérable défunt y attachait le plus haut prix, parcequ'elle lui venait de la main bénie du représentant de Jésus-Christ sur la terre.

Vous savez, mes frères, qu'en 1857, se sentant fatigué et avancé en âge, il lui avait été permis de se retirer de la vie active de la politique, pour qu'il pût se livrer à un repos que ses longs services lui avaient justement mérités. Mais il n'était pas encore rendu au bout de sa tâche ; la Divine Providence voulait qu'il se sacrifiât de nouveau pour le salut de son peuple. Choisi, il y a seize mois, par le représentant de Sa Majesté, comme l'homme d'état le plus qualifié pour former une nouvelle administration, dans les circonstances difficiles où se trouvait alors le pays, il accepta ce fardeau avec un dévouement religieux, ne se dissimulant point toutefois que le travail qui lui était imposé ne tarderait pas à le conduire au tombeau. Hélas ! ses prévisions ne se sont que trop vérifiées :

malgré une santé qui devenait chaque jour de plus en plus chancelante, il a employé tous ses moments, jusqu'à la dernière heure, à travailler pour le salut de son pays. C'est donc avec raison que nous pouvons nous écrier, en pleurant, comme le peuple d'Israël, à la mort de son chef Judas Machabée : "Comment cet homme invincible est-il tombé lui qui combattait avec une si noble ardeur, pour sauver son peuple. "

En finissant, mes frères, je ne puis mieux faire que de vous répéter quelques paroles qu'il prononçait en présence de deux prêtres, qui étaient allés lui rendre visite, avant que sa maladie n'inspirât de sérieuses inquiétudes. Convaincu qu'il ne lui restait que peu de temps à passer sur la terre, et désirant mettre ces courts moments à profit, il leur disait : "Il n'est pas nécessaire à un homme d'être premier ministre, et d'avoir sa part de la gloire humaine ; mais ce qui lui est nécessaire, c'est d'être bon chrétien et honnête homme."

C'est dans ces sentiments que le vénérable malade a vu venir la mort, entouré des soins empressés d'une famille digne de lui, et consolé par tous les secours que la religion multiplie en faveur de ses fidèles enfants. Il est mort, étant comme Moïse, chéri de Dieu et des hommes, *Dilectus Deo et hominibus* ; chéri de Dieu, par sa foi et par ses mérites ; chéri des hommes, par l'élévation et la loyauté de son caractère ; il est sans doute allé recevoir sa récompense dans le ciel, et sa mémoire sera en bénédiction sur la terre du Canada, *cujus memoria in benedictione est.*

Mes frères, l'homme illustre dont nous déplorons aujourd'hui la perte, laisse ses vertus et ses exemples pour héritage à ceux qui le suivront dans les différentes carrières qu'il a parcourues. Daigne le Seigneur lui susciter un grand nombre d'imitateurs, et le Canada marchera dans la voie du progrès véritable, de ce progrès solide, qui, tout en développant ses richesses matérielles, peut seul procurer à ses habitants des richesses d'un ordre bien supérieur, en les conduisant sûrement vers leurs immortelles destinées.

HONNÊTE HOMME ET CHRETIEN

Hommage à la mémoire de l'honorable sir E.-P. Taché

Un vieux soldat, soucieux de sa gloire,
Disait : "Le ciel me donne un beau trépas ! "
Il est tombé.....! Vénérons sa mémoire,
Mais que le deuil ne nous abatte pas !
Dans les travaux de sa longue carrière,
Toujours guidé par l'Honneur et le Bien,
De son grand coeur sortit cette prière :
"Dieu, fais moi vivre honnête homme et chrétien ! "

Chercher ailleurs le secret du courage,
Qui, dès l'enfance, aux combats l'animait.
Erreur, erreur qui serait un outrage
A son cercueil.....! ! Plus tard, il exprimait,
Dans ses conseils toujours pleins de sagesse,
La Loyauté dont il fut le soutien :
Jamais son coeur ne connut la faiblesse,
Car il sut vivre honnête homme et chrétien !

Parents, amis, le héros qui succombe
Riche d'honneurs, de gloire et de vertus,
Peut-il laisser, au-delà de sa tombe,
Le désespoir en vos coeurs abattus ?
Oh ! non !.....Sa vie est un auguste exemple,
Son souvenir est un doux entretien :
Que, près de Dieu, votre âme le contemple,
Car il est mort honnête homme et chrétien !

EMM. BLAIN DE SAINT-AUBIN

UNE PAROLE DE SIR E.-P. TACHÉ

La deuxième session du deuxième parlement, sous l'Union, fut ouverte à Montréal par lord Cathcart, le 20 mars 1846.

C'est à cette session que le gouvernement proposa une loi de milice qui passa sans opposition, les deux côtés de la Chambre étant unanimes à vouloir mettre la milice sur un pied efficace. Sir Etienne-Paschal

Taché fit à cette occasion un discours rempli de patriotisme. Après avoir rappelé les exploits de ses compatriotes en 1812, il assura la Chambre qu'ils étaient prêts à tenir une conduite aussi héroïque lorsque l'occasion s'en présenterait.

" Ce que nos pères ont fait, disait-il, ce que nous avons fait nous-mêmes pour la défense de cette colonie nos enfants seraient encore prêts à le faire, si l'on voulait rendre justice au pays. Notre loyauté à nous n'est pas une loyauté de spéculation, de louis, schellings et deniers, nous l'avons pas constamment sur les lèvres, nous n'en faisons pas un trafic. Nous sommes dans nos habitudes, par nos lois, par notre religion, comme l'a très bien remarqué mon honorable ami de la cité de Québec, monarchistes et conservateurs. Tout ce que nous demandons, c'est que justice nous soit faite; et si un ennemi se présente, vous verrez nos légers et joyeux bataillons voler à sa rencontre comme à un jour de fête et présenter hardiment leurs poitrines au fer de l'assaillant. Mais, diront nos détracteurs, vous êtes des mécontents ; un député qui n'est pas à sa place nous disait, il y a quelques jours, vous êtes intraitables ; vous êtes des rebelles, nous diront les *ultra*; nous possédons seuls la loyauté par excellence ! Mille et mille pardons, messieurs, traitez-nous comme les enfants d'une même mère et non comme des bâtards ; un peu plus de justice égale, non dans les mots mais dans les actes ; je réponds que si jamais ce pays cesse un jour d'être britannique, *le dernier coup de canon tiré pour le maintien de la puissance anglaise en Amérique le sera par un bras canadien....*"

ORAISON FUNÈBRE DE MGR TACHÉ

L'oraison funèbre de Mgr Alexandre-Antonin Taché, archevêque de Saint-Boniface, prononcée dans la cathédrale de Saint-Boniface, le 27 juin 1894, par Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières, a été publiée dans le *Manitoba* des 21 et 28 novembre et 5 et 12 décembre 1894.

LA SEIGNEURIE DE KAMOURASKA

Le 15 juillet 1674, le gouverneur de Frontenac concédait à Olivier Morel de la Durantaye, " en considération des services qu'il avait rendus à Sa Majesté en ce pays, où il était venu capitaine d'une compagnie dans le régiment de Carignan, " la consistance de trois lieues de terre de front le long du fleuve Saint-Laurent, savoir : deux lieues au-dessus de la rivière appelée Kamouraska, et une lieue au-dessous icelle comprise, avec deux lieues de profondeur dans les dites terres, ensemble les îlets étant au-devant des dites trois lieues, et le droit de chasse et de pêche dans l'étendue des dits lieux. " (1)

Cette concession était faite en fief, seigneurie, haute, moyenne et basse justice, à la charge de la foi et hommage au château Saint-Louis de Québec.

Le 5 novembre 1680, par acte passé à Québec par Maître Duquet, Olivier Morel de la Durantaye et sa femme Françoise Duquet, vendent, cèdent, transportent et laissent à Charles Aubert de la Chesnaye, la terre, fief, seigneurie et justice de Kamouraska, "à la charge des droits et autres redevances mentionnés à l'acte de concession et en outre moyennant le prix et somme de douze cents livres laquelle le dit acquéreur a présentement passée au compte des dits sieur et dame vendeurs qui lui en étaient redevables et les acquitte et décharge au moyen de la présente vente."

Le 18 octobre 1700, Louis Aubert du Forillon et Barbe LeNeuf de la Vallière, sa femme, acquièrent de Charles Aubert de la Chesnaye, par acte passé devant Maître Chambalon, la terre, fief et seigneurie de Kamouraska. Cette acquisition était faite en retour de l'abandon par Louis Aubert du Forillon de tous ses droits dans la succession de sa mère, Marie-Louise Juchereau de la Ferté.

Le 20 juillet 1713, par acte passé à Québec par

(1) *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*, p. 23.

Maître Chambalon, Louis Aubert du Forillon et Barbe LeNeuf de la Vallière donnent par donation pure et simple entre vifs, à Henry Hiché, marchand, de Québec, la terre, fief et seigneurie de Kamouraska. "Cette donation était faite à la charge par le dit donataire de porter la foi et hommage au château de Saint-Louis, de payer les droits au domaine du roi, et outre ce pour la bonne amitié que le dit sieur et dame du Forillon, donateurs, ont toujours porté et portent au dit sieur Hiché et à condition que le dit sieur donataire promette et s'oblige d'épouser demoiselle Marguerite LeGardeur, leur nièce, fille de Jean- Paul LeGardeur, sieur de Saint-Pierre, et de défunte Marie-Joseph LeNeuf de la Vallière."

Le 15 septembre 1723, par acte passé devant de la Cetière, notaire à Québec, Henry Hiché et Marie LeGardeur de Saint-Pierre, son épouse, vendent, cèdent, quittent et transportent à Louis-Joseph Morel de la Durantaye et à Elizabeth Becard, son épouse, la seigneurie de Kamouraska, pour le prix et somme de quinze mille livres. (1)

A la mort de Louis-Joseph Morel de la Durantaye, la seigneurie de Kamouraska passa à ses enfants. Louis-Joseph Morel de la Durantaye, l'aîné, en eut la moitié. Les autres enfants, Marie-Catherine de la Durantaye, André Morel de la Durantaye, Charles Morel de la Durantaye, Brigitte Morel de la Durantaye se partagèrent l'autre moitié.

Le 22 novembre 1757, par acte devant Dionne, notaire à Sainte-Anne de la Pocatière, Marie-Catherine Morel de la Durantaye et son mari François Gagnon, vendent à Jean-Baptiste de Charnay, pour le prix de 2773 livres et 14 sols, un cinquième de la seigneurie de Kamouraska à eux appartenant.

Le 20 janvier 1758, par acte passé devant le même notaire Dionne, André Morel de la Durantaye

---

(1) Louis-Joseph Morel de la Durantaye venait de vendre à l'Hôpital-Général de Québec, au prix de trente mille livres, la moitié de sa seigneurie de la Durantaye. C'est le domaine qui prit dès lors le nom de seigneurie de St-Vallier. Voir *Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital-Général de Québec*, p. 253.

vend à Jean-Baptiste de Charnay un cinquième de la seigneurie de Kamouraska pour la somme de 3843 livres et 14 sols.

Le 20 janvier 1758, par acte devant le même notaire Dionne, Charles Morel de la Durantaye vend à Jean-Baptiste de Charnay un cinquième de la seigneurie de Kamouraska pour la somme de 2773 livres et 14 sols.

Le 8 mai 1765, par acte devant Dionne, notaire à Sainte-Anne de la Pocatière, Brigitte Morel de la Durantaye et François LaChaussée, sieur de la Durantaye, vendent à Marie-Louise Quercy, veuve de Jean-Baptiste de Charnay, leurs parts et portions dans le fief de Kamouraska pour la somme de 800 livres.

Le 9 mars 1770, par acte devant Saint-Aubin, notaire à Kamouraska, Ignace Noël vend à Marie-Louise Quercy, veuve de Jean-Baptiste de Charnay, ses parts et portions dans la seigneurie de Kamouraska pour la somme de 1000 livres.

Madame de Charnay étant commune en biens avec feu son mari avait hérité de la moitié de la seigneurie de Kamouraska. Marie-Louise de Charnay, mariée à Jean-Baptiste Magnan, et Marie-Louise-Renée de Charnay de Varville, ses enfants, avaient hérité de l'autre partie chacune pour un quart.

Marie-Louise de Charnay, épouse de Jean-Baptiste Magnan, devint veuve après quelques années de mariage. Le 26 septembre 1785, elle se remariait à Paschal-Jacques Taché. C'est par elle que la seigneurie de Kamouraska passa à la famille Taché.

Le 22 janvier 1790, par acte de cession et transport devant Charles Voyer, notaire à Québec, Louise Quercy, veuve de M. de Charnay, en son vivant notaire et avocat, en considération de l'estime qu'elle a toujours eu pour M. Paschal-Jacques Taché, devenu son gendre par son mariage avec Marie-Louise de Charnay sa fille unique, veuve en premières noces de Jean-Baptiste Magnan, duquel mariage il n'est resté aucun enfant vivant et seule héritière de la dite veuve de Charnay sa mère, et voulant leur assurer un établissement honorable, les constitue les héritiers de sa part affé-

rente dans le fief et seigneurie de Saint-Louis de Kamouraska. Paschal-Jacques Taché, pour remercier madame de Charnay et lui donner des marques de sa gratitude, s'engage à lui payer une rente viagère de trois mille livres de vingt coppes égale à cent-vingt-cinq livres argent courant de la province.

A MONSIEUR ET MADAME IVANHOE TACHÉ(1)

A l'occasion de la mort de quatre de leurs enfants

Le sacrifice du juste est bien
reçu de Dieu, et le Seigneur
n'en perdra point le souvenir.

Ecclés., XXXV, v. 9

Le sort de ces enfants qui vont, avec les anges,
Orner du Saint-des-Saints les célestes phalanges,
Ne devrait point nous attrister ;
Car ceux que nous pleurons, incessamment peut-être,
S'ils pouvaient sur la terre un moment reparaître,
Viendraient nous dire de chanter.

Ils ne sont point perdus, ces êtres chers à l'âme
Des parents, des amis ; au ciel Dieu les réclame
Pour en former son plus doux choeur.
Là, priant pour tous ceux qu'ils aimaient dans la vie
Leur joie est pure, entière, et n'est jamais suivie
D'aucune affliction du coeur.

De ceux dont Dieu vous prive, ô famille affligée,
Isabelle-Marie était la plus âgée
Et la mieux faite pour charmer.
Son douzième printemps fleurissait sur sa joue ;
Ce n'était déjà plus l'enfant qui rit et joue ;
Sa jeunesse allait se former.

(1) Voir p. 165.

Douée, au plus haut point, des vertus qu'on admire,
Et qui font d'une élève un brillant point de mire,
Ou le bon exemple vivant,
Isabelle-Marie eut un droit légitime
A l'admiration de même qu'à l'estime
De ses maîtresses du couvent.

Ses maîtresses l'aimaient. Sa figure angélique
Plaisait, de prime abord, à la plus apathique,
Qui dès lors devenait sa soeur.
Ayant reçu du ciel tous les dons en partage,
Elle semblait charmer chaque jour davantage
En donnant cours à sa douceur.

Vous l'aimiez, frères, soeurs ; vous l'aimiez père, mère.
Sa mort empreint vos traits d'une souffrance amère,
Vos coeurs sont abreuvés de fiel....
Vous l'aimiez. . Mais l'église, aux funèbres offices,
Vous dit combien à Dieu plaisent les sacrifices :
Offrez tous les vôtres au ciel.

Amis, votre douleur n'est pas seulement vôtre ;
Elle est si grande, hélas ! qu'elle devient la nôtre
Et que nous pleurons aussi, nous .....
A défaut de bonheur, à défaut d'espérance,
La sympathie apporte un baume à la souffrance
Où l'on prie et pleure à genoux.

Mais le sort des enfants qui vont avec les anges,
Orner du Saint-des-Saints les célestes phalanges,
Ne devrait point nous attrister ;
Car ceux que nous pleurons, incessamment peut-être
S'ils pouvaient sur la terre un moment reparaître,
Viendraient nous dire de chanter.

J. A. BÉLANGER. (1)

(1) *Foyer domestique*, 1er janvier 1880.

INDEX DES PRINCIPAUX NOMS CITES DANS CET OUVRAGE

Ahearn, Mary-Jane 164
Angers, L'hon. A.-R 69, 88
Ansbrow, Marie-Charlotte-Elizabeth 75
— Marie-Geneviève-Emilie 50, 74
— Marie-Julie-Henriette 44, 75
— Thomas 50, 74
— Thomas-Michel-Charles 74
Asselin, Olivar 141
Aubert, R. P 96, 98
Audet, Marie-T 47
Auzet, Marguerite d' 9
Baby, Josephte 42
— L'hon 149
Baillargé, G.-F 129
Baldwin, Robert 32
Beaubien, Amédée 44
Beaudet, Godfroi 87
— Marie-Charlotte-Odile 87
Belleau, Lady 42
Belvèze, M. de 116
Bender, Antoine-Eugène-Prosper 46
— François-Jacques-Albert 43, 76
— Joseph-Albert 45
— Louis-Albert 44, 65
— Louis-Albert-Joseph-Michel 46
— Marie-Anne-Edwidge-Sophie 45
— Marie-Anne-Jeanne 72
— Marie-Edwidge-Catherine-Albertine 46
— Marie-Eléonore-Eulalie-Henriette 47
— Marie-Marguerite-Eugénie 46
— Marie-Sophie-Thérèse-Albertine 44
— Prosper 72
Benoit, Dom Paul 113
Bernier, L'hon 89
Bernier, Marie-Eugénie 146
Berthelot, Adèle 42
Bertrand, Françoise-Julie-Hermine 138
Bibaud, L'historien 23
Bigot, François 12
Bilodeau, Esther 53

Blais, Marie-Françoise 27
Blanchet, Françoise-Julie-Hermine 138
Boisseau, Nicolas-Gaspard 16
Bonenfant, M. 78
Boucher de la Broquerie, Joseph-Antonin 83
— — — Joseph-Ignace 82
— — — Louise-Henriette 42, 82
Boucher de la Bruère, L'hon 85, 119
Boucher de Niverville, Charlotte 82
Brodeur, Donat 53
Burke, James-Woodward 77
— Marguerite-Eléonore 73
Burton, Sir Francis 82
Carleton, Le gouverneur 15
Caron, François-Clovis 78
Cartier, Robert 87
— Sir Georges-Etienne 117
Casault, Henriette-Euphémie 27
— Thomas 29
Casgrain, Marie 42
— P.-B 73
— Rosalie-Virginie 73
Chamberland, Geneviève-Josephte-Luce 78
— Jean-Charles-Luc-Edouard 78
— Edouard 77
Chapleau, Sir Adolphe 88, 91. 156
Charland, J.-Hermas 113
Charnay, Marie-Louise-Renée de 131
Chassé, Jude-Alfred 166
Chauveau, L'hon. P--J.-O 16, 40
Cherrier, Côme-Séraphin 57
Choquette, Joseph 47
— L'hon. Philippe-Auguste 46, 47, 56
Cimon, Simon 155
— Xavier 157
Clark, Rachelle 55
Clément, Léon-Charles 163
Clesse, Geneviève 136
Cloutier, Alfred 159
Côté, Cordule 126
— Marie-Eugénie 146

Couagne, Madame de..... 10
Coursol, Charles-Joseph-Quesnel..... 62
— Marie-Alexandrine-Heva..... 62
— Marie-Henriette..... 61
— Michel..... 57
— Michel-Joseph-Charles..... 57
Daine, M..... 13
Dalhousie, Lord..... 82
Daniel, L'abbé..... 81
David, L'hon. L.-O..... 104
De Celles, A.-D..... 53
Delzers, Isabeau..... 9
Denault, J.-M.-Amédée..... 61
Dénéchaud, Eulalie..... 42
Derome, F.-M..... 24, 29, 136
Désilets, Ovide..... 85
DesRosiers, Louis-Amédée..... 167
D'Estimauville, Josephte-Joséphine-Eléonore.... 161
Drapeau, Luce..... 29
— Marie-Josephte..... 161
— Marie-Léda..... 130
Drolet, Caroline..... 130
Dubail, M..... 68
Dubuc, Henriette..... 42
Duchesnay, Jean-Philippe Juchereau..... 62
— L'hon. Ed.-Ls.-Ant.-Chs. Juchereau.. 65
— Louise-Amélie Juchereau..... 62
— Marie-Clara Juchereau..... 65
Duhamel, Mgr..... 109
Dumont, Joseph..... 153
Duval, Amélie..... 62
Elgin, Lord..... 32
Ennis, Francis-Hubert..... 44, 74, 75
— Marie-Claire-Elizabeth..... 43, 75
— Marie-Eulalie-Eléonore..... 77
— Marie-Jeanne-Emilie..... 76
— Thomas..... 76
Fabre, L'hon. Hector..... 51, 65
Faribault, L'hon. Joseph-Edouard..... 23
Faucher, Jules..... 156
Ferland, Marie-Malvina..... 55

Fiedmond, M. de..... 14
Flynn, L'hon. E.-J..... 65
Fontaine, Léa..... 92
Forrest, Kate..... 46
Fournier, M..... 117
Fraser, Laura-Rebecca..... 72
— Marie-Angélique..... 41
French, Henry-William..... 142
Gagnon, L'hon. C.-A.-E..... 153
— Mgr. C.-O..... 68
— Philéas..... 12
Garneau, Evangéline..... 145
— François-Xavier..... 53
— Henri..... 144, 145
— Marie-Esther-Joséphine..... 53
Gaspé, Aubert de.....21, 39, 131
— Suzanne Aubert de..... 165
Gauthier, François-Narcisse-Odilon..... 67
— Julie..... 92
— L'hon. juge..... 67
— Marie-Joseph-Félix-Albert..... 67
Gauvreau, Josephte..... 42
Gordon, Jane..... 143
— Véronique..... 147
Grandin, Mgr..... 106
Guénard, Catherine..... 9
Hamel, Isabelle..... 154
— Mgr Thos.-E.....8, 122
Harwood, Marie-Antoinette..... 92
Hocquart, L'intendant.....12, 21
Holmes, Le docteur..... 161
Honan, Marie-Anne-Adine..... 94
Hudon, Joseph-Eusèbe..... 138
Joliet, L'hon. Barthélemi.....23, 147
— Louis..... 30
Joliet de Mingan, Marie-Anne..... 18
Kane, Marie-Alice-Claire..... 61
— Marie-Eva-Henriette..... 61
— Robert..... 61
— Rodrick-Auguste-Coursol..... 61
Lacoste, Louis..... 84

Laflamme, Mgr..... 56
Laflèche, Mgr.....81, 98, 100, 110
Lafontaine, Lady..... 42
— Sir L.-H.....32, 59
Lalande, R.-P.....84, 113
Lamb, W.-B..... 34
Lambert, Gaudiose..... 164
Lanaudière, Charles-Barthélemi-Gaspard T. de.. 147
— Jean-Gaspard-Charles T. de..... 150
— Josephte-Antonine Tarieu de..... 148
— Marie-des-Anges-Alice T. de..... 150
— Pierre-Paul Tarieu de..... 147
Landry, L'hon. P..... 48
Langelier, L'hon. Charles..... 48
— L'hon. François..... 48
Langevin, Alfred-Edouard..... 90
— Marie-Louise..... 90
— Sir Hector..... 117
Laparre, Sophie..... 67
Laperrière, Augustin.....46, 67, 122
— Marie-Eugénie..... 46
— Marie-Louise..... 67
Lapeyre, Jean-Pierre..... 11
Larue, Julie..... 136
Laterrière, Madame Paschal de Sales..... 42
— Pierre de Sales.....10, 30
Laurier, Sir Wilfrid..... 48
Lavoie, Arthur..... 141
Leblanc, Joseph-Eugène..... 47
LeBoutillier, Charles..... 140
— Jean-Charles-Joseph..... 141
— Marie-Hélène-Elizabèth..... 140
— Marie-Jeanne-Alice..... 141
— Marie-Louise-Eva..... 141
LeMaire Saint-Germain, Marie-Zoé..... 87
Lemieux, L'hon. F.-X..... 49
— L'hon. Rodolphe..... 76
Lepage, Françoise..... 126
Lepine, Placide..... 121
Letellier de Saint-Just, L'hon.....25, 138, 157
— — — Madame..... 42
Levallée, Elisabeth..... 65

L'Heureux, Marie-Reine-Georgiana..... 139
Lytle, Marie-Anne..... 90
MacDonald, Sir John-A.....33, 35, 91, 117
Magnan, Jean-Baptiste..... 131
Major, Elizabeth..... 153
Marmette, Charles-Arthur..... 54
— Joseph.....50, 70, 74
— Joseph-Etienne-Eugène..... 51
— Joseph-Octave-Léon..... 56
— Louis-Paul-François-Xavier..... 55
— Marie-Adèle-Alexandrine..... 55
— Marie-Amélie-Régine..... 54
— Marie-Ls-Joséphine-Eug-Esther-Eliza. 53
— Marie-Zoé-Denise..... 55
— Paschal-David-Lucien..... 55
— Pierre-Marcel-Alphonse..... 55
Marquis, Marie-Caroline..... 154
Mars, Marie..... 18
Martineau, Pierre-Raymond..... 44
McConville, Louis-Arthur..... 149
McDougall, L'hon..... 103
McKenzie, L'hon..... 117
McMillan, Mary-Anne-Jane..... 72
Mercier, L'hon. Honoré..... 48, 130
— Paul-Emile..... 130
Métivier, Louise-Charlotte..... 10
Michon, Geneviève..... 22
Mignault, Joseph-O'Callaghan..... 93
Moorhead, Laura-Caroline..... 150
Morency, Sophie Baucher dit..... 41
Morin, L'hon. A.-N..... 31
Morgan, Henry-J..... 39
Morissette, Marie-Elizabeth..... 22
Mure, Charlotte..... 25, 152
— L'hon. John..... 25
Murray, Le général..... 15, 17
Myrand, Ernest..... 72
Neilson, L'hon. John..... 150
— Norman-John-Rieutord..... 150
Normandin, Joseph-Laurent..... 21
Ouellet, Radegonde..... 78
Pacaud, Charles..... 48

Panet, J.-C. 15
— Jean-Antoine 20
— L'hon. Louis 23
— Madame 42
Papineau, L'hon 31
Parent, L'hon. S.-N 65
Paris, Christine 67
Pellant, Fabiola 144
Pelletier, Joseph-Gabriel 154
Perès, Françoise 9
Perreault, Mathilde 73
— Thérèse 44, 65
Pinguet, François 25
Plamondon, L'hon. Marc-Aurèle 117
Polette, Madame 42
Power, L'hon. juge William 165
— Thérèse-Catherine 165
Prendergast, L'hon. juge 110, 113
— Marie-Marguerite 144
Provencher, Mgr 98
Prud'homme, L'hon. L.-A. 111, 113
Puyjalon, Henry de 53
Quesnel, Joseph 57
Rameau de Saint-Père, M 120
Ramezay, M. de 14
Récher, Le curé 13
Renault, Eugène 39, 43
Rinfret, Nathalie 144
Rivard, Lucie 139
Robin, Charles 116
Routh, Lady 42
Roy, Charles-F 153
— J.-Edmond 24
— Olive 45
Saint-Germain, Caroline 72
Saint-Pierre, Liguori 78
Sasseville, Marie-Anne-Marguerite 45
Serocold, Georgiana-Elizabeth-Francis 62
— Walter-Pearse 62
Sincennes, Damase 62
Stein, Annabella 94
Stephenson, James 30

Taché, MgrAlexandre-Antonin.. 43, 94, 171, 184
— Alexandre-Etienne..... 128
— Angélique..... 20
— Anne-Charlotte-Henriette..... 113
— Anne-Marie-Alexandrine-Henriette..... 90
— Antoine-Louis-Jean-Etienne..... 84
— Blanche-Alice..... 169
— Catherine..... 50
— Catherine-Adeline (Adèle) 56
— Catherine-Thérèse-Joséphine 166
— Charles, sr..... 20, 21
— Charles, jr..... 22, 81
— Charles-Georges-Etienne..... 155
— Chs-God-P-Joseph de la Broquerie.. 88, 175
— CharlesJoseph-Octave..... 56
— Claire-Geneviève-Elizabeth..... 50, 74
— Emilie-Hélène-Henriette..... 56
— Emma-Luce..... 168
— Ernest..... 142
— Etienne..... 9
— Etienne-Jean-Paschal..... 72
— Sir Etienne-Paschal 29, 43, 56, 70, 172, 178, 183
— Eugène-Ernest-Etienne..... 170
— Eugène-Etienne..... 63, 173
— Eugène-Gaspard-Etienne..... 63
— Guillaume.... ..... 9, 18
— Harline-Georgiana-Isabella 169
— Henri-Paschal-Achille..... 169
— Henriette-Geneviève-Emilie..... 114
— Jacques Vinceslas..... .....28, 152
— Jean..... 9
— Jean-Antoine-Alphonse de Rodriguez... 66
— L'hon. Jean-Baptiste.....22, 81, 152
— J.-Bte.-Joseph-Paschal-Ivanhoe.....164, 165
— Jean-Baptiste-Paschal..... 152
— Jean-Georges..... 25
— Jean-Jacques..... 18
— Jean-Paschal..... 9, 11, 175
— Joseph..... 20
— Joseph-Alexandre..... 93
— Joseph-Antoine-Henri-Oscar..... 92
— Joseph-Charles, sr.....5, 83, 84, 115, 173
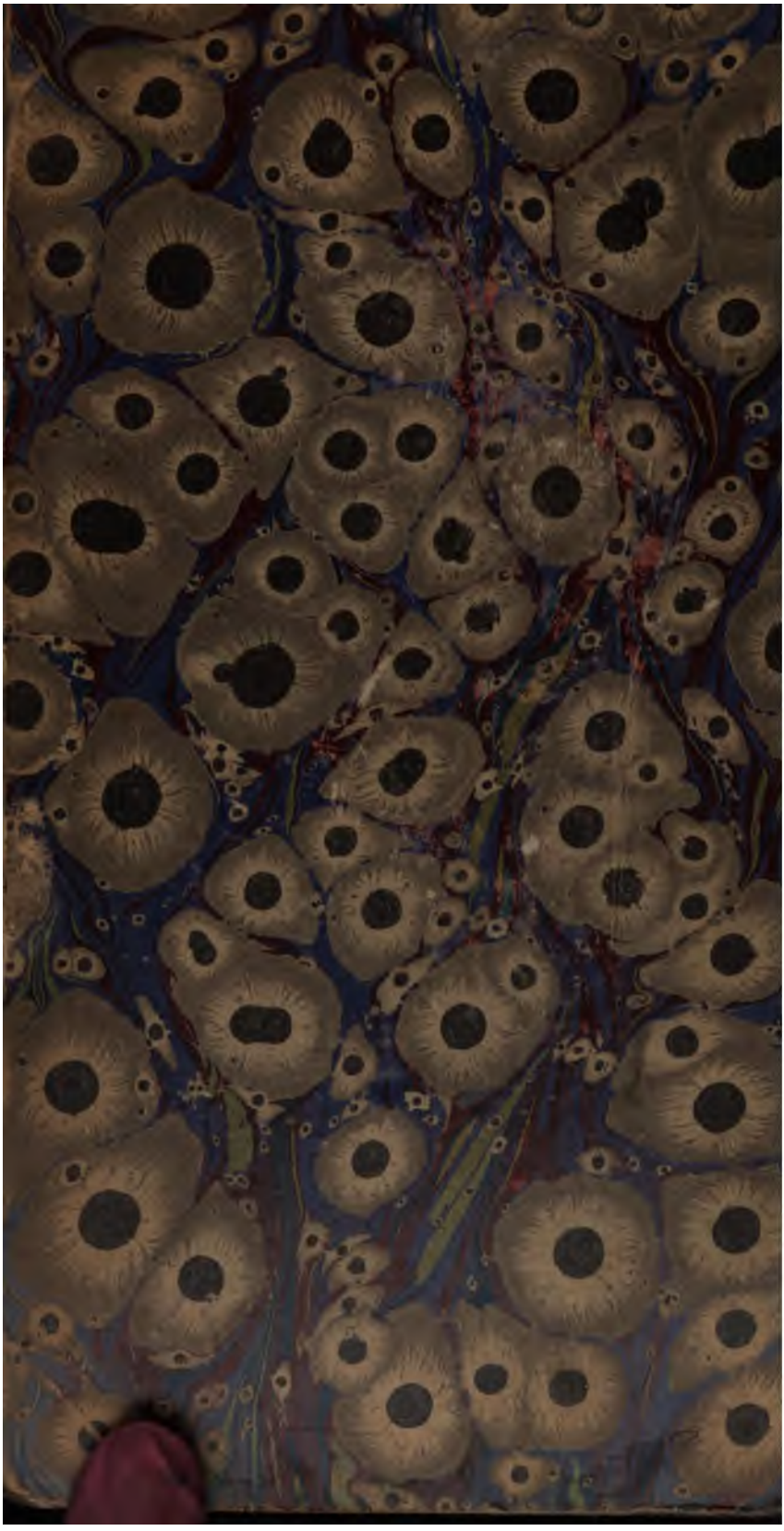
Taché, Joseph-Charles, jr.....126, 129
— Joseph-Jean-Paschal..... 94
— Joséphine-Philomène..... 66
— Jules-Louis-Alexandre-Michel..... 73
— Julie-Arthémise..... 147
— Louis-Charles..... 19
— Louis-Jean-Baptiste..... 126
— Louis-Joseph-Charles-Hyppolyte....91, 177
— Louis-Joseph-Ivanhoe..... 168
— Louis-Jules-Emile.....68, 177
— Louis-Paschal-Achille.....137, 161
— Louise-Eléonore..... 63
— Louise-Hélène..... 137
— Luce-Henriette-Françoise.....127, 154
— Lucien-Elzéar-Isidore..... 164
— Madeleine-Emmélie 77
— Marguerite-Marie-Elizabeth..... 66
— Marie-Anne..... 19
— Marie-Anne-Aglaé-Léontine..... 160
— Marie-Anne-Alexandrine..... 66
— Marie-Anne-Amanda..... 154
— Marie-Blanche-Adine..... 94
— Marie-Blanche-Henriette..... 93
— Marie-Charlotte-Louise-Elizabeth....27, 152
— Marie-Claire.....50, 74
— Marie-Clara-Hélène..... 66
— Marie-Elizabeth..... 28
— Marie-Elizabeth-Odile-Jeanne..... 90
— Marie-Eugène-Alexandre-Juchereau.... 65
— Marie-Geneviève..... 28
— Marie-Henriette-Alice..... 92
— Marie-Jeanne-Adine..... 160
— Marie-Joséphine-Laure..... 67
— Marie-Josephte..... 19
— Marie-Julie-Charlotte-Amanda..... 155
— Marie-Laure-Wilhelmine..... 169
— Marie-Louise..... 66, 130
— Marie-Louise-Eulalie..... 63
— Marie-Louise-Laurette..... 170
— Marie-Rose-Angèle..... 28
— Marie-Sophie-Mathilde..... 43, 76
— Marie-Suzanne-Cécile (Cecy)..... 166